REVUE

DE

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

VIe ANNÉE. — TOME XI. — N° 4. — AOUT 1876.

« Delenda Carthago! »

SOMMAIRE :

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4

PARIS : rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1876.

http://www.liberius.net

REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

FRANCE.	15 fr.
BELGIQUE, ITALIE, SUISSE.	16
ALSACE-LORRAINE, ANGLETERRE, ESPAGNE. . .	17
ALLEMAGNE.	18
TURQUIE.	19
PAYS D'OUTRE-MER.	20

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.
On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris.

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. TROTMAN, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. GERMER-DURAND, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

MISSION DE LA JEUNESSE

DANS LES TEMPS PRÉSENTS,

Discours prononcé par le R. P. Emmanuel BAILLY,

DIRECTEUR DE L'ASSOMPTION, A NIMES.

MONSEIGNEUR (1),

MESSIEURS,

Cette fête scolaire emprunte, aux graves préoccupations qui dominent en ce moment la société française, une importance inaccoutumée. L'Enseignement chrétien calomnié ou persécuté, l'âme de l'enfant disputée à l'Église, nos Universités catholiques jalousées, et dès le berceau, menacées dans leurs droits les plus légitimes ; cette jeunesse, à qui vous voulez bien distribuer des encouragements et des couronnes, cette jeunesse bien-aimée, devenue l'enjeu d'une guerre légalement injuste et cruelle, n'en est-ce point assez, en un jour semblable, pour faire éprouver au cœur des parents et des maîtres chrétiens les plus profondes et les plus douloureuses émotions ?

Mais, hâtons-nous de le dire, — et c'est la pensée sur laquelle nous voulons insister aujourd'hui, — nous avons la ferme espérance que Dieu réserve, dans un avenir prochain, de magnifiques destinées aux nouvelles générations.

Nous le croyons, précisément parce qu'elles sont l'objet d'une haine plus furieuse de la part de Satan. Nous l'affirmons, parce que, dans notre histoire, à nous chrétiens, la fécondité, résultant de la persécution, est une de ces lois que les hommes, — *si lentement et si sûrement qu'ils procèdent*, — ne réviseront ni n'abrogeront jamais.

Je vais plus loin : je dis que déjà commencent à s'accomplir les desseins de Dieu sur la jeunesse catholique. Ne cesse-t-elle pas de rougir de son Dieu dans les grandes Ecoles destinées à former nos

(1) Mgr Besson, Evêque de Nîmes.

officiers et nos ingénieurs? N'organise-t-elle pas, contre les infidèles des temps modernes, en Italie, en Allemagne, dans toutes les grandes villes, par ses Associations et ses œuvres de propagande, une chevalerie chrétienne, une armée de croisés attentifs à la voix de Pie IX comme leurs devanciers à la voix d'Urbain II? N'a-t-elle pas fait retentir nos Assemblées délibérantes d'éloquentes protestations, de fiers et nobles accents, dignes de nos plus grands orateurs chrétiens? Enfin, n'a-t-elle pas envoyé jusqu'au Ciel la vapeur et le cri du sang généreux qu'elle a répandu pour l'Église et pour la patrie? Souvenir impérissable, qui interdit le découragement à ses plus jeunes frères d'armes; semence féconde, qui leur promet une ample moisson de victoires.

Cette moisson, accrue et multipliée par les derniers orages, semble mûre; il est donc temps de dire aux ouvriers de se préparer, il convient de retracer les grands devoirs que les temps présents imposent à la jeunesse.

Monseigneur l'Évêque de Poitiers disait, il y a vingt-cinq ans : « A la suite de tant de bouleversements et de désastres, qui sont nés des doctrines coupables accréditées par la génération précédente, la patrie tourne les yeux vers l'assemblée, vers le sénat des jeunes gens. C'est pourquoi la jeunesse aujourd'hui n'a plus le droit d'être légère et insouciante et de s'en remettre tranquillement à la vigilance des anciens. Elle est tenue de penser autant que d'agir; elle doit unir la sagesse à la force, le conseil à l'action » (1).

Doctrine et Action, voilà donc, en deux mots, le résumé des devoirs qui s'imposent aux jeunes chrétiens. — Une époque de transition, des circonstances exceptionnelles, voilà ce qui donne à ces devoirs toute la grandeur et tous les attraits d'une glorieuse mission.

I.

Il faut de la doctrine.— Les sciences et les lettres humaines, philosophie, mathématiques, histoire, littérature, constituent la sagesse du siècle, fille de la terre : c'est la doctrine de l'homme. La science et les lettres divines, Révélation, Ecriture sainte, enseignement de l'Église sous toutes ses formes, constituent la sagesse chrétienne, fille du ciel : c'est la doctrine de Dieu.

(1) Mgr Pie, t. I. *Œuvres*, p. 304.

Celle-là apporte au jeune homme des diplômes, des grades, les tourments de la vaine gloire avec les périls de l'erreur ; celle-ci, au contraire, lui procure, avec toutes les garanties de la certitude, la clef de tous les problèmes économiques et sociaux, le secret du gouvernement de sa propre vie. La première, dès qu'elle s'émancipe de Dieu et de l'Église, offre toutes les impuissances, toutes les séductions et toute la fragilité inhérentes à une fille née de l'homme. La seconde est investie d'une magistrature souveraine, et son origine divine lui communique une céleste et une inaltérable beauté.

Heureux le jeune homme qui se passionnera pour la beauté de cette doctrine d'en haut, pour cette beauté que S. Augustin a tant pleuré d'avoir connue si tard ! (1) Heureux celui qui étudiera avec passion la religion catholique, ses dogmes, son histoire, Dieu, Jésus-Christ, l'Église et les Saints ! Trois fois heureux celui qui, touché des promesses de l'Auteur inspiré, comprendra les avantages que cette divine Fiancée lui apportera en dot, et qui en fera la compagne de sa vie ! (2)

Mais non ! cette fille du Ciel est regardée aujourd'hui, par un grand nombre de jeunes gens, comme une étrangère et une importune. Au gré de leur goût dépravé, sa beauté n'a point de charmes, et leur cœur se désaffectionne et se défie de ses trop chastes attraits (3). Pour un motif d'intérêt plus ou moins vil, ils se feraient volontiers, selon le mot terrible de l'Ange de l'École, *les déserteurs de la vérité* (4). A peine sortis du collége, la plupart s'empressent de préférer à l'étude de la religion, l'étude exclusive de la science mondaine, de la sagesse exclusive du siècle, isolée et séparée de l'Église.

Les uns, les plus studieux, s'adonnent à une science et à une littérature soi-disant *sérieuses*, c'est-à-dire à la science et à la littérature sans Dieu, sans foi ou sans principes, qui, lorsqu'elles rencontrent sur leur chemin la doctrine de vérité, n'hésitent pas à *la jeter à terre*,

(1) S. Aug. *Confess.*, l. X., c. 27.

(2) Hanc amavi et exquisivi a juventute mea, et quæsivi sponsam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius... Proposui hanc adducere mihi ad convivendum... Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis... Disponam populos... etc... *Sap.* VIII.

(3) Eloquia Domini, eloquia casta. *Psalm.*, 11-7.

(4) S. Thom. *De Eruditione Principum*, *Opusc.* XXXVII, l. I., c. 13, édit. Vivès.

selon le texte de Daniel, et à la fouler aux pieds (1). Les autres, les moins studieux, et c'est le plus grand nombre, se plongent dans la littérature légère; ils repaissent leur esprit de journaux, de romans, de revues, de critique irréligieuse et sceptique. Ajoutez à ce bagage de futilités, de déshonneur, et de scepticisme, les notions purement techniques, assez médiocres et bientôt oubliées des examens des Écoles ou des Facultés, et vous aurez la mesure de doctrine, et, par suite, de conseil, de la plupart des jeunes chrétiens de ce temps.

Viennent maintenant l'objection, l'erreur lettrée ou la négation brutale, ils se diront catholiques sans doute, mais, comme l'affirmait S. Vincent de Paul des prêtres infidèles à l'oraison (2), ce seront *des soldats sans épée.* Désarmés et vaincus d'avance, ils n'auront pas même osé tenter les périls ni l'honneur de la bataille. *Dicuntur Christiani ad contumeliam Christi* (3); ils se diront catholiques, mais ils feront monter le rouge au front de l'Église leur Mère, qu'on trahira, sans qu'ils s'en doutent; qu'on dépouillera, sans qu'ils protestent; qu'on soufflètera, sans qu'ils la vengent!

Puissent-ils même ne pas justifier bientôt cet oracle redoutable : « Là où la sagesse chrétienne n'exerce pas son influence salutaire sur la jeune génération, les mœurs s'endurcissent jusqu'à la grossièreté ou s'amolissent jusqu'à l'ignominie » (4).

Au milieu d'un pareil dépérissement de doctrine, de magnifiques horizons s'ouvrent devant les élèves des Maisons catholiques. L'enseignement supérieur, enfin restitué à l'Église, leur permet d'échapper désormais à l'indifférence de l'enseignement de l'État, et leur ménage les moyens de devenir, par une étude développée de la vérité religieuse, des hommes de doctrine et de principes.

Quels vastes champs ne s'offrent pas à leurs études! L'Apologétique chrétienne eut-elle jamais de plus glorieux combats à livrer, de plus hypocrites conjurations à démasquer et à défier, une plus redoutable invasion d'écrits malsains à refouler dans les bas-fonds d'où ils sortent, de plus grandes hontes à flétrir, de plus nobles causes à embrasser? Que de guides illustres donnés au siècle présent pour une si sainte entreprise! Les noms se pressent sur mes lèvres, et sans quitter notre pays, je ne puis citer que les plus émi-

(1) Prosternetur veritas in terra, *Dan.* VIII.
(2) S. Vincent de Paul. *Maximes spirituelles.*
(3) Salv., *De Gub. Dei*, l. VIII, n. 2.
(4) Mgr Pie, *Œuvres*, t. I. p. 306.

nents par le talent et la pureté de la doctrine : de Maistre, de Bonald, Ozanam, Lacordaire à certains jours, de Ravignan, de Salinis, Gerbet, Parisis, Plantier, Dom Guéranger, parmi les morts; et, parmi les vivants, Auguste Nicolas, Mgr Gaume, le PP. Félix et Monsabré, hier à la tribune Mgr Dupanloup, Franz de Champagny, Louis Veuillot, NN. SS. Pie, Bertaud, Freppel, et, aussi cher à nos cœurs que célèbre par toute la France, l'auteur des *Conférences sur le Décalogue* et l'*Homme-Dieu*.

Si je remonte la suite des temps, en dehors des grands génies chrétiens du dix-septième siècle, que de trésors négligés où nos pères puisaient avec amour des richesses toujours anciennes et toujours nouvelles pour la défense de la foi (1) : la Patrologie rééditée tout entière, les grands Apologistes, les Docteurs des âges de foi, gloires et lumières de l'Église, ni voilées, ni obscurcies par le temps ou l'erreur. Que de jouissances incomparables réservées aux jeunes intelligences qui voudraient aborder ces hautes études et se forger des armes pour la lutte la plus noble et la plus délaissée, la lutte qui ne se borne pas à discuter les droits d'une couronne ou le relèvement d'un trône, cette grande lutte de l'Apologétique chrétienne dont le but est de revendiquer les droits du Roi immortel des siècles et des peuples, et dont la devise est dans ces trois mots : *Mihi vindicare Christum :* « A moi le Christ ! » Venger ou revendiquer les droits de Dieu méconnus, voilà, en vérité, les droits de l'homme, le plus glorieux privilége, le premier devoir et la dernière fin de toute son existence.

Qu'il serait donc beau d'appliquer des facultés encore pleines de vie et d'ardeur à la vaste et sublime étude de ces grandes questions religieuses, qui sont au fond de toutes les querelles sociales et politiques de notre époque; à ces questions que la parole et l'épée s'efforcent en vain de trancher dans les parlements ou les camps de l'Europe et du monde entier; qui mettront, peut-être demain, le schisme russe aux prises avec l'hérésie allemande ou anglaise, sur les ruines de l'empire de Mahomet; à ces questions enfin, dont la solution chrétienne pourrait seule réserver à la France, aujourd'hui enchaînée par les sectes révolutionnaires, une nouvelle période de jeunesse et de triomphes !

(1) Omnis scriba doctus in regno cœlorum similis est patrifamilias qui profert de thesauro suo nova et vetera, *Matt.*, XIII, 52.

L'Apologie effraie-t-elle la timidité de quelques-uns? — Ah! laissez-moi alors, chers Enfants qui touchez au terme de vos études, vous adresser un appel qui ne peut manquer de trouver de l'écho dans vos cœurs. Éprenez-vous donc bientôt d'un grand amour pour l'Archéologie, l'Art et la Littérature des vieux temps de notre France bien-aimée. En étudiant comment la France s'est faite, apprenez comment on pourra la refaire. Suivez dans leurs remarquables investigations, la *Revue des questions historiques*, la Société de l'Art chrétien, les Lafond, les Rio, les Léon Gautier, cette ardente et généreuse école qui *restaure tout dans le Christ* (1), avec une érudition égale à son patriotisme. A sa suite, resaisissez, dans les vieux souvenirs de nos pères, le secret perdu de garder à la France ce que de Maistre appelle « la magistrature du monde » (2). Attachez-vous, comme un de nos jeunes poètes catholiques, à nos vieilles épopées françaises, et, comme lui, rendez-nous la grande figure de Roland et les accents sublimes de Charlemagne, afin qu'on puisse dire encore,

.... selon *leur* espérance,
Tout homme a deux pays, le sien et puis la France! (3)

Mais une des sources les plus abondantes de doctrine, ne l'oublions jamais, c'est l'histoire de l'Église, histoire à peine connue des catholiques, malgré les grands travaux de Rohrbacher et de Darras, qui honoreront ce siècle devant la postérité. Que le jeune chrétien dise donc avec Fénélon : « J'aime bien la France, j'aime encore mieux l'Église »; et, en face de l'aberration universitaire limitant toute l'étude de l'histoire à l'époque moderne ou contemporaine, qu'il s'applique avec fierté ces nobles paroles de Bossuet à son royal élève : « Il serait honteux, je ne dis pas un prince, mais en général à tout honnête homme (ce qui voulait dire, en style du grand siècle à tout homme bien élevé), il serait honteux d'ignorer le genre humain et les changements mémorables que la suite des temps a faits dans le monde » (4). L'illustre précepteur du Dauphin désignait ainsi l'histoire générale des peuples dont l'orateur romain disait : « Elle est le témoin des siècles, le flambeau de la vérité,

(1) Instaurare omnia in Christo. *Ephes.*, 1-10.
(2) J. de Maistre, *Considérations sur la France*.
(3) *La Fille de Roland*, par le Vte H. de Bornier, acte III, sc. 2.
(4) *Discours sur l'histoire universelle*, dessein général de cet ouvrage.

l'âme du passé, l'oracle de toute vie, l'interprète des temps anciens » ; *Historia vero testis temporum, lux veritatis, vita memoriæ, magistra vitæ, nuntia vetustatis* (1).

Or, qu'est-ce que cette histoire universelle sans l'histoire de l'Église et de *l'Illuminateur des antiquités, Illuminator antiquitatum*, suivant le mot de Tertullien (2)? Qu'est-ce que cette histoire universelle sans les annales du règne de Jésus-Christ, de sa préparation, de son avénement, de ses conquêtes, de ses Lieutenants établis à Rome depuis dix-huit siècles, de ses ambassadeurs et de ses héros, dont la paroles et les exploits ont rempli l'univers?

Eh! quoi, le latin, appris pendant huit longues années sur les bancs, doit-il aboutir à un misérable discours de baccalauréat, mauvaise parodie des périodes de Cicéron ou des harangues de Tite-Live, et, après ce grand effort, disparaître tout-à-coup des habitudes de la vie ? Les Actes des Bollandistes, les Annales de Baronius, la Somme des Conciles, les Lettres apostoliques, et tant d'autres documents historiques du plus haut intérêt, écrits dans un latin noble, simple et clair, resteront-ils donc perdus pour des jeunes gens lettrés, comme une histoire indifférente écrite dans une langue inconnue? Ah! que nous sommes loin des élèves qui sortaient des écoles carlovingiennes ou des Universités du moyen-âge! Que nous sommes loin des jeunes magistrats du dix-septième siècle, qui portaient sans cesse avec eux leur *Comes theologicus*, recueil de questions théologiques, compagnon de leurs courses et de leurs loisirs, sujet fréquent de leurs entretiens.

Je m'arrête à regret sur ces considérations générales qui réclameraient tout un livre, et je résume, en quelques mots, la magnifique mission que la jeunesse catholique est appelée à remplir par la doctrine.

A elle il appartient d'aider l'Église à nourrir de vérité les populations épuisées par l'erreur ; semblable à Tobie (3), qui prodiguait le pain à ses compagnons de captivité, qu'elle distribue le pain des âmes à ces millions de captifs de l'erreur ou du vice, affamés de foi, d'espérance et d'union! A elle d'élever, par la doctrine, l'enseignement jusqu'à un sacerdoce, l'art de guérir jusqu'à une œuvre de foi et d'amour. A elle d'ennoblir l'épée par les connaissances

(1) Cic. *De Oratore*, l. II, § IX.
(2) Tertul. *Adv. Marc.* lic, IV, n. 40.
(3) *Tob.*, c. I, v. 19-20.

religieuses et la piété d'un Condé, et de multiplier de la sorte les héros, dont la race diminue comme les grandes vérités. A elle de restituer, par les hautes études réligieuses et philosophiques, leur premier éclat au barreau et à la magistrature, que quelques hommes sans foi et sans conscience voudraient avilir jusqu'au metier. A elle enfin il appartient de repeupler le sanctuaire déscrté et d'entourer nos autels menacés, d'une milice sacerdotale, aussi invincible aux assauts de la science incrédule que résolue à combattre, sans merci, ce mal qui nous perd, cette hérésie perfide qui érige en doctrine la conciliation adultère de l'erreur et de la vérité (1).

II.

Ainsi muni de doctrine, le jeune chrétien devient fort et courageux : *vir doctus, fortis* (2); établis sur les principes de la sagesse divine, son esprit et son cœur deviennent puissants pour la lutte : *vir sapiens, robustus* (3). C'est un homme achevé, un homme de Dieu, armé pour l'action : *perfectus homo Dei, ad omne opus bonum instructus* (4); un homme d'œuvres, inaccessible à la confusion, parce qu'il traite avec droiture la parole de vérité : *operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum veritatis* (5). L'action est en effet l'épanouissement nécessaire de la doctrine : « Bien croire, dit Bossuet, n'est-il pas le fondement de bien vivre (6)? »

Quel magnifique avenir, quels horizons immenses s'offrent encore de toutes parts à l'activité du jeune chrétien ! Quel temps fut jamais plus fertile en bonnes œuvres? Quand la moisson fut-elle plus abondante, mais hélas! quand les bons ouvriers furent-ils plus rares? *Messis quidem multa, operarii autem pauci !* (7)

Des ouvriers débiles, indépendants, capricieux, se trouvent aisément; mais ce que l'action chétienne réclame aujourd'hui à la jeunesse, ce sont des ouvriers *robustes*, *disciplinés*, *constants*.

(1) Adulterantes Verbum Dei. *Cor.* II, 2-17.
(2) *Prov.* 24-5.
(3) *Prov.* (*ibid.*)
(4) *Tim.* II, 3-17.
(5) *Tim.* II, 2-15.
(6) Bossuet, *Histoire des Variations des Église protestantes.*
(7) Luc. x. 2.

Il faut des ouvriers robustes. — Sera-t-il, par exemple, un ouvrier robuste, le jeune homme dont la volonté se débilite, autant que le corps lui-même, dans la vie de plaisir, de casino ou de théâtre? Sera-t-il un ouvrier robuste, celui qui gaspille ses plus belles années dans la vie molle et efféminée que mènent la plupart de nos étudiants? — Oui, la virilité s'en va des jeunes hommes : les corps sont débiles, les volontés ne le sont pas moins. Ils cherchent le plaisir plutôt que la force. Combien peu rompent leurs corps à la vie rude et sobre qui fait de l'âme une souveraine et l'ouvrière infatigable du bien! Quelles règles inviolables, quelles entreprises généreuses et difficiles imposent-ils à leurs volontés? Quel noviciat ou quel apprentissage sévère ménagent-ils à leur activité? Auront-ils jamais, dans les œuvres, ces tressaillements de la force, connus de ceux-là seuls dont la vie est conforme à l'austérité chrétienne : *Exultatio juvenum, fortitudo eorum?* (1)

Jeunes chrétiens qui êtes sortis des Maisons catholiques depuis quelques années, j'en appelle à votre sincérité et à votre expérience, comment affronter, sans une énergie rudement trempée, les travaux redoutables qu'exige le salut de la Société moderne? Qui d'entre vous oserait se charger de mesurer l'étendue et l'intensité du mal pour nous donner une juste idée de la force qu'il faut demander aux ouvriers du bien? — Ah! si vous voulez vous en rendre compte, chers Enfants qui, en votre qualité d'aînés, devez bientôt nous quitter, parcourez les comptes-rendus des derniers Congrès catholiques; lisez seulement les titres de toutes les œuvres entreprises pour arracher aux étreintes des Sociétés secrètes la famille, l'école, l'industrie, l'armée, toutes les conditions et tous les âges, depuis l'enfant qu'on met au berceau jusqu'au vieillard qui bientôt va se coucher dans la tombe; et vous comprendrez les énergies qu'il vous faudra déployer, si vous ambitionnez une part quelconque dans la lutte engagée contre cette « *révolte gigantesque de Satan* (2) », contre cette invasion d'une nouvelle Barbarie.

Puissiez-vous, à ce spectacle, donner un libre cours aux élans de votre cœur et vous écrier : « Oui, la bataille est rude, la mêlée terrible; quel temps plus beau pour une grande âme! Quelle époque plus favorable pour un homme de cœur et de dévouement! Arrière

(1) *Prov.* xx, 29.
(2) Donoso Cortès, *Lettres sur l'avenir de la Société nouvelle.*

les énervements du plaisir et les mollesses de la volupté! Arrière l'inertie et les engourdissements de l'égoïsme! Arrière les lâches faiblesses du respect humain et les conseils pusillanimes d'une fausse prudence! A moi l'armure et la force de l'homme nouveau, de l'homme d'œuvres. A moi, quelle que soit ma carrière, à moi désormais le pain des forts, la sainteté des mœurs, la jouissance du sacrifice et de l'action; qu'on m'enrôle dans le petit nombre des bons ouvriers; qu'on fasse de moi un homme de combat pour l'Église, pour mon pays et pour tous ceux qui souffrent! » — Ce noble langage serait digne de vous; il contiendrait, en quelques mots, le plan d'une grande vie. Pourquoi donc est-il si rare? Pourquoi si rares sont les ouvriers de cette trempe?

Bref, les œuvres de propagande ou de prière ont aujourd'hui besoin d'ouvriers plus forts que la haine et plus forts que la mort. A de tels ouvriers il faut, dans les veines, un sang divin, reçu souvent à la coupe Eucharistique; dans tout le corps, des forces toujours fraîches et disponibles, que les mœurs dépravées n'entament jamais; dans le cœur enfin, ce tendre et vigoureux amour qui, vainqueur du monde païen, planta la Croix triomphante sur les ruines de la haine et de la mort.

Mais la force dans l'action doit être douce, aimable, agile et prompte à tous les travaux, aussi inflexible dans la consigne que souple au commandement; en un mot, elle doit être *disciplinée*. Le chrétien indiscipliné est la ruine d'une œuvre, comme le soldat insoumis est le fléau d'une armée.

Honneur à ce brave capitaine, au modèle des jeunes hommes de notre temps, à *cet invalide toujours vaillant*, qui a su imprimer à l'œuvre des Cercles catholiques ce cachet de discipline où l'on retrouve la précision militaire et l'allure décidée du soldat! Au milieu des Assemblées politiques, même en face du tumulte et de la haine, sa parole chevaleresque et courtoise est toujours ferme, nette et disciplinée; c'est un glaive étincelant de doctrine, une épée sans tache et sans entailles, dont le rude éclair glace d'effroi les ennemis du nom chrétien.

D'ailleurs, qu'est-ce que la discipline, dans les œuvres, sinon l'esprit de sacrifice et de charité mutuelle entre les soldats de la grande armée du bien? Que chacun, satisfait du poste qui lui est assigné dans le combat, n'en ambitionne point un autre; qu'il ne s'obstine pas à faire tourner toutes les victoires des œuvres ou-

vrières ou populaires au profit de ses idées politiques ou de ses vues personnelles. « Chose plus rare et plus difficile, dit un grand Évêque, que ceux qui sont moins capables ou moins courageux pour le bien pardonnent et admirent dans les autres une perfection qui ne sera jamais le partage de tous ». — Que nul n'oublie ce secret de la stratégie chrétienne, ce mot d'ordre des hommes d'action: Il faut aimer les œuvres pour elles-mêmes, pour leur but, et non pour nous ou pour la gloire que nous pourrions en tirer.

Par dessus tout, que les jeunes gens aient la générosité de demander et de prendre à leur charge ce qu'il y a de plus pénible et de plus obscur, ce dont personne ne voudrait s'occuper activement ni longtemps. Qu'ils le sachent bien ; par là, il auront assuré la marche régulière et permanente de l'œuvre. Ils en seront les assises, cachées sans doute et condamnées à porter tout le poids de l'édifice, mais la beauté de cet édifice rejaillira sur eux, devant Dieu et ses anges, comme la beauté de l'Église est renvoyée à Pierre, sur qui elle repose.

Toutefois, qu'importent la force et la discipline, si l'action manque de suite? L'énergie est à l'œuvre ce que la sève est à l'arbre; la discipline la dirige et la distribue dans les rameaux; il faut encore que *la constance* donne aux fruits le temps de se former et de mûrir.

On accuse les Français d'être changeants; et certes, à voir la rapidité avec laquelle les œuvres s'usent et se défont dans notre pays, l'accusation paraît fondée. Depuis quatre-vingts ans, les lois, les constitutions politiques, les formes de gouvernement ne surgissent que pour disparaître. Les œuvres catholiques sont encore les plus vivaces; et cependant, que de défaillances, combien d'entreprises qui avortent, combien d'autres qui dépérissent! Et, pour ne parler ici que d'une des œuvres les plus antiques et les plus chrétiennes, sœur aînée de toutes les autres, où en est cette œuvre fondée par les Évêques, bénie par les Souverains-Pontifes, défendue et vengée par l'épée de nos rois, implorée comme une protectrice et une mère par toutes les nations du monde, où en est cette œuvre, si catholique, et à la fois si douce et si vaillante, qu'on appelle — la France?

De toutes les vertus, la constance est donc la plus nécessaire en ce temps de lassitude et de désespoir où, comme le disait Cicéron, en face d'une autre République : « Nous en sommes, selon son

expression, à cette *fin finale* (*exitus exitiales*) des États perdus et désespérés, où l'on réclame l'amnistie de tous les crimes et l'abrogation des lois déjà discutées et votées » (1).

Nous sommes arrivés à une époque assez semblable à celle des Machabées ; or, ce que l'Esprit-Saint loue surtout dans ces jeunes combattants, c'est leur constance : *Convenerunt cum Juda constantes corde .. Mathathias et filii ejus constanter steterunt* (2). Aujourd'hui, comme alors, il faut persévérer en dépit de trois obstacles : — le petit nombre, — l'insuccès, — l'impopularité ; trois ennemis qui jettent trop souvent l'épouvante ou l'abattement au cœur des jeunes catholiques qui font leur entrée dans la lice.

Rappelez-vous donc, jeunesse chrétienne, si vous êtes la minorité, que votre gloire est de vous multiplier vous-mêmes par votre vaillance et votre ténacité, et de faire front, sans plier, au plus grand nombre. Les affaires de Dieu ne se décident pas avec les majorités humaines : *Non in numero Dominus* (3). — Ne dites pas non plus, en présence d'une défaite certaine, que la lutte est inutile et qu'il faut la suspendre. Comme le remarquait Donoso Cortès (4), en premier lieu, la lutte peut atténuer la catastrophe, et, en second lieu, pour nous, catholiques, la lutte n'est pas une spéculation, c'est un devoir. Remercions Dieu de nous avoir octroyé le combat ; et ne demandons pas, en sus de cette faveur, la grâce du triomphe ou du succès à Celui qui, dans son infinie bonté, réserve à ceux qui combattent pour Lui une récompense bien autrement grande que la victoire d'ici-bas. — Enfin, jeunes tenants de la bonne cause, soyez assez fiers pour n'être jamais les plats valets de la popularité ; laissez aux esclaves du mandat impératif et aux ambitieux le souci d'écouter toutes les critiques, de changer au vent capricieux de l'opinion et de s'attacher partout et toujours à ce qui paraît le plus populaire ; pour vous, plus chrétiens, plus dignes et plus constants, poursuivez sans relâche ce qu'exigent les lois immuables de l'honneur, la vraie grandeur de la patrie et les droits imprescriptibles de l'Église.

Ne vous étonnez pas de certaines défaillances ; hélas ! jusque dans les rangs de la jeunesse catholique, il y a eu et il y aura des

(1) Cic. *Verr.* Act. II. l. V. c. vi.
(2) *Mach.* I, ii.
(3) *Mach.* I, c. iii.
(4) *Lettres sur l'Avenir de la Société nouvelle à M. de Montalembert.*

défections. La corruption de l'armée ennemie a toujours gagné plus d'un des jeunes soldats de la cause sainte : *Et multi de Israël consentientes accesserunt ad eos* (1). Que votre devise soit donc celle des Machabées, et qu'avec ces ouvriers robustes, disciplinés et constants, vous répétiez sans faiblir : *Et si omnes Antiocho obediunt, ego et fratres mei obediemus legi patrum nostrorum* (2) : Quand tous sacrifieraient à la Révolution, mes frères et moi nous obéirons à la religion de nos pères.

MONSEIGNEUR,

Depuis plus de trente années déjà les chrétiens saluent en vous l'homme de doctrine et l'homme d'action. — Toute la France a entendu votre grande parole; elle a vu vos combats pour la liberté de l'Enseignement chrétien, et au lendemain d'une victoire tant disputée, elle vous réserve une large part de gloire parmi les plus célèbres champions d'une lutte si mémorable. — Sur le siége illustre que vous occupez, la doctrine et l'action ont, pendant vingt années, brillé du plus vif éclat dans la personne d'un de nos plus grands Évêques : Mgr Plantier méritait un successeur digne de lui. — Nimes, justement réputé au loin pour sa foi vive et son action ardente, Nimes voit donc, avec fierté, la vérification de ce vieil adage : « Dieu donne aux peuples les Docteurs et les Chefs que les peuples méritent » (3).

Daignez, Monseigneur, avec ce grand cœur, avec cette main vaillante qui bénit les Dufournel, les Tourangin, les d'Arcine, et les envoya mourir et triompher pour les causes les plus sacrées, daignez bénir aussi les enfants de l'Assomption. Armés par vous soldats du Bien et de la Vérité, les palmes se multiplieront dans leurs mains et leurs combats seront autant de victoires.

CHERS ENFANTS,

En l'année 1230, le Pape Grégoire IX écrivait à S. Louis :

« Notre Rédempteur, en choisissant le royaume de France pour le spécial exécuteur de ses volontés divines, s'en est armé comme

(1) *Mach.* I. 2-16.
(2) *Mach.* I. 2-19.
(3) S. Pierre Chrysologue.

d'un carquois; il en tire, et il en tire souvent, des flèches choisies; avec l'arc de son bras tout-puissant, il les lance dans le monde, pour la défense de la foi et de la liberté de l'Église, pour la ruine de l'impiété et le triomphe de la justice » (1).

A six cents ans de distance, Pie IX ne tient pas un autre langage, et c'est toujours sur la France qu'il veut compter. Mais sachez-le bien, mes Enfants, c'est sur vous, sur la jeunesse française élevée dans les Maisons chrétiennes, que ce Père bien-aimé reporte toute la confiance et toutes les tendresses de son cœur. Quand il parle de vous, ses yeux se remplissent de larmes. Vous êtes les derniers débris d'Israël, l'espoir et l'avenir de l'Église partout assise et pleurant sur les ruines de ses institutions et les crimes de ses propres enfants.

Vos pères vieillis, moins encore par les années que par les douleurs des temps présents, vos mères réduites à prier et à cacher leurs angoisses, tous les hommes mûris à l'école des tristes événements qu'ils ont vus ou qu'ils peuvent pressentir, tous ceux enfin qui, fidèles à l'Église, constituent encore la vraie France, tous ont leurs yeux fixés sur vous, avec des regards chargés de supplications, d'amour et d'espérance.

Ils vous attendent; ils vous excitent. — Ah! puissiez-vous, dans un temps prochain, remplir le carquois divin de flèches choisies; puisse l'Assomption, fidèle, plus que jamais, à son passé, être un arc souple et nerveux, mis à la disposition de l'Église; que le bras de Dieu s'en serve pour lancer encore souvent quelques-unes de ces flèches d'élite!

Qu'elles tracent, en passant dans le monde, un sillon droit et lumineux comme la doctrine; que leur pointe soit d'un acier robuste; que, disciplinées et dociles sous la main du divin Archer qui les enverra, elles aillent, avec une constance indomptable, jusqu'au but, « pour la défense de la foi et de la liberté de l'Église, pour la ruine de l'impiété et le triomphe de la justice ».

(1) Le P. Labbe, *Concil.*, t. XI, pag. 366.



LES SOURCES LÉGITIMES DE L'ENSEIGNEMENT

(2me Article)

Les Précurseurs du Verbe

Envisagé à ces merveilleuses hauteurs où l'élève l'Incarnation du Verbe, l'Enseignement, le Magistère devient un Apostolat : le Maître est un Missionnaire, sa parole est l'écho de la parole infinie, il est le *Verbum de Verbo* ; sans doute il ne parlera pas toujours la langue du monde surnaturel, sans doute les voix de la nature viendront se mêler souvent aux voix de la grâce ; mais en dernière analyse toutes ces voix, tous ces langages aboutiront à l'exaltation et à la glorification de Celui qui est dans sa double nature divine et humaine la source unique, la loi souveraine, la fin dernière de tout enseignement, comme il est le principe premier, le maître absolu, le terme nécessaire de toute réalité naturelle ou surnaturelle, la raison suprême des choses. Ainsi est constituée en Lui et jusque dans le domaine des sciences cette incomparable *unité* dont nous n'aurons le dernier mot qu'au jour de la vision; oui, dans la personne du Verbe, l'unité a dit son nom; désormais nous ne pouvons plus passer à côté des littératures sans leur demander compte de l'usage qu'elles font de la *parole* ; nous ne pouvons plus passer à côté de la peinture, de la sculpture, de la musique, des mathématiques, etc., sans leur rappeler le but unique des choses, leur principe, leur fin, sans leur poser cette question souveraine : Quel hommage avez-vous rendu au *Maître* ; où est l'affirmation où est l'adoration du *Verbum Caro factum*? Alors seulement nous pourrons prononcer en connaissance de cause; la science qui aura courbé le front et fléchi le genou aux pieds de la Croix se relèvera dans la pleine lumière; celle que son orgueil aura condamné à l'indépen-

dance verra s'obscurcir ses clartés et s'éteindre son flambeau; Celui-là seul qui illumine tout homme venant en ce monde peut garantir la science contre ses incertitudes et la préserver de l'erreur parce que seul il possède la plénitude de la vérité, parce que seul il possède la plénitude de l'amour, parce qu'il est, il faut le répéter une fois encore, l'A et l'Ω, *principium et finis*, le *plenum gratiæ et veritatis.*

Étudions maintenant, après avoir établi que le Verbe fait chair est la source unique et le terme nécessaire de toute science, étudions *historiquement* les communications du Verbe à l'humanité. Avant d'arriver à l'Incarnation nous avons à donner un coup d'œil rapide à la période de préparation; elle doit nous fournir de précieuses indications, de réelles lumières.

Quels sont donc avant l'Incarnation les Missionnaires du Verbe, en d'autres termes, à qui le Verbe a-t-il confié le Magistère, la prédication de la vérité? La réponse à cette question nous fera connaître les *sources légitimes de l'Enseignement* dans les quarante siècles qui précédèrent Jésus-Christ et déjà nous permettra d'entrevoir quelque chose des prodigieuses aberrations contemporaines en pareille matière.

Le Verbe en donnant à l'homme la raison et la parole et en le plaçant en face de la création, lui donnait la puissance de connaître et la puissance de communiquer : en créant l'homme à l'état adulte c'est-à-dire dans la plénitude de la virilité physique et morale, le Verbe lui donna beaucoup plus que cette double et naturelle *puissance* : il lui donna la *science*, non pas sans doute sa science à lui, dans sa plénitude infinie, mais une participation très étendue et une connaissance très profonde des secrets de la nature et de son Auteur; bien plus, en l'élevant à l'ordre surnaturel, Dieu entra en relations intimes avec sa créature intelligente et lui communiqua la science des mystères de sa vie; nous ne pouvons faire il est vrai que des conjectures plus ou moins plausibles sur cette double science naturelle et surnaturelle d'Adam, le livre de la *Genèse* ne renferme que des indications, il est néanmoins très probable que sa science des choses de la nature et des choses de la grâce fût plus profonde que ne le sera jamais la science d'aucun de ses fils.

Dans ce système primitif voulu et établi par Dieu, quel aurait été le maître, l'instructeur de la famille humaine? Nous pouvons répondre: en dehors de toute institution d'un magistère officiel, que

la Providence divine pouvait réserver à l'avenir, le chef de la famille aurait été par droit héréditaire et comme successeur direct du premier maître et du premier pontife Adam, l'autorité enseignante ; il aurait concentré dans sa personne le double magistère de la science naturelle et de la science surnaturelle ; les dons de la nature et les dons de la grâce devant se transmettre selon la loi primitive par le canal de la génération charnelle, cette harmonieuse unité qui est le cachet des œuvres divines exigeait que les dons de l'intelligence dérivassent de la même source, du principe de cette génération, de l'auteur, du père.

Quoi qu'il en soit nous n'avons à nous occuper ici que des réalités historiques, des faits.

Quel était sous les patriarches le représentant autorisé du Verbe, le maître? Les livres de Moïse nous fournissent la réponse : ils nous présentent le chef de la famille comme l'unique autorité enseignante dans les deux ordres naturel et surnaturel : réprésentants des traditions, en pleine possession de l'expérience que donnent les années, remplis de la sagesse du Verbe qu'ils prophétisaient et figuraient, les Patriarches communiquent à leur race le double trésor de la science naturelle, de la sagesse humaine et des révélations, de la sagesse de Dieu.

L'ère mosaïque apporte des modifications profondes à ce système : un corps spécial est choisi et constitué par Dieu même ; il a charge officielle de la garde et de la diffusion en Israël, de la révélation primitive, de la révélation nouvelle et des lois positives, formulées au nom de Dieu par le Législateur. Voilà le premier corps enseignant *authentiquement institué* ; sans doute cette institution nouvelle n'enlève pas au père de famille son droit primordial à l'instruction de ses fils, mais déjà elle le *subordonne* ; vis-à-vis de l'enseignement religieux il devient lui-même le disciple du sacerdoce mosaïque, seul chargé du dépôt divin ; vis-à-vis des sciences naturelles elles-mêmes il se trouve placé sous la main du prêtre, parce que seul le sacerdoce juge infaillible peut définitivement trancher les différends qui peuvent surgir entre la science et la foi. Sans doute au sein de la famille le père doit, s'il comprend ses devoirs et sa mission, aider à l'œuvre du prêtre, mais le premier il doit s'incliner devant sa parole et obéir à ses inspirations.

Voilà en deux mots l'historique de l'Enseignement dans so origine authentique et ses légitimes développements jusqu'à l'Incar

nation du Verbe. En dehors du peuple Juif, il y eut il est vrai et à l'infini des maîtres et des enseignements, il suffit de donner un coup d'œil aux annales de l'histoire des monarchies antiques pour s'en convaincre; il a pu même exister en dehors de l'Église juive des enseignements légitimes de vrais maîtres, certains faits, l'histoire de Job par exemple semblent l'attester; mais il résulte évidemment et des principes posés et de la nature même des choses que ces enseignements ont été et n'ont pu être légitimes que dans la mesure où ils ont gardé la science primitive communiquée par le Verbe soit dans l'ordre naturel, soit dans l'ordre surnaturel, c'est-à-dire, dans la mesure de leur subordination.

L'histoire patriarchale et l'histoire juive en nous présentant cette science dans son origine absolument authentique et ses développements consacrés par l'intervention divine elle-même, nous présentent en même temps le *procédé providentiel*, et nous pouvons hardiment ajouter, car Dieu ne se déjuge pas, le *type définitif* du Magistère; or, chose infiniment remarquable et sur laquelle nous nous permettons d'appeler l'attention du lecteur, nous ne rencontrons nulle part dans cette histoire du développement authentique de l'enseignement la plus légère trace de l'intervention du pouvoir social, de ce que nous appelons aujourd'hui, *l'État* : seul le père de famille, seul le prêtre nous sont apparus comme éducateurs divins de l'humanité : Qu'est-ce à dire, sinon qu'en réalité les droits d'enseignement dans l'ordre de la providence et de la sagesse de Dieu sont confiés uniquement au Père le grand intéressé, au Prêtre le représentant direct du Verbe; la Paternité, le Sacerdoce voilà en deux mots, au point de vue du Magistère, la divine formule qui résume l'histoire du monde; n'y a-t-il pas là une forte présomption pour l'avenir? Ce double élément le Père, le Prêtre ont suffi à l'humanité; pourquoi y introduire un élément nouveau, pourquoi inventer ces droits de l'État sur l'Enseignement; les précédents historiques, nous venons de le voir, constituent contre une telle prétention comme une divine prescription; pour l'admettre il nous faut désormais autre chose que les déclamations des rhéteurs, ou les affirmations du césarisme révolutionnaire, il nous faut une délégation incontestable du Maître unique et suprême, il nous faut une intervention du Verbe; or le Verbe s'est fait chair, il est apparu parmi nous : *Verbum caro factum est, habitavit in nobis*, c'est à lui désormais qu'il nous faut demander la solution du problème;

unique propriétaire de la vérité il a seul le droit d'en disposer et de choisir les instruments de ses œuvres.

Chose vraiment étrange; quand ces grandes questions, ces questions vitales s'imposent à l'attention publique, quand il s'agit de décider à qui appartient, de la Société religieuse ou de la Société civile, le droit d'Enseignement, au lieu de remonter à la source, au lieu de demander au Maître des maîtres au Verbe substantiel, une parole, des ordres, on se contente de prêter l'oreille aux voix de la terre; au lieu de faire silence pour entendre la voix autorisée de Dieu, on jette à tous les échos de la terre le nom d'une divinité d'invention humaine, l'État, et on veut contraindre jusqu'aux consciences catholiques elles-mêmes à se prosterner, à adorer, à obéir; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que trop souvent sous l'influence énervante de ce libéralisme, que Pie IX dénonce comme l'ennemi le plus dangereux des âmes, les consciences catholiques elles-mêmes ne savent pas toujours relever avec toute l'énergie nécessaire le gant lancé par l'ennemi; on dirait parfois qu'elles ne sont pas sûres d'elles-mêmes; elles plaident les circonstances atténuantes; elles demandent au nom du droit commun la liberté *même pour la vérité*; mais revendiquer franchement, loyalement, la liberté pour la vérité *seule*, affirmer en face des objurgations haineuses du parti révolutionnaire qu'à l'Église appartient, dans un pays catholique, la direction suprême de l'Enseignement voilà ce que des chrétiens, ce que des catholiques ont à peine osé jusqu'ici; espérons que la providence de notre Dieu, qui permet aujourd'hui les négations audacieuses du radicalisme, suscitera des vengeurs qui, eux, sauront opposer au radicalisme du mensonge la vérité radicale. Aujourd'hui ces revendications anodines au nom d'une liberté commune à tous sont insuffisantes, précisément parce qu'en présence du parti pris et de la haine elles sont impuissantes; autrefois sans doute elles pouvaient avoir, elles ont eu *comme tactique* une valeur réelle; elles ont reconquis à l'Église une partie de son domaine, elles lui ont rendu quelque chose de sa situation légitime et nécessaire; recourir désormais en face du parti pris révolutionnaire à ce système de concessions, de compromis ce serait se tromper soi-même et faire les affaires de l'ennemi; le devoir à cette heure est d'arborer franchement le drapeau catholique de se placer carrément sur le terrain des principes, de l'absolu, puis au nom de Dieu et de l'Eglise son œuvre, fort de cette force souveraine que

donne la vérité intégrale, de déclarer une guerre à outrance, un duel à mort au génie du mal incarné dans la révolution. Sans doute nous n'ignorons pas qu'une telle lutte a ses périls, nous croyons même que la victoire, si Dieu nous la donne en ce monde, peut coûter encore du sang, mais nous savons aussi que le dernier mot, tout au moins le mot éternel appartient à la vérité; nous savons que donner sa vie pour une telle cause c'est donner à son front l'auréole du martyre; nous savons enfin que cette affirmation catégorique des principes doit avoir tout d'abord cet immense avantage de nous débarasser du catholicisme libéral et de constituer cette forte unité qu'aucune puissance humaine ne saurait briser parce que le lien de cette unité c'est la Vérité, c'est le Verbe : *Verbum Domini manet in æternum* : nous serons peu nombreux sans doute, peut-être la phalange ne comptera-t-elle que les trois cents braves de Gédéon, mais Dieu sera avec eux et Madian tôt au tard sera vaincu, car *Si Deus pro nobis, quis contra nos?*

MARIE AUGUSTIN,
Des Augustins de L'Assomption.



LA COLLATION DES GRADES AU SÉNAT.

Le mois dernier, il n'avait pas fallu moins de trois grandes journées à la Chambre basse pour arriver à la *décollation* des grades et estropier d'une manière lamentable la loi du 12 juillet 1875. La Chambre basse avait chanté victoire ; mais pour qu'elle pût mettre ces trois journées de juin 1876 au rang de *glorieuses,* il lui fallait la sanction du Sénat, et de ce côté elle n'était pas sans inquiétude. L'issue de la lutte a confirmé ces appréhensions ; car la Chambre haute a jugé d'une toute autre manière que sa voisine ; elle a travaillé en sens inverse, et après une lutte de quatre jours, lutte qui restera dans nos annales parlementaires, elle a conclu, comment dire, à la *recollation* des grades, c'est-à-dire, au maintien pur et simple de la loi du 12 juillet.

La Chambre basse a donc perdu son temps et sa peine de la manière la plus pitoyable qui soit au monde. On dit qu'elle s'en est mordue les doigts jusqu'au sang ; on dit qu'elle étouffe de dépit, qu'elle écume de colère, à tel point que son ire menace de dégénérer en rage-mue. Bref, nos députés radicaux de toute nuance, à part quelques-uns qui portent l'oreille basse comme des chiens battus, rongent leur frein en silence, non sans y laisser des traces sanglantes. Par contre, leurs journaux lancent l'anathème, profèrent les menaces les plus terribles, vaticinent de sombres prophéties et vouent aux dieux radicaux cette *infâme* majorité conservatrice du Sénat qui a poussé l'audace et l'indépendance jusqu'à ne pas être de son avis. C'est la rage impuissante de Sisyphe qui a roulé son r ocherjusqu'au sommet de la colline, et qui le voit dégringo-

ler jusqu'en bas quand il touche déjà le faîte. — Mais, sans plus de préambule, entrons en matière.

C'est le mardi 18 juillet que s'est engagée cette grande bataille de quatre jours qui, dans les fastes de l'Enseignement supérieur, pourra porter le nom de *Bataille du Droit*, c'est-à-dire, lutte des catholiques et des vrais amis de la liberté, contre les amis de l'arbitraire, du despotisme et de la révolution.

Comme aux grands jours de l'Assemblée nationale de 1871, la salle des Tombeaux offrait le spectacle de l'animation la plus grande. Aucun des Pères conscrits ne manquait à l'appel, c'est à peine si l'on pouvait compter une dizaine d'absents pour maladie ou congé. Les chefs des groupes allaient et venaient, scrutant avec inquiétude, les dispositions de leurs collègues.

Tout était hypothèse. Partisans et adversaires de la loi Waddington reconnaissaient que l'adoption du projet ministériel ou le maintien de la loi de 1875 dépendait de deux ou trois voix qui se porteraient ou à droite ou à gauche. Les officieux et les républicains étaient pleins de confiance. Ils avaient tant travaillé, paraît-il, qu'à la fin de la première journée, après le discours de M. Challemel-Lacour, ils disaient à qui voulait l'entendre : La majorité est sûrement acquise au projet de loi, et cette majorité est dans l'intention formelle d'écarter toute espèce d'amendement et de n'accepter le projet que dans les termes où il a été accepté par la Chambre des députés.

Le second jour, la gauche, enthousiasmée du discours de M. Jules Simon, était dans une jubilation impossible à décrire, et elle annonçait que la droite, découragée, se bornerait à demander l'ajournement du projet Waddington.

Le troisième jour se termine par une verte mercuriale de M. le duc de Broglie, qui, de l'aveu même des officieux et des ministériels, a produit une impression profonde ; mais, toujours pleins de confiance dans le succès, ils ajoutent avec emphase : La majorité en faveur du projet de loi est toujours certaine.

Enfin, la quatrième journée, en dépit des menaces de M. Dufaure, accourant à la dernière heure au secours de son collègue de l'instruction publique, se termine par une déroute pour la gauche sénatoriale. La *décollation* des grades, adoptée à la Chambre basse, n'est pas sanctionnée par la chambre haute et la majorité conservatrice renvoie le projet de loi dans les cartons ministériels. Entrons maintenant dans le vif de la question et suivons pas à pas et jour par jour les différentes phases de ce grand débat.

I

C'est le *leader* incontesté des radicaux au Sénat, M. Challemel-Lacour, qui a ouvert le feu. Au rebours de ce qu'il avait été l'année dernière, l'ex-proconsul du 4 Septembre a voulu changer sa *manière*, et se présenter sous un caractère qui n'était pas le sien. En se présentant sous le masque de la modération, il a cru être habile, mais il s'est absolument trompé; car, sur ce point, personne ne s'est fait illusion et chacun a deviné les motifs qui le forçaient à observer une certaine retenue de langage. Il a voulu prononcer à la tribune le panégyrique à la fois enthousiaste et raisonné de l'Université et de ses doctrines, et il n'a fait que se livrer à un réquisitoire âpre et haineux contre l'Église catholique. C'est sur ce dernier point qu'il a particulièrement insisté. Il a prétendu trouver des exemples à l'appui de sa thèse, dans le temps présent, au dix-huitième siècle, voire même dans le moyen-âge dont les radicaux font si peu de cas. Il a affirmé que la condamnation du libéralisme moderne par l'auguste Pie IX était le résultat d'une évolution de la cour de Rome, évolution qui a frappé au cœur, dit-il, et jusque dans leur foi, deux catholiques éminents et sincères comme MM. de Montalembert et de Tocqueville. En somme, le discours de M. Challemel-Lacour se ressent à la fois de l'ancien normalien, de l'universitaire jaloux des droits du monopole, et du jacobin, partisan à outrance de l'absolutisme révolutionnaire. Mais, de plus, on y trouve à chaque

phrase, en dépit du soin qu'il a mis à la voiler, en faisant sonner bien haut le mot d'*ultramontanisme*, la haine du sectaire contre toute doctrine révélée.

C'est donc en vain que l'orateur de la gauche a protesté que dans ce débat il ne s'agissait pas « de la lutte, de l'éternelle lutte entre la libre-pensée et l'Église, » son discours a été le démenti le plus formel de cette protestation. Pour réclamer le rétablissement et la consolidation du monopole de l'Université de l'État, il a osé avancer que la liberté de l'enseignement devait être refusée aux catholiques parce que leurs théories sont la négation même des idées professées par les jacobins et dont l'État, suivant eux, doit être le défenseur jaloux.

« Ces théories, a dit M. Challemel-Lacour, ces théories, qui tendent ou qui équivalent à la domination, je dis que l'État ne saurait y souscrire ; *c'est pour cela qu'il a reçu, qu'il a gardé, qu'il revendique aujourd'hui le droit non-seulement de contrôler l'enseignement, mais de* PRÉSIDER D'UNE MANIÈRE EXCLUSIVE *aux examens de l'enseignement supérieur*, en les attribuant à des hommes qui ont sa confiance, parce qu'ils sont pénétrés de son esprit, parce qu'ils sont respectueux de ses principes, parce *qu'ils ne reconnaissent dans l'ordre civil d'autre suprématie que la sienne.* »

Ce langage était des plus significatifs et d'un mot M. Challemel-Lacour ramenait la discussion à son point de départ, c'est-à-dire à la guerre au catholicisme que les jacobins ont en horreur. Leur avocat le plus estimé a sommé le gouvernement d'avoir à enlever au plus vite aux catholiques les moyens dont ils disposent pour défendre ou propager leurs croyances. Pour en arriver là, il s'est efforcé de transformer la question en un examen de doctrine et il a accumulé dans son discours une foule de citations tronquées et mal interprétées qui n'avaient aucun rapport avec la question en elle-même.

L'ex-proconsul de Lyon s'est élevé avec rage contre l'exemple que nous donne la Belgique en matière d'enseignement libre ; il s'est appliqué, en dénaturant les faits, à diminuer la portée de cet exemple; il s'est plaint « du mal qu'il a fait à la

France ; » il a blâmé en terminant les libéraux belges de « la résolution fort étrange » qu'ils ont prise tout récemment de compléter la liberté de l'enseignement à tous les degrés en votant la liberté absolue de la collation des grades.

Trois mots peuvent résumer ce discours : intolérance, exclusivisme, despotisme. Voilà la triple pensée qui domine cette philippique. En dépit de sa forme contenue, on sent à chaque phrase que l'orateur porte un déguisement, mais ce déguisement, il le porte si gauchement, qu'on est tenté de lui crier à tout moment : trêve des réticences et bas le masque. Un mot vous brûle les lèvres et tout votre art ne peut vous le faire dissimuler, parlez donc franchement. Personne ne se méprend sur votre retenue, vous êtes toujours l'homme des clubs qui a vomi tant d'outrages contre la religion ; vous êtes encore l'homme du *Fusillez-moi ces gens-là*. Dites donc ce que vous voulez. — Vous voulez une loi qui écrase le clergé, impose votre enseignement à tous les Français ; vous voulez établir le monopole le plus dur, le plus inexorable au profit de vos doctrines révolutionnaires ; vous voulez la guerre au catholicisme et à la conscience des catholiques. Voilà le dernier mot et le secret du triste auxiliaire de M. Waddington.

M. Wallon a répondu à M. Challemel-Lacour, et l'a fait en termes excellents. Sa parole avait nécessairement une grande autorité et a dû être d'un grand poids dans la discussion, car M. Wallon est le père de la loi de 1875 et de plus, il est un des membres les plus considérables de l'Université.

Aux brutales assertions du radicalisme affirmant sans preuve que « cette loi sacrifiait les droits de l'État, qu'elle compromettait l'enseignement supérieur », il a répondu : « Pour « moi, j'ai été tellement jaloux des droits de l'État, que c'est « pour cette raison que je n'ai point voulu accepter le projet « de la commission... parce que je trouvais précisément que « dans ce système, il y avait entre l'État et l'enseignement « libre ce partage que M. le Ministre de l'instruction publique « ne veut pas exercer. » — L'enseignement supérieur ne court aucun danger, a-t-il dit encore : « Dans ces commissions où

« nous aurons à côté de nous des professeurs libres, nous tien-
« drons à ne pas être inférieurs à nous, et soyez sûrs que si
« quelque ânerie était commise par un élève, les professeurs
« libres ne voudraient point, en le défendant, en paraître res-
« ponsables. »

Tranquillement donc, honnêtement surtout, il a prouvé que les ennemis de la loi étaient les ennemis de la liberté et d'une concurrence loyale et nécessaire. Il a très-finement montré que cette loi servait de prétexte aux radicaux pour attaquer tout ce qu'il y a de conservateur dans notre état social et même politique; et si cela continue, bientôt dans les colléges électoraux on demandera aux candidats, non pas : « Êtes-vous pour la République? » mais : « Êtes-vous pour le jury spécial? »

Puis encore, pourquoi cette agitation? — La raison en est facile à saisir. — « On avait demandé la liberté, et quand on a vu que l'Église était seule à en profiter, on a pris l'alarme.»
« On a vu que les facultés catholiques étaient les seules à pro-
« fiter de la loi et on s'en est pris à la loi. Mais comment l'at-
« teindre! — L'attaquer sur la question de la liberté? —
« C'était la vraie question, mais c'était dangereux. On s'en est
« pris à la collation des grades.... on s'est dit : nous ne les
« tuerons pas, mais nous ferons qu'ils meurent.... Le jury
« spécial est devenu le bouc émissaire de l'Ancien-Testament,
« l'âne de la fable. »

Enfin, après avoir victorieusement démontré que les droits de l'État n'étaient sacrifiés en aucune manière, que l'enseignement supérieur n'était nullement compromis et qu'il n'y avait aucune analogie entre le jury spécial et le jury belge, l'orateur s'est écrié :

« En résumé, messieurs, je maintiens que par la loi de 1875 les droits de l'État ne sont en aucune sorte sacrifiés, et que l'enseignement supérieur n'est en aucune façon compromis.

« La raison qui a été donnée pour retirer si précipitamment la loi est donc sans fondement, et la prétendue expérience faite en Belgique, sans réalité. Si l'opinion publique s'est prononcée contre le jury spécial, c'est qu'elle a été égarée par de

faux semblants. (Très-bien! à droite.) Ceux qui l'ont dirigée veulent tout autre chose, et le gouvernement, qui veut la liberté de l'enseignement, s'est trompé; car, par le fait, il s'est mis à la tête de ceux qui veulent détruire la liberté de l'enseignement. (Nouvelle approbation à droite. — Applaudissements.)

« Le gouvernement s'est trompé s'il n'a pas vu que derrière cette question de la collation des grades il y avait autre chose en jeu.... (Très-bien! à droite. — Protestations à gauche.) Il s'est trompé si, le voyant, il a cru faire la part du feu. Il ne donnera satisfaction à personne. Il ne satisfera pas les ennemis des établissements libres, car quoiqu'on craigne d'un côté et qu'on espère de l'autre, ces établissements vivront. »

On ne pouvait résumer plus nettement la situation. En terminant, M. Wallon a donné à méditer aux radicaux et à leurs alliés la formule de M. Thiers : « La République sera conservatrice où elle ne sera pas; » et aux ministres : « Le triomphe du gouvernement sur cette question serait fatal à lui-même et à la cause qu'il défend. »

II

La seconde journée commence par une petite allocution de l'honorable Foucher de Carreil, jadis partisan de la liberté de l'enseignement supérieur, passé à d'autres convictions, grâce à sa récente évolution politique. L'honorable orateur est un galant homme qui a édité *Leibnitz* et il nous serait pénible de lui dire quoique ce fut qui pût lui causer l'ombre d'un chagrin. Néanmoins il conviendra lui-même que le petit *speech* tout simple et tout banal dont il a régalé les sénateurs n'a servi qu'à distraire un peu la galerie. Le public ne lui a prêté qu'une fort mince attention. On s'attendait à voir entrer dans la lice de plus redoutables jouteurs. M. Foucher de Carreil, conformément à la tradition, a rempli le rôle de comparse, il a joué la petite pièce avant la grande, et à ce point de vue, il a fort convenablement amusé le tapis. A défaut d'autres compliments, nous lui offrons de bon cœur celui-ci comme fiche de consolation.

Tout-à-coup, un silence profond s'établit, tant parmi les Pères conscrits, que parmi les spectateurs. Mgr Dupanloup venait de monter à la tribune.

Le discours de l'éminent prélat se résume en trois points : 1° Le catholicisme n'a rien d'incompatible avec les idées modernes ; 2° l'instabilité des lois est ce qu'il y a de plus funeste dans un état organisé ; 3° le projet actuel, s'il était voté, serait la ruine des facultés libres.

Avec sa vaillance ordinaire, Mgr Dupanloup a d'abord vengé les catholiques du reproche que leur avait adressé la veille le *leader* du radicalisme. A l'aide de citations heureuses, il a prouvé que ces libertés modernes que l'on prétend être absolument incompatibles avec la foi chrétienne pouvaient être non-seulement acceptées, mais aimées et défendues par les catholiques, si on les considère comme des institutions appropriées aux conditions et aux nécessités de tel ou tel peuple, que de plus, ils font une œuvre bonne et utile quand ils les emploient le plus efficacement qu'ils peuvent au service de la vérité et de la justice. — Les catholiques, s'écrie-t-il, empruntant la réponse du Cardinal Manning à M. Gladstone et l'adressant à M. Challemel-Lacour, « les catholiques, s'ils étaient demain « les plus forts dans ce royaume, n'useraient pas de leurs pou- « voirs politiques pour inquiéter leurs compatriotes dans des « croyances qui, depuis plusieurs siècles, sont différentes des « leurs. Nous ne fermerions pas une de leurs églises, pas un « collége, pas une école (1). »

Puis, abandonnant le fond du sujet, il a démontré qu'à tous les points de vue il serait aussi injuste et coupable que dan-

(1) Faisons remarquer, pour qu'on ne se méprenne pas sur la pensée de notre collaborateur, que ces expressions : *idées modernes, libertés modernes,* ne doivent pas être séparées du commentaire dont elles sont ici accompagnées. L'Église les condamne absolument comme thèse, et ne peut les accepter que comme hypothèse et par nécessité. Elle n'inquiete pas les personnes pour les forcer à abandonner des erreurs invétérées ; mais elle combat les doctrines, affirme les principes et les fait triompher quand la société chrétienne est dans un état normal. — Elle se réconcilie avec les libertés modernes seulement en tant que celles-ci peuvent servir la vérité et la justice ; et de plus elle offre aux sociétés comme un drapeau pacifique de ralliement la vérité catholique qu'elle proclame. *(Note de la Rédaction).*

gereux pour la morale sociale et politique de toucher à la loi de 1875 sans en avoir fait l'expérience. — Injuste, parce que le Ministre de l'Instruction publique « offre cette loi toute mu-« tilée, en holocauste aux partis extrêmes », et en présente la mutilation « comme un don de joyeux avènement » a ceux qui l'ont élevé au ministère, et cela « sans expérience faite, sans « qu'aucun reproche sérieux eût été adressé à ceux qui en « essayaient loyalement l'application, ni aux Évêques, fonda-« teurs d'Universités libres, ni aux savants professeurs qui se « dévouaient à y enseigner, ni aux élèves qui n'ont pas cessé « un seul instant de se montrer studieux, assidus, laborieux, « dociles. « Ah ! ceux-là, vous ne les trouverez pas dans les « émeutes ni dans les troubles de la rue. »

Rappelant ensuite les paroles d'un des plus profonds penseurs de l'antiquité, de Tacite : « *Variæ leges, pessima respu-« blica* », et celles de M. Dufaure : « L'immutabilité des lois, « dans tout État organisé, est nécessaire », l'éloquent orateur démontre que le projet Waddington porte une atteinte grave à la stabilité. — « J'ai cherché, dit-il, s'il y avait un exemple « d'une pareille versatilité législative. Je n'en ai pas trouvé, « si ce n'est aux époques révolutionnaires les plus violentes, « à ces époques qu'il faut couvrir d'un éternel oubli, loin « d'aller leur demander des modèles. »

Toujours on nous jette à la face les droits de l'État ; mais en parlant de ces droits qui ne sont pas en jeu, pourquoi ne parle-t-on jamais de ses devoirs? — Il est certain cependant que l'État a des devoirs vis-à-vis des citoyens et qu'au nombre de ces devoirs est la fixité des lois et la satisfaction donnée aux promesses faites. C'est un devoir absolu pour l'État de respecter les lois existantes, surtout lorsque, comme celle-ci, elles garantissent les droits des familles et les sacrifices les plus sacrés faits par un grand nombre de citoyens sur la foi même qu'on a eue dans les promesses de l'État.

Avec sa logique puissante et courant au-devant des objections, Mgr Dupanloup a mis encore une fois le ministre de l'Instruction publique en opposition avec lui-même ; lorsque,

rappelant ce que les adversaires de la loi se plaisent à répéter, que les facultés catholiques n'ont pas besoin pour vivre de conférer les grades, il a cité les paroles de M. Waddington sur la nécessité absolue pour les facultés de l'État, *si fortes et soutenues par toute la puissance et le budget de l'État,* de délivrer les grades, « sans quoi elles ne survivraient pas. Ce serait la « mort pour elles. Est-ce là ce que vous voulez pour nous, « nous qui n'avons aucune ressource, qui ne vivons que de la « charité publique ». — L'argument était sans réplique et aucune protestation ne s'éleva contre ces paroles accusatrices.

De plus, « l'honorable M. Waddington vous a dit que cette « loi avait pris dans ces derniers temps un caractère politi- « que. — Dans ces derniers temps ! s'écrie l'orateur... qu'est- « ce à dire ? — Elle ne l'avait donc pas à l'origine ? Non ; c'était « à l'origine une grande loi d'enseignement, une loi de sage « liberté, une loi de conciliation ! Et c'est vous qui en avez « fait, sans le vouloir, j'aime à le penser, une loi d'agitation « politique, une loi de discorde ! »

— Je repousse donc le projet de loi, « parce qu'il ne tient « pas compte du respect dû à la loi ; parce qu'il s'est produit « sous la pression de passions politiques que je ne puis « estimer ; enfin, parce que ce projet a un caractère politique « qui est celui d'une politique révolutionnaire. »

Enfin, après avoir établi que la loi de 1875 n'abaissait en aucune façon le niveau des études, l'éminent orateur a rappelé, en termes éloquents, que cette loi était une loi de conciliation et de paix, que c'était là son caractère et son honneur. Puis, dans une péroraison pathétique, émouvante, et empreinte d'un sentiment profondément chrétien, Mgr Dupanloup a fait un appel ému et chaleureux à la concorde et à la paix, appel qui produisit la plus vive impression sur l'Assemblée.

Pour neutraliser l'effet de ces paroles parties du fond du cœur, et parer immédiatement au danger qui la menaçait, la gauche s'est hâtée de lancer à la tribune un orateur capable de rallier les troupes et de reprendre les hésitants ou tout au moins de les rendre à leurs hésitations. Son choix ne pouvait

se porter que sur M. J. Simon, dont la prodigieuse souplesse lui donne une disposition toute particulière à endosser les travestissements les plus divers, à contrefaire ses adversaires, au point de se constituer leur avocat.

Protester contre les affirmations que l'orateur catholique avait portées à la tribune, c'était peine perdue ; il fallait à tout prix détruire l'effet qu'elles avaient produit. M. J. Simon l'a compris, aussi n'a-t-il pas protesté. Avec une habileté et une audace rares, il a donné son adhésion sans réserve à ces affirmations, il les a prises pour son propre compte, il s'est fait leur défenseur.

Avec quelle conviction l'auteur de la *Religion naturelle* a pris la défense de la liberté de l'Enseignement, des droits des catholiques, des dogmes et des frères de l'Église. — Avec quelle ardeur l'écrivain de la *Politique radicale* a revendiqué l'épithète de conservateur ! — Avec quelle énergie, l'orateur de chez *Bredaille* a protesté qu'il ne souffrirait pas que qui que ce fut, prît le pas sur lui pour défendre la religion chrétienne ! — Avec quelle ferveur il a récité son *Credo* à la tribune !

C'est là un des plus curieux passages de ce curieux discours. Jamais M. J. Simon ne s'était élevé plus haut dans l'art du travestissement, à tel point qu'on est tenté de se demander si ce n'était pas lui qui était l'évêque, le catholique, le chrétien. — Ce qu'il redoute le plus, ce n'est pas de voir des professeurs libres entrer dans les jurys mixtes pour délivrer des grades, oh non, ce n'est pas là ce qui l'inquiète ; ce sont les facultés anti-chrétiennes, matérialistes, darwiniennes, qui pourraient s'élever à côté des facultés catholiques. C'est cela qu'il repousse de toute l'énergie de son catholicisme ardent et sincère, de son horreur du matérialisme.

Bref, tout ce que peut l'art du rhéteur, pris dans le vrai sens du mot, a été tenté par M. J. Simon tour à tour onctueux, insinuant, habile et hardi, mais seulement quand il se sentait maître de son auditoire. Plus d'un, aurait pu se laisser charmer par tant d'habileté, d'esprit, de dextérité, de fine bonho-

mie, si le discours terminé, on ne se fut dit : Tout cela est de la comédie.

En somme, personne ne s'est plaint de cette petite représentation, sauf peut-être ce pauvre M. Waddington. « Quand le « ministre, dit M. J. Simon, est venu proposer cette réforme, « il n'a pas cédé à une inspiration spontanée, *il a obéi au parti « qui venait de triompher dans les élections.* »

C'était le plus lourd pavé que l'avocat pût lancer à son client. — Infortuné M. Waddington, avoir dans la séance du 3 juin, affirmé qu'il ne cédait pas aux *pressions de parti,* que la mission du gouvernement était *plus haute,* et se voir en face écrasé par son propre défenseur! Quelle pénible situation, mais aussi quel juste châtiment! — Ces paroles, cet aveu, suffisent pour nous convaincre, que ce n'était pas comme catholique et conservateur que M. J. Simon défendait le projet de loi, mais bien comme révolutionnaire.

III.

Voici l'aurore de la troisième journée qui vient d'éclairer le champ de bataille. Les deux armées sont toujours en présence, conservant leurs positions respectives. Cette journée décidera-t-elle du sort du combat? — Nous allons entendre M. Laboulaye et M. le duc de Broglie attaquer vigoureusement le projet ministériel, et M. Waddington s'efforcer de le défendre.

M. Laboulaye ne se souciait guère d'intervenir dans le débat, car il sentait qu'il n'était pas en communauté d'idées et de sentiments avec ses coréligionnaires politiques et il en a fait l'aveu lui-même au début de son discours. Néanmoins acculé à la tribune, il s'est galamment exécuté et n'a pas hésité à faire usage de sa parole autorisée contre son propre parti. Une fois engagé, il s'est jeté à corps perdu dans la mêlée ; il a combattu vivement, aigrement même, quoique sous des formes doucereuses, le Ministre de l'Instruction publique et même le cabinet tout entier. Comme l'année dernière, il a défendu la

liberté de l'Enseignement supérieur et a porté aux adversaires de cette loi des coups assez rudes.

A M. Waddington : « En 1875, le Ministre de l'Instruction « publique était avec les défenseurs de la liberté de l'Enseigne- « ment et aujourd'hui, il est avec les adversaires. »

A M. J. Simon, qui la veille s'était prodigué en effusions religieuses et avait protesté de sa résolution de se trouver au premier rang avec les défenseurs de la Foi : « Je ne ferai pas « de profession de foi religieuse. La croyance de chacun est « un secret entre sa conscience et Dieu. »

A M. Dufaure, président du Conseil, et qui en dépit des paroles prononcées dans une autre enceinte, présentait le projet de loi au nom du Gouvernement : « Je sais que M. Dufaure « est plus catholique que moi. »

Aux républicains dans les rangs desquels il siége : « Je suis « étonné de voir ceux qui combattent la liberté de l'Ensei- « gnement supérieur, si peu disposés à remettre au pays la « nomination des maires. »

Après avoir ainsi dit leur fait aux parrains de la loi en discussion, M. Laboulaye arrive à examiner le projet lui-même. — La loi proposée est-elle *libérale!* est-elle *équitable!* est-elle *politique!* — L'orateur avoue qu'il a peine à « s'expliquer « comment une loi qui rétablit le monopole universitaire peut « être considérée comme une loi de liberté. » — Jamais, dit-il, « on n'a eu l'idée de dire : Voilà deux professeurs qui ensei- « gnent, l'un sera le juge de l'autre. C'est là qu'est le défaut « de la loi, qu'en est l'excessive inégalité. »

La loi est impolitique en ce sens que, lorqu'on aura « bien « convaincu les catholiques que la République ne fera rien « pour eux, ils concluront qu'ils ne peuvent pas s'entendre « avec la République et l'accepter... Un gouvernement dans « le domaine des intérêts, est fait pour s'incliner devant la « majorité... Mais le jour où celle-ci vient attaquer des liber- « tés vitales, le gouvernement ce jour-là est le protecteur-né « des minorités. Car s'il en était autrement, la République ne

« serait que la lutte perpétuelle des partis s'arrachant le pou-
« voir pour s'opprimer les uns les autres. »

Donc, conclut l'orateur, il ne faut pas voter cette loi, « car ce n'est pas une loi de liberté. » — Cette loi, « n'est pas libérale, elle n'est pas équitable, elle n'est pas politique, je ne la voterai pas. »

M. Laboulaye, comme il l'a prouvé, ne s'est pas laissé gagner par ses collègues. Il n'a pas voulu non plus céder aux pressions d'une coterie et il a maintenu avec vigueur et talent, la liberté et la concurrence. — C'est là son honneur.

La tâche de M. Waddington, succédant à la tribune, était d'autant plus difficile, qu'il avait à répondre aux objections d'un universitaire, et qu'il était encore tout meurtri du lourd pavé que le doucereux J. Simon lui avait lancé, la veille, à la tête. M. J. Simon avait avoué que le projet du Cabinet était, pour ainsi dire, le produit d'un marché avec la gauche, puisqu'il a été présenté pour obéir au parti qui venait de triompher dans les élections. Cette situation était gênante pour M. Waddington. Aussi, l'infortuné Ministre n'a pas mieux réussi au Sénat qu'à la Chambre.

Son discours n'est qu'un assemblage confus de déclarations vagues, d'assurances déclamatoires mal imitées de M. J. Simon ; de maximes erronées et prétentieuses.

— « Nous sommes, a-t-il dit, les véritables représentants de
« la vieille tradition française, de la tradition de l'ancienne
« Royauté, de la tradition de nos anciens Parlements, de la tra-
« dition de l'Empire et du Gouvernement de Juillet... Nous
« sommes prêts à soutenir avec vous toutes les libertés qui
« ont été votées dans cette Assemblée, parce que nous en
« sommes les partisans convaincus... Nous resterons toujours
« fidèles à la tâche que nous nous sommes imposée, celle de
« résister avec une égale énergie aux pressions, d'où qu'elles
« viennent... Nous maintiendrons les droits de l'Église. »

D'après lui, les droits de l'État étant inaliénables, il n'entend abandonner aucune des prérogatives de l'État, et puisque la dernière Assemblée les a méconnus dans un moment d'en-

traînement, il n'est jamais trop tôt pour revenir dans une voie meilleure.

Néanmoins, tout en protestant qu'il ne cédait à aucune pression et qu'il restait fidèle à lui-même, suivant l'habitude de ceux qui changent d'opinion, il n'en a pas moins fait sienne la thèse de MM. J. Simon et Challemel-Lacour, et a cherché, après eux, sa justification dans les dernières élections.

« Il est certain, a-t-il dit, que, dans beaucoup d'endroits, les élections se sont faites spécialement sur cette question... Messieurs, ce sont des faits que je raconte.

« Quel était donc le devoir du gouvernement ? Le devoir du gouvernement était d'examiner s'il y avait lieu de laisser mettre en question une liberté aussi importante, une liberté aussi chère à tous nos concitoyens, une liberté que nous-mêmes nous avions défendue ; car, ne l'oubliez pas, dans cette même enceinte, l'article 1er de la loi sur l'enseignement supérieur a été voté par près de cinq cents voix contre cent vingt, tandis que l'article qui est en question aujourd'hui n'a obtenu que vingt-cinq voix de majorité. »

La question se trouvait ainsi ramenée à son vrai point de départ, à une question politique, la seule, du reste, qui ait été posée par les orateurs du gouvernement.

C'est ce qu'a fort bien compris M. le duc de Broglie, qui, laissant de côté l'insignifiante intervention du Ministre, a accepté le débat sur ce terrain, et l'a élevé à la plus grande hauteur.

M. le duc de Broglie a rappelé les objections faites l'année dernière. On avait annoncé beaucoup de difficultés pour la constitution des universités libres : ces difficultés ont été surmontées rapidement par le zèle inaccoutumé de l'initiative privée.

« On avait annoncé des harangues violentes, des publications injurieuses faites du haut de ces chaires nouvellement élevées, et qui devaient, nous disait-on, être converties en tribunes. Rien de pareil n'a eu lieu. L'on n'a pu citer à cette tribune aucun fait, aucun incident relatif, et pour ainsi dire infé-

rieur à la loi qui en puisse motiver la modification. On en revient donc toujours à la seule raison, la seule absolument qu'on puisse apporter et qui est celle-ci : il y a eu dans l'intervalle un mouvement électoral qui a amené en majorité dans la Chambre des Députés les adversaires de la loi, qui étaient en minorité dans l'Assemblée nationale. »

S'expliquant ensuite sur le principal argument tiré des élections législatives, il affirme qu'il ne convient ni à la mission, ni à la dignité du Sénat d'effacer de la législation une loi importante par cela seul qu'une opinion nouvelle est arrivée en majorité à la Chambre des Députés. — Non, ce rôle ne convient point au Sénat, la seule institution permanente et stable qui reste en France. — La mission du Sénat est d'assurer aux lois à faire l'épreuve du temps, aux lois faites le bénéfice de l'expérience. — Le Sénat a été constitué « comme une digue pour résister au flot populaire quand il s'emporte ou s'égare.» il ne faut pas qu'il cède à la première vague qui viendra battre contre lui. — Seul il est la réflexion, la durée et la tradition du pays. S'il cédait un jour sur ce point, il lui faudrait céder le lendemain sur tous les autres. Le Sénat ne doit pas céder, parce qu'on ne lui donne pas de raisons proportionnées à l'énormité de l'acte et du sacrifice qu'on réclame, parce que pour *un acte énorme*, il faut *des raisons énormes*.

Le Sénat ne doit pas céder, parce que la République n'est pas en danger, et que le jury mixte, non-seulement ne viole aucun grand principe de droit public, mais qu'il ne constitue nullement un grand péril social et qu'on ne peut pousser à cause de lui un cri d'alarme, encore moins un *Caveant consules*. — Le jury mixte est un péril aussi chimérique que celui de l'empiétement clérical. — Le seul péril qui menace serait l'adoption de la loi présentée, car cette loi ne serait qu'un premier pas dans une voie funeste et « une tendance à transporter « les débats de la politique sur le terrain religieux, à transfor- « mer nos luttes de partis, déjà si vives, mais naturelles aux « pays libres, nos luttes constitutionnelles, qui ont si fort « ébranlé la sécurité de notre pays en luttes religieuses. »

Faisant remarquer en passant, combien le langage de M. Challemel-Lacour, amer et violent à l'égard des catholiques, différait de celui de M. Jules Simon, sympathique, affectueux, mêlé même d'un peu d'onction, bien que ces deux honorables défendissent tous deux le projet ministériel, l'éminent orateur se demande pourquoi les républicains poursuivent avec tant d'acharnement la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. — Il les montre agités d'une crainte singulière, de la *peur de faire peur*, affectant la réserve, déclarant qu'il faut ajourner les réformes financières, économiques, militaires, les fameuses destructions nécessaires qu'ils avaient promises. — Il a parlé de ces impatients amis qu'il fallait songer à satisfaire. Pour les faire patienter, il était nécessaire de leur accorder quelque chose. C'est pour les apaiser, les amuser, qu'on leur a abandonné les intérêts religieux, qu'on leur a livré, pour commencer, la collation des grades.

Il faut, dit en terminant le brillant orateur, il faut que le Sénat résiste, qu'il déjoue cette tactique et ne mette pas le pied sur une pente fatale. « S'il ne résiste pas, s'il cède aujourd'hui, une première épreuve sera suivie d'une seconde, « une seconde d'une troisième, et alors il faudra bien que le « Sénat se décide à résister un jour, mais ce sera trop tard « peut-être pour s'opposer à des passions surexcitées avec « une autorité amoindrie. »

IV.

C'est la quatrième journée qui commence et rien ne fait prévoir que ce sera la dernière ; car la comédie de M. Jules Simon, rejouée déjà par M. Waddington, vient de reparaître sur la scène. C'est M. Bertauld, professeur de droit et criminaliste distingué, mais orateur prolixe et grand ami des banalités, qui se charge de la faire siffler. M. Bertauld, sénateur de la gauche, a suivi la même méthode que ses amis. Il a cru porter un coup terrible à la loi de 1875, en apportant à la tribune des déclarations catholiques ; en laissant entendre qu'il était président d'une conférence de Saint-Vincent de Paul, et

marguiller de sa paroisse. Mais, conclure de là qu'il est catholique, et qu'en cette qualité, il doit voter et faire voter contre la liberté des catholiques, c'est, il faut l'avouer, une logique singulière pour un professeur de droit.

La gauche qui n'est pas difficile, lui a trouvé de l'esprit, lorsqu'il a parlé du catholicisme *conformiste;* elle l'a encore applaudi, lorsque marchant à son insu sur les traces de M. Jules Favre, il a déclaré que les ultramontains n'étaient pas des catholiques. Tout le reste du discours est de la même force. M. Bertauld n'a pas trouvé l'ombre d'une raison nouvelle ; il n'a fait que ressasser des arguments banals qu'il devenait inutile de réfuter, nos adversaires ne se lassant pas de les produire.

En conséquence, la clôture est demandée. L'épreuve ayant été douteuse, la discussion continue.

M. de Belcastel monte à la tribune. L'honorable sénateur ne voulant pas rentrer dans un débat épuisé, en fait un résumé clair et chaleureux, dans un discours vigoureux et ferme. Il a eu l'heureuse idée de se faire l'interprète des signataires de cette masse imposante de pétitions qui a été déposée sur le bureau sénatorial. Puis, dans sa péroraison, il a rappelé les réclamations unanimes de l'épiscopat, et conjuré ses collègues de rester fidèles à la parole solennellement donnée à la France par l'Assemblée souveraine de 1871.

La cause soutenue par le ministère était gravement compromise. M. Dufaure le comprit. C'est alors qu'il monta à la tribune et essaya de peser sur le Sénat, en lui proposant un marché qui, s'il eût été accepté, aurait pour longtemps déconsidéré la Chambre haute.

L'abrogation des articles 13, 14 et 15, n'a, dit-il, aucune importance et ne compromet nullement l'avenir. Le péril n'est pas là, il est dans l'attitude radicale de la Chambre des députés, attitude qui, en dépit des déclarations de M. Waddington, inquiète fortement le ministère. Nous désirons conclure une alliance défensive avec le Sénat. Si le Sénat donne comme gage au ministère la mutilation de la loi de 1875, *ce qui rétablirait les choses dans l'état où elles ont été pendant soixante ans*,

le ministère gouvernera avec le Sénat ; sinon, il se verra obligé de se rejeter du côté de la Chambre des députés.

Cette honteuse proposition de marché, faite en pleine séance publique, souleva les rumeurs de la droite qui ne voulut pas laisser passer sans protestation cette tentative de pression parlementaire. Elle amena une vigoureuse riposte de M. Paris, rapporteur de la Commission. Ce fut le dernier effort en faveur de la liberté, après lequel la clôture de la discussion générale a été prononcée.

Un amendement de M. Wallon demandant que la discussion du projet Waddington fut renvoyée à la session prochaine a été repoussé à égalité de voix : 139 contre 139.

La grosse question, celle d'où dépendait la victoire ou la défaite de la liberté était de savoir si le Sénat voulait passer à la discussion des articles du projet de la loi. — Passer à la discussion des articles, c'était une défaite probable lors du vote sur l'ensemble ; repousser la discussion, c'était rejeter *a priori* le projet tout entier, c'était presque la question préalable.

Après une demi-heure d'une attente anxieuse, le résultat du scrutin fut proclamé.

Nombre des votants...	283
Majorité absolue......	142
Pour l'adoption.......	139
Contre...............	144

La majorité conservatrice avait repoussé le projet Waddington et conservé la liberté de l'Enseignement supérieur. Les catholiques et les conservateurs qui avaient si vaillamment combattu, sortaient vainqueurs de cette grande bataille de quatre jours. Leur joie fut immense, mais calme comme toujours. Leurs adversaires, au contraire, se sont répandus en torrents d'injures, et on fait entendre les plus terribles menaces. Que les catholiques se tiennent donc prêts pour de nouveaux combats.

A. Laillier.



L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN ANGLETERRE [1].

On est habitué sur le continent à ne voir en Angleterre que les deux célèbres Universités d'Oxford et de Cambridge, et peu connaissent le travail intérieur, si fécond en résultats heureux, qui sont aujourd'hui autant de conquêtes *revendiquées*, et dues au labeur incessant du corps catholique entier dans ce pays; travail persévérant et opiniâtre, ou plutôt admirable et divin, dont la foi catholique est seule dépositaire, « appelant », pour citer l'auteur du *Génie du Christianisme*, « à son œuvre im« mense et difficile *tous* ses fils et *toutes* ses filles à son aide. » Citons aussi à côté de cela un éminent homme d'État protestant, par conséquent non suspect de partialité : « Une telle « œuvre (l'instruction populaire) réclame nécessairement l'as« cendant d'un pouvoir étendu et permanent, tel que celui de « l'État ou bien l'influence morale (nous dirions *religieuse*) tou« jours active et persévérante de l'Église et de sa milice. » (M. Guizot.)

Or, l'État n'étant pour rien en Angleterre dans les progrès de l'enseignement catholique, nous avons vu jusqu'à ces derniers temps, les lois du pays contraires à toute fondation catholique, et l'Acte d'émancipation qui paralysait complétement l'action de l'Église, soumettant à des pénalités rigoureuses toute association religieuse. Et, bien qu'en 1832 l'Acte de tolérance eût quelque peu modifié ces rigueurs, toutefois les institutions de charité catholique étaient-elles exclues de l'Acte des établissements charitables, et ce ne fut qu'en 1860 que

(1) Une personne étrangère, qui s'intéresse vivement à nos travaux, veut bien nous adresser cette remarquable étude sur l'Enseignement catholique en Angleterre. Qu'il nous soit permis de lui exprimer ici nos remerciements, au nom de tous les lecteurs de la *Revue*.

toute liberté lui fut désormais garantie. — L'Église et sa milice ont donc seules combattu *le bon combat*, et le rétablissement de la hiérarchie, en 1850, a inauguré vraiment l'ère du progrès immense qu'a fait l'enseignement catholique.

En 1847, par acte du Conseil privé, les écoles catholiques ayant reçu une première autorisation, il se forma, sous une direction laïque un Comité catholique des écoles pauvres, composé des noms les plus illustres de la vieille noblesse, restés fidèles à l'Église.

Dès cette renaissance du catholicisme en Angleterre, on vit d'abord deux écoles normales fonctionner avec le plus grand succès, et apporter au développement de l'éducation primaire leur contingent indispensable d'instituteurs et de maîtresses; ce furent l'école normale d'instituteurs de Sainte-Marie de Hammersmith, créée en 1854, et celle des sœurs de Notre-Dame, à Liverpool, dont l'œuvre a été jugée d'une importance si prééminente aux termes du rapport du Comité protestant du Conseil d'enseignement, que, sur sa proposition urgente, une seconde école a été ouverte par la même communauté à Wandrevorth, banlieue de Londres, et elle compte, en outre, 17 écoles primaires. Les écoles normales, régies par les mêmes statuts que celles du gouvernement, sont soumises aux examens des inspecteurs délégués d'office, et l'on est surpris des termes élogieux, par lesquels les rapports officiels constatent les bienfaits publics de ces institutions en vue « de la diffusion « de l'enseignement primaire et de l'émulation produite par là « dans les masses, comme dans l'intérêt général de la civili- « sation. »

L'école normale de Hammersmith qui doit en partie son organisation au révérend recteur actuel de l'Université catholique, fournit actuellement 35 instituteurs, et celle de Liverpool, 36 institutrices, ayant le brevet de capacité. Dans la période de 17 années, ou de 1853 à 1870, le nombre des écoles primaires et élémentaires s'est multiplié cinq fois, sans que ce progrès s'arrête. (Rapport du Comité, 1871.)

On compte aujourd'hui dans le Royaume-Uni 488 couvents,

voués la plupart à l'instruction populaire, dont 258 dans la Grande-Bretagne, et 230 en Irlande.

En remontant des écoles pauvres aux écoles industrielles et à celles des classes élevées, aux séminaires, aux colléges d'enseignement supérieur, quelle nomenclature intéressante des bienfaits des fondations religieuses qui ont propagé l'instruction sur le sol britannique avec la vieille foi jadis si féconde en célébrités!

Nous voyons, au début de ce siècle, l'Angleterre très-arriérée dans l'éducation populaire, et plus que partout ailleurs, les lettres, le monopole exclusif des hautes classes de la société dans les écoles supérieures et les Universités, fondations d'origine catholique, et qui au XIIe siècle remplacèrent les colléges monastiques, jusques-là les seuls, l'éducation laïque et universitaire ne s'étant pas encore mêlée à l'enseignement clérical de cette époque.

Lorsque le courant de la renaissance des études libérales, sous la direction suprême de l'Église, sortit de Bologne la Docte, *Mater studiorum*, s'arrêta pour former sa rivale Padoue, traversa l'Italie, la France, l'Allemagne, grossissant sous le souffle du quatrième Concile de Latran et de Papes tels qu'Urbain IV, Boniface VIII, etc., agglomérant des milliers d'étudiants dans ses académies, on vit surgir Oxford, qui fleurit bientôt avec ses trente mille *scholars!* Oxford et Cambridge resplendirent d'illustrations et de science dès l'aurore de 1300 jusqu'à la Réforme, lorsqu'en vertu de sa suprématie sacrilége, Henri VIII fit défendre l'enseignement de la philosophie et de la logique scolastique, et que sous le règne suivant l'école de Divinité fut fermée. Les précieuses bibliothèques catholiques furent livrées aux flammes, et un nouveau souffle bien différent du premier, instaura dans les écoles réformées l'esprit de raison, ou en propres termes comme le reconnaissent certains écrivains protestants même, le *rationalisme* et l'indifférence, en inaugurant le système moderne d'*humanités* purement grecques et latines.

Mais bien longtemps avant cela des abus graves s'étaient

glissés par le côté moral dans cette agglomération d'une jeunesse ardente, sans lois ni statuts définis; les excès qui s'en suivirent effrayèrent, et l'on s'efforça de les réprimer par des règlements religieux, se rapprochant de ceux qui avaient gouverné les premiers colléges monastiques. Ainsi, le XIVe siècle, vers sa fin, vit la fondation de deux colléges qui, par leur importance, ont été justement regardés comme les modèles de tous ceux qui les ont suivis, ce furent ceux d'Oxford et de Winchester, dûs au génie de Wil. Wykeham en 1386. Le premier était appelé à compléter le système collégial universitaire, et le second inaugura un autre système national, celui des *écoles publiques*. Le but de l'un et de l'autre était de procurer un cours complet d'enseignement libéral, depuis les premières classes de grammaire jusqu'aux plus hautes facultés, tout en soumettant l'instruction intellectuelle la plus large aux règles de la discipline la plus sévère, et la subordonnant à l'autorité de l'élément religieux dans son développement le plus complet, de façon à imprimer à l'éducation dans son entier, ce caractère de moralité qui doit être le trait distinctif de la jeunesse catholique, et qui seul constitue une éducation solide et vraie.

Wykeham adopta ce principe dans toute sa force, et c'est là qu'est l'importance de son œuvre. Avec une admirable discrétion, il sut l'adapter aux besoins et aux coutumes de son temps; plus que cela, il réussit à l'enraciner si parfaitement dans l'esprit public en Angleterre, que ce sentiment résista aux coups violents de la Réforme, et qu'il s'est conservé malgré trois siècles de protestantisme avec ce respect traditionnel qui entoure toutes les vieilles institutions dans ce pays si éminemment conservateur, bien que libéral.

Une multitude de colléges furent, dès ce temps, créés sur les mêmes bases et le même plan; les principaux sont ceux d'Eton, qui suivit de près celui de Winchester, ceux de Rugby, d'Harrow, etc., tous protestants aujourd'hui; enfin, tout récemment, calquée sur le système de Wykeham, a été fondée l'école publique de Kensington, et toujours dans le

même esprit, le collége-université catholique, fondation appelée à couronner les fastes déjà si glorieux de ce quart de siècle, depuis le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre, et à laquelle il sera juste de consacrer une étude spéciale.

Nous aimons ici à citer ces lignes de Macaulay : « En réfléchissant aux assauts violents auxquels l'Eglise catholique a « résisté, il serait difficile de concevoir ce qui pourra jamais « causer sa ruine... » Ce témoignage d'un esprit remarquable et *d'un adversaire*, nous remet à la mémoire le texte suivant de l'Évangile : « Que ferons-nous, disaient les chefs de la Synagogue, car cet *homme* fait beaucoup de miracles..... Tous « croiront en lui... » L'oracle de Gamaliel aussi ne cesse de se réaliser : « *Si ex hominibus opus hoc, dissolvetur, si vero ex Deo « est, non poteritis dissolvere illud...* » Oui, qui a des yeux pour voir, qu'il voie donc, et en Angleterre beaucoup ont vu déjà et ils ont cru !... Quelle vitalité dans le catholicisme, *quelles vies* dans l'apostolat catholique !... La réserve nous est imposée quant aux hommes, mais il est doux de publier les faits.

Dans le quartier sud-ouest de la grande métropole, le plus sain, le plus *fashionable*, habité presqu'exclusivement par des catholiques, au centre de rues élégantes, nouvellement alignées, qui s'étendent des églises de la pro-cathédrale et des R. P. Carmes à celles des R. P. Servites, et de Sainte-Marie de Hammersmith, un vaste terrain d'environ 5 hectares, a été *acquis à perpétuité;* clos naturellement par trois lignes du district railway, il est conséquemment isolé de tout édifice. C'est là que s'élève l'école catholique provisoire ou *public-school,* fondée en 1873, par Mgr Capel, Recteur de l'Université catholique de Londres. Comme toutes les origines des œuvres du christianisme qui ont perpétué la *Crèche de Bethléem*, le commencement de celle-ci fut tout humble. Quelques enfants rassemblés dans une salle du rez-de-chaussée de l'habitation du révérend Recteur, furent le noyau, qui se développant bien vite, réclama un plus ample local. Des familles honnêtes de professeurs ouvrirent leurs tables aux élèves, et bientôt leur offrirent des pensions entières. Ce fut alors que par une de ces

chances heureuses que la Providence se plaît à mettre à la portée des pieux fondateurs, le magnifique enclos se trouva en vente... Bientôt trois corps de bâtiments avec chapelle en charpente, tels qu'on sait les construire en Angleterre, pour le comfort et la solidité, surgirent comme par enchantement, le terrain fut nivelé pour le *jeu de cricket*, complément indispensable de tout collége dans ce pays, et ceint d'une rangée d'arbres. En même temps, cette Providence admirable envoyait au choix du révérend Directeur de nouveaux convertis des Universités d'Oxford et de Cambridge, éminents par leur science des lettres et de la discipline, et il put nommer le principal ou *head-master*, puis le chapelain et des professeurs distingués; le nombre des jeunes élèves s'accrut jusqu'à 70, et la nouvelle institution fonctionne avec cette unité de vues et d'ensemble, marquées au coin du système ancien collégial de Wykeham, appelé *home-education*, car il unit la liberté relative de la vie de famille à la règle essentiellement stricte et religieuse des colléges primitifs semi-monastiques.

On y sent le souffle du catholicisme pur s'identifiant à la vie en quelque sorte déjà publique de cette jeunesse et lui imprimant une direction sûre, basée sur un fond de piété vraie. Constatons en passant que le *respect humain* étant presque inconnu en Angleterre, l'indépendance de conscience est aussi bien garantie aux dissidents et aux protestants que la soumission humble et la pratique de leurs dévotions est laissée aux enfants de la sainte Église. Cela tient aux lois libérales du pays. Mais si elles permettent les controverses en matière religieuse, elles défendent l'*irréligion, qui s'afficherait publiquement ; l'impiété n'y a pas encore son drapeau.*

Cette digression nous amène à conclure que le gouvernement accorde une sorte de protection à tout ce qui est d'utilité publique, extérieure ou morale et scientifique, dans l'intérêt du bien-être et de la civilisation. De là les progrès surprenant des œuvres catholiques dans ces dernières années, et l'influence qu'ont gagnée les membres éminents du clergé soit par la prédication, soit par des actes de zèle et de dévoue-

ment. Un orateur sacré de distinction devient un homme public, sa parole a du poids dans le pays et son caractère lui donne un haut rang dans l'opinion : indépendamment de sa dignité dans le sacerdoce, il a la dignité du talent, le plus honorable des prestiges.

Mais que les labeurs et les sacrifices du clergé catholique sont peu connus ! Dieu seul en tient compte, — ici-bas ils vont se perdre comme un cours d'eau dans l'océan des temps ! !

Cependant ne sont-ils pas du domaine universel de la catholicité ? Parmi ses gloires les plus saintes ?

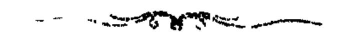
Certes la foi de ces apôtres transporte les montagnes... Mais encore y a-t-il le côté matériel de toute œuvre sur terre. Hélas ! doit-il peser entièrement sur ces serviteurs de Dieu, qui donnent leurs vies dans une abnégation constante et généreuse d'eux-mêmes ?

Dans peu de temps d'ici, deux cents, trois cents jeunes gens catholiques, une génération nouvelle viendra demander la haute instruction à l'école publique de Kensington. La prévoyance du Révérend Directeur a confié à l'habile architecte catholique, M. Goldie, le soin de faire le plan d'un édifice spacieux et noble, un monument digne de restaurer les gloires des anciennes écoles, perdues dans les revers de la Réforme. Ces plans sont prêts et la conception en est des plus heureuses. Selon le désir du fondateur, le style d'architecture est le gothique du xve siècle, rappelant aux fidèles de ce pays le style traditionnel des anciens collèges d'Oxford, de Cambridge, d'Éton et de Winchester, dûs au zèle pieux de leurs ancêtres. Les vastes salles d'étude, la librairie, le musée, etc., seront en rapport avec l'importance de l'institution, ainsi que la chapelle, dont le dessin laisse admirer les proportions sveltes et élégantes, et ce cachet religieux et sacré qui est le propre de M. Goldie.

Les travaux vont commencer incessamment. Qui dira sur quels fonds s'élèvera l'édifice ?... Nous n'avons nulle autorité pour adresser de réclame à la piété de ceux qui ont à cœur les grands intérêts de la catholicité. Ils sont plus nombreux

et, dirons-nous, plus généreux en France que partout. En Angleterre, le croira-t-on, les catholiques sont pauvres ; la plupart ont perdu, par le fait de leur conversion, leur part de patrimoine ; les autres ont subi les coups de la persécution, et puis les *fondations se multiplient,* il en surgit tous les jours... Mais il nous a été donné de voir de près et d'apprécier le zèle ardent qui a inspiré l'entreprise que nous venons de faire connaître et qui poursuit héroïquement sans relâche l'espérance si chère de la *régénération* de sa patrie dans le baptême de la vraie foi. Nous nous arrêtons avec un respect plein d'admiration devant ce plan immense fondé *sur la foi seule...* Ah ! sainte foi ! puissent vos rayons émouvoir bien des cœurs !... et si les esclaves de l'antiquité, obéissant à des tyrans, ont apporté pierre sur pierre, chaque grain de sable qui a formé la masse gigantesque des pyramides, que ne peut-on attendre de ceux qui obéissent à la douce loi d'amour ? Donnant sans cesse l'*obole* qui doit leur amasser les trésors impérissables des récompenses éternelles... Encore une fois, ceci n'est point une réclame, c'est le tribut d'hommage d'un cœur catholique disant avec le grand Apôtre : *Benedictus Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ, ut possimus et ipsi consolari eos qui in omni pressurâ sunt.*

De. St-F.



LA LECTURE ET LE CHOIX DES LIVRES.

LETTRE III.

VÉRITABLE BUT DES ÉTUDES CLASSIQUES.

---

5 septembre. . . . .

Mon cher enfant,

Pour suivre avec succès les classes supérieures, il faut lire des livres sérieux et bien choisis. Si j'insistais trop sur ce point, je vous donnerais peut-être des regrets au sujet des utiles lectures que vous pouviez faire et qui vous auraient été d'un si grand secours..... Mais laissons le passé : je sais que que vous avez lu de bons livres, et d'ailleurs, au jour des récompenses, vous ne partiez pas les mains vides, et les prix que vous avez obtenus prouvent bien que vous n'avez pas fait sans profit ce cours de rhétorique qui est à mon avis tout-à-fait capital et décisif.

Savez-vous maintenant quelle serait mon ambition ? Je voudrais vous inspirer de saines idées sur la valeur des études qui se font sur les bancs de l'école et vous montrer la nécessité de les poursuivre plus tard avec ardeur ; je voudrais vous convaincre que, si la lecture est nécessaire pour féconder les leçons d'un maître, elle vous sera plus indispensable encore pour compléter vos études classiques.

Sur les bancs de l'école, retenez bien ce mot, *vous apprenez seulement à étudier*. Prétendre à un but plus élevé durant les classes, c'est s'abuser étrangement ; tous les hommes sérieux,

tous ceux qui ont pratiqué l'enseignement avec intelligence, vous diront que c'est là une sorte d'axiome en fait d'éducation. L'instruction classique a pour but de donner à l'adolescent la clef des sciences diverses ; à lui maintenant de se servir de cette clef pour pénétrer dans le sanctuaire et parcourir le vaste champ des connaissances humaines. Jusqu'à la fin des classes, vous avez des maîtres ; quand vous les aurez finies, vos guides et vos maîtres les plus assidus seront les bons livres. Que faites-vous tout-à-l'heure? Vous travaillez à former votre raison, votre jugement et votre goût. Les facultés de votre intelligence sont des instruments qu'il vous faut développer, assouplir et perfectionner. Quel sera donc le meilleur professeur?—Mais c'est celui qui donne beaucoup de science à ses élèves, me direz-vous peut-être. — Point du tout : donner la science à cet âge est radicalement impossible. Mais celui qui fournit à ses élèves les instruments les mieux trempés et qui leur apprend à les manier avec aisance et sûreté, voilà le meilleur maître.

Que peut savoir l'écolier au terme de ses études classiques? Rien, ou presque rien. Il n'a pu que parcourir rapidement les éléments des sciences : il avait à embrasser tant de branches diverses, et à chacune, si peu de temps à donner ! Tout, jusqu'à la faiblesse de son âge, tout s'oppose à ce qu'il approfondisse sérieusement une question. Mais si vous rencontrez des maîtres intelligents et dévoués, des maîtres qui vous inspirent le goût du savoir, l'amour des lettres et des plaisirs de l'esprit, s'ils allument en vous ce feu sacré qui ne s'éteindra pas au contact du monde, en face de ses folles joies, de ses plaisirs énivrants, vous êtes vraiment heureux, et vous devez à vos maîtres une reconnaissance éternelle.

Que rapportent aujourd'hui de leurs études classiques la plupart des bacheliers? J'admets, tant qu'on voudra, d'honorables exceptions, et je parle du plus grand nombre. Est-ce la passion du vrai et du beau qu'ils en retirent? Est-ce le besoin d'étudier encore, d'approfondir les œuvres de génie dont ils ont expliqué quelques pages? Pas le moins du monde,

et c'est justement le contraire qui arrive. Il est bien vrai, le programme du baccalauréat est ridiculement chargé. C'est une encyclopédie, au moins en miniature, de toutes les connaissances humaines. Aussi, ces quelques bribes de science que les élèves ont si vite ingurgitées, comme ils les ont plus vite encore oubliées !... Nul attrait, nul amour, nul enthousiasme pour ce qu'ils étudient. Ils ne voient que l'examen et le programme ; ils n'ambitionnent que de réussir ; ils ne redoutent que les questions mal comprises et les réponses défectueuses. On les pousse, on les *chauffe*, on les exténue ; et puis, l'examen passé, ils font le serment de ne plus ouvrir un de ces livres qui leur ont causé tant de tortures, et d'ordinaire ce serment est très-bien tenu.

« Avant l'invention des programmes imprimés, dit un homme d'esprit, les élèves pouvaient impunément se passionner pour telle partie de leurs études, contracter un goût très-vif pour telle branche du savoir, grec, latin, histoire, philosophie.... J'ai vu encore de mon temps, sur les bancs mêmes des colléges, des condisciples qui aimaient de passion une langue, un auteur, une science, une époque de l'histoire, une doctrine philosophique ; mais pendant quatorze ans que j'ai contribué comme examinateur à la fabrication des bacheliers, je n'en ai pas rencontré un seul dont les réponses ne témoignassent d'autant de *passion* pour le diplôme qui *débarrasse* du souci d'apprendre, que de *superbe indifférence* pour toutes les matières de l'enseignement (1) ».

Mais le maître véritable, le maître qui comprend sa noble mission, que fait-il ? Il sait que les études classiques sont par dessus tout une gymnastique intellectuelle ; il n'oublie pas que ce qui fait la valeur d'un homme, c'est la *qualité* de son esprit, et non pas la *quantité* des connaissances que l'esprit contient. Fort de cette conviction, il s'attache à former le jugement de son élève, à donner à son esprit de la force et de la pénétration, à épurer son goût, à développer avec sagesse son ima-

(1) V. de Laprade, *De l'Éducation libérale*, p. 41.

gination et sa sensibilité; et pour y réussir, il s'affranchit le plus qu'il peut des programmes absurdes et des fastidieuses nomenclatures. Il prépare l'enfant à étudier plus tard par lui-même, à s'instruire seul et sans le secours d'un maître; il lui inspire surtout le désir de savoir. Si ce maître est vraiment chrétien, s'il aime la vérité et l'Église qui en est la dépositaire, il montre à son élève les sources pures et abondantes où il trouvera de solides connaissances, où il puisera des convictions fortes, ardentes, inébranlables. En ne faisant que cela, votre professeur vous rend un immense service : mais, souvenez-vous en bien, mon enfant, même un excellent maître ne peut et ne doit faire que cela.

Et le jeune étudiant, quel est son rôle et son devoir? Aussitôt qu'il a fini ses classes sous la direction de ses maîtres, il faut qu'il les recommence lui-même vaillamment et sur une plus large échelle. Il ne sait rien encore d'une manière solide, complète, approfondie; et en revenant sur ses livres à un âge plus avancé, avec une raison plus mûre, il découvrira une foule de choses qu'il n'avait pas même soupçonnées. Il verra que, sur certaines parties de la science, il ne savait pas même le premier mot. Il devra donc lire alors plus que jamais, avoir des livres bien choisis, les aimer sincèrement, les consulter fréquemment, les feuilleter sans cesse, les couvrir de ses remarques et de ses annotations.

S'il n'a pas le courage d'agir ainsi, savez-vous ce qui arrive? même après de brillantes classes, le jeune homme qui ne lit pas et qui n'étudie plus, devient presque nul; si j'osais dire le mot, il devient une *machine*. Ses classes et ses diplômes l'auront conduit à une profession ou à un emploi; il les exercera très-correctement, si vous voulez; mais, malgré cela, il sera vraiment une machine. Oh! qu'il s'en trouve aujourd'hui de ce genre dans les diverses conditions sociales! Même après des études solides, même après la conquête des diplômes, peut-être même après les succès du grand concours, qui on fait l'orgueil des parents, que de carrières brisées ou avortées! que d'espérances trompées faute d'étude et de culture!...

Puisque vous êtes encore sur les bancs, vous me direz peut-être que je m'y prends de bonne heure pour vous sermonner sur ce point. C'est vrai : mais comme je parle de l'indispensable nécessité de la lecture, j'ai voulu développer toute ma thèse et compléter ma démonstration. Il est bon d'ailleurs que vous soyez convaincu de bonne heure que vous saurez peu de chose à la fin de vos classes. Cette conviction vous rendra plus modeste et plus défiant de vos lumières.

Souvenez-vous donc, cher enfant, que vous ne faites maintenant que préparer vos armes pour les grandes luttes de la pensée et pour les labeurs qui vous attendent dans la profession que vous aurez embrassée. Pour ne pas oublier les connaissances acquises, pour suivre la marche et les progrès de la science qui sera la vôtre, pour conserver l'estime et la confiance de ceux qui vous entourent, vous devrez continuer à lire et à étudier toute la vie. Et, au fait, ne trembleriez-vous pas pour un malade qui confierait sa vie à un médecin qui n'a plus ouvert un seul livre depuis qu'il est reçu docteur? Choisiriez-vous pour défendre une cause difficile l'avocat qui laisse dormir son code dans la poussière depuis qu'il a son diplôme de licencié?

Non, mon enfant, vous ne tomberez jamais vous-même dans cette honte et cette aberration. S'il y a des machines administratives et judiciaires, des machines dans l'armée, dans les magasins, dans les ateliers, dans les salons, et ailleurs peut-être, vous ne voulez pas vous condamner, vous, à jouer ce triste rôle. Soyez donc résolu à étudier et à travailler toujours; ainsi vous compléterez votre éducation et votre instruction; vous achèverez l'œuvre de formation intellectuelle que vous avez seulement ébauchée dans vos classes.

Si ma lettre peut vous inspirer ce généreux dessein, je me consolerai volontiers de l'avoir faite trop longue et surtout assez peu amusante.

Tout à vous en N.-S.

J. VERNIOLLES.

LETTRE IV.

QUE LES ÉTUDES CLASSIQUES DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES.

12 septembre....

Je vous trouve fort aimable, mon cher Léon, d'avoir répondu si vite et si longuement à ma dernière lettre. Et puis, ce qui me plaît et m'encourage, c'est que nous sommes complétement d'accord sur ma thèse principale : *Au collége, on apprend seulement à étudier, et à la fin de ses classes, on ne sait à peu près rien.* Vous tenez, dites-vous, cette assertion pour un axiome fondamental et d'une incontestable évidence. Il est donc inutile d'insister : ce serait prêcher un converti. Permettez du moins que je vous félicite d'avoir cette conviction : je vous jure que vous vous montrez par là plus sage et plus modeste que le commun des étudiants de votre âge

« Quand je sortis du collége, dit spirituellement Charles Nodier, j'avais heureusement appris ce qu'on apprend *rarement :* j'avais appris que je ne savais rien. »

« Il est certain, dit un autre académicien, qu'on ne finit jamais ses études. Plus on avance dans la vie, plus on trouve à apprendre, et le savoir des plus savants est bien peu de chose (1). »

Il me semble pourtant que vous enchérissez trop sur ce que j'ai dit moi-même, et il y a dans votre langage une teinte d'exagération. Serait-il vrai qu'un élève, arrivé en rhétorique, ne conserve presque rien de ce qu'il a parfaitement su dans les classes précédentes? De tous ces auteurs grecs et latins qui lui ont coûté tant de veilles, lui reste-t-il seulement quelques pauvres réminiscences, quelques bribes légères? Et ces réminiscences ne servent-elles qu'à montrer les ravages faits dans sa mémoire, tout comme un vieux pan de mur, lézardé et couvert de lierre, reste là pour rappeler la splendeur d'un palais qui n'est plus? Non, non, mon enfant, vous devenez

(1) V. de Laprade.

paradoxal; juger ainsi les choses, c'est se montrer injuste pour les études classiques. Quand ces études ont été dirigées par des maîtres habiles, quand elles ne furent ni tronquées ou interrompues par la maladie, ni abrégées par d'impérieuses nécessités, elles laissent dans l'esprit des traces impérissables, et il n'est pas vrai qu'il faille aussi longtemps pour apprendre de nouveau les choses qu'on a déjà bien sues.

Mais voici une de vos réflexions qui me frappe par sa vérité et sa justesse. Par suite de notre infirmité naturelle, ce qui entre dans notre mémoire efface plus ou moins les souvenirs anciens: tandis que l'homme apprend d'un côté, souvent il oublie sur un autre point, et les connaissances nouvelles, les impressions plus récentes détruisent ou affaiblissent celles du passé. Il est fort triste qu'il en soit ainsi; mais, à mesure qu'on avance dans la vie, on reconnaît mieux cette faiblesse de la mémoire et cette mobilité d'impressions qui se succèdent sans cesse. Il y a plus encore; vous n'oubliez pas seulement ce que vous avez lu et appris autrefois, vous allez jusqu'à perdre de vue ce que vous avez écrit, ce que vous avez composé vous-même.

Dans une préface qu'il a mise en tête de ses *Mélanges*, Saint-Marc Girardin s'exprime ainsi : « Il y a dans ce recueil deux ou trois articles dont on m'a beaucoup loué; j'étais tenté de les croire immortels; en les relisant, je me suis aperçu que je ne m'en souviens plus moi-même (1). »

Pour mon compte, il m'est arrivé de relire, après dix ou douze ans, telle page que j'avais écrite avec grand soin, avec une forte conviction; c'était bien le fruit de mes réflexions personnelles, c'était bien le produit de mon intelligence ou de mon cœur. Eh bien, après ce temps, tout paraissait nouveau pour moi. Je pouvais encore trouver ces idées justes et raisonnables, il ne me déplaisait pas de les avoir ainsi exprimées: mais, dans mes souvenirs, nulle trace n'était restée de ces sentiments et de ces pensées. C'était l'impression que m'aurait faite un auteur à peu près inconnu.

(1) *Souvenirs d'un Journaliste.*

Ainsi, mon cher Léon, si l'on veut conserver les connaissances acquises, si l'on ne veut tomber bien vite dans ne honteuse ignorance, il faut revenir souvent sur les mêmes matières. Comme vous le dites fort bien, l'instruction classique est un commencement qui attend sa continuation et son perfectionnement; c'est le fondement destiné à supporter l'édifice et qui appelle nécessairement une construction; c'est le sillon tracé dans le champ de l'intelligence et qui attend le grain que l'on doit y semer. Dans la langue scolastique, qui vous sera bientôt familière, vous diriez que l'instruction classique est *ordonnée* à sa perfection comme le corps humain est *ordonné* à l'âme, et c'est très-vrai. Sans une instruction plus complète, le cours des études classiques n'a pas sa raison d'être, pas plus que le corps humain sans l'âme qui le complète et lui donne sa perfection.

Cette vérité que tout le monde admet en théorie se trouve malheureusement oubliée dans la pratique; elle est surtout foulée aux pieds dans notre système actuel de pédagogie. Les plans d'études, les programmes, les questionnaires, les manuels sont rédigés comme si l'enfant devait posséder toute science à la fin de ses classes, et ne devait jamais plus rouvrir un seul des livres qu'il a étudiés. En fait, la plupart des jeunes gens n'étudient plus après la sortie du collége, et l'on s'est dit alors : efforçons-nous de leur apprendre le plus possible; qu'ils parcourent, du moins en les effleurant, toutes les connaissances humaines; qu'ils aient une légère teinture de tout ce qu'ils devraient savoir; ce qu'ils n'auront pas appris sur les bancs, ils ne le sauront jamais. De là ces programmes encyclopédiques qui fatiguent maîtres et élèves, dégoûtent complétement de l'étude, et conduisent à l'ignorance et à l'abrutissement.

Quelle funeste aberration! Comme si les études n'étaient pas la gymnastique de l'esprit, chargées de lui donner pour plus tard de la solidité, de la souplesse et de la vigueur! Enseignez donc à ce pauvre enfant de bonnes et sages méthodes, inspirez-lui de nobles et salutaires tendances, donnez-lui le goût des jouissances intellectuelles, fortifiez et agrandissez

son jeune esprit, préparez son âme à se passionner pour le beau et le vrai, et c'est assez. Mais il semble au contraire que tout est calculé pour énerver l'âme et l'esprit des enfants. Comme on les veut universelles, les études sont forcément superficielles et hâtives. « Contraint d'effleurer toutes les connaissances humaines, l'élève ne prend goût à aucune : il y touche, mais *il n'y mord pas.* »

Gardons-nous toutefois de revenir sur ce que je vous ai dit dans ma dernière lettre. Vous comprenez la nécessité pour les chrétiens d'étudier beaucoup et de continuer toujours à s'instruire, tant mieux ; vous en aurez plus d'ardeur pour le travail. Les chrétiens, en effet, doivent combattre toutes les erreurs, et dans notre siècle les erreurs pullulent. La vérité est *une* comme la ligne droite : mais les lignes qui s'écartent de celle-ci peuvent se multiplier à l'infini. Les ignorances, les sophismes, les subtilités, les mensonges et les sottes accusations se présentent à chaque instant et sous toutes les formes. Il faut pouvoir répondre à tout et venger sur tous les points les droits de la vérité.

Oui, cette obligation de combattre l'erreur incombe aujourd'hui à tout catholique sérieux et instruit. Des hommes de perdition travaillent avec acharnement à corrompre l'enfance et la jeunesse ; ils ouvrent devant elles des écoles empoisonnées et veulent fermer la bouche aux maîtres de la pure doctrine. Que faut-il faire en ce violent combat? Vous rendre capable de défendre l'Église par votre savoir et vos lumières. Nos ennemis se servent de l'histoire, de la philosophie et de la littérature, du progrès des sciences, des découvertes modernes pour attaquer Dieu et sa sainte loi : employons les mêmes armes pour soutenir les droits de la justice et de la vérité.

Mais je ne veux pas empiéter sur des questions qui viendront plus tard dans notre correspondance. Vous concluez votre lettre en me disant que vous sentez en vous l'amour pour l'étude, que vous voulez reprendre et refaire vos classes, quand vous en aurez le loisir : je vous en félicite. Alors vous

verrez de plus en plus que vous n'avez fait qu'effleurer les plus graves questions ; mais il sera bon de vous faire d'avance un plan d'étude, et de savoir comment vous composerez votre petite bibliothèque : nous pourrons en causer dans nos prochaines lettres.

Toutefois je veux vous dire auparavant que la lecture et le travail sont la source des plus nobles jouissances et le meilleur préservatif contre les périls de la jeunesse. Ce sera l'objet d'une lettre qui ne se fera point attendre.

Tout à vous en N.-S.

J. V.



REVUE DU MOIS.

Paris, 25 juillet 1876.

SOMMAIRE. — I. La première aux Jésuites. — II. Invalidation de M. de Mun. — III. M. Challemel-Lacour, catéchiste. — IV. Un jeu d'enfants. — V. Les Universités catholiques : Lille, Angers, Paris. — Deux documents.

I.

Ce qui domine le mois de juillet au point de vue de notre recueil, c'est encore la question de la loi de l'Enseignement, qui sort enfin saine et sauve de la torture inhumaine qu'on lui a fait subir.

Nos adversaires n'ont pourtant rien épargné pour l'étouffer dans son berceau, les coups de massue et les coups d'épingles, l'épée et le croc-en-jambe.

Il serait un peu rétrograde aujourd'hui de revenir sur les pétitions des catholiques qui sont arrivées au Sénat jusqu'au dernier moment. Les réclamations des évêques sont venues toutes, et ont opéré ce miracle de faire triompher la cause de la liberté à ce jugement de Dieu déféré par les ennemis.

En attendant les débats, M. Waddington refusait à l'Université catholique de Paris de constituer le jury mixte concédé par la loi du 12 juillet, sous prétexte que ce serait préjuger la décision du Sénat. Rien n'est sacré pour un républicain. Pourtant, sous le régime des lois, il serait bon de ne pas préjuger l'abolition des lois. Si la loi n'est plus sacrée tant qu'elle subsiste, par quel arbitraire veut-on nous gouverner? L'Université catholique n'a pas jugé à propos de réclamer au Conseil d'État contre ce sans façon du ministre. Mais le Sénat l'a dispensée de ce soin.

Après l'arbitraire, l'intimidation. D'après plusieurs journaux, certains fonctionnaires ont été menacés de mesures administratives pour avoir signé les pétitions au Sénat. Nous ne savons pas si c'est vrai, mais c'est dans l'esprit de la situation.

Mais la grande aubaine de toute la queue des libres-penseurs qui

poussaient le ministre, ce furent les Jésuites. Les Jésuites sont toujours bons à servir de plastron. Le 29 juin était le second jour des compositions écrites qui forment la première partie des examens pour l'admission à l'école polytechnique. Avant d'entrer dans la salle, le bruit se répandit que le sujet de géométrie descriptive était connu de plusieurs candidats. Le bruit fut trouvé exact et la composition remise au lendemain.

L'occasion parut bonne, on la saisit. Avec un ensemble merveilleux, toutes les feuilles radicales tombèrent sur les élèves de Sainte-Geneviève, ancienne rue des Postes, aujourd'hui rue Lhomond. Cette école dirigée par les RR. PP. Jésuites, a le don d'exaspérer chaque année les adversaires de l'Enseignement catholique, par les succès brillants qu'elle remporte. Sans attendre aucune preuve, les radicaux se hâtèrent de dénoncer les Jésuites. Et comme plusieurs fois déjà, dans les années précédentes, le bruit avait couru que le sujet des compositions était mal gardé, les radicaux trouvèrent là le secret des succès de l'école Sainte-Geneviève.

La campagne était d'autant plus maladroite, qu'elle mettait en cause la probité des professeurs de l'école polytechnique. Alors, que devient l'impartialité tant célébrée des examinateurs de l'État ? Hâtons-nous de dire que ces soupçons dans le cas présent, n'avaient aucun fondement.

La *République française* laissa voir de suite où tendait tout ce tapage : « Cette grosse affaire, dit-elle, vient à point pour éclairer le public et le Sénat. On voit quelles raisons décisives les cléricaux ont pour tenir avec tant d'opiniâtreté aux jurys mixtes et à la collation des grades ; ils ont des petits moyens pour corriger les erreurs de la fortune et celles de leurs élèves. On devine de quels flots d'incapables et de fruits secs, ces grecs d'une nouvelle espèce inonderaient les grands services, le haut enseignement et la société. »

Le R. P. Dulac, supérieur de l'école Sainte-Geneviève, adressa immédiatement un démenti à la *République française* et aux autres journaux qui lui faisaient chorus. Les élèves protestèrent également avec énergie, et affirmèrent que pas un seul d'entre eux ne connaissait le sujet de la composition. Mais la *République* ne peut se hausser jusqu'à comprendre ce que vaut la parole d'honneur d'un homme et de nobles jeunes gens.

Une enquête, ouverte sur le champ par le Ministre de la Guerre, et dont le résultat fut inséré dans l'*Officiel*, découvrit qu'aucune

maison n'avait été privilégiée, et que les élèves des divers lycées, des colléges Rollin et Chaptal, et des autres établissements privés étaient arrivés au concours également renseignés.

La question fut portée à la Chambre des députés par une interpellation de M. Gambetta. L'orateur montra bientôt quelles passions l'inspiraient. « C'est la première aux Jésuites » lui crie un orateur de la droite. — « Ce ne sera pas la dernière, » répondit Gambetta. En garde donc, catholiques; car, comme M. de Mun l'a très-bien dit, la cause des Jésuites n'est point séparée ici de la cause catholique. Nous sommes tous attaqués avec eux. M. Gambetta demanda qu'une seconde enquête fut ouverte. M. Waddington accepta la proposition, et M. de Mun, le vaillant orateur aujourd'hui invalidé, mais que les Bretons auront l'honneur de rendre à la France, se joignit à eux pour demander aussi l'enquête. — Répondant à l'accusation de M. Gambetta, il prouva que tous les élèves des Jésuites, seuls incriminés, étaient les seuls à ne pas connaître le sujet de la composition. Il annonça du reste, que l'enquête de la Chambre serait appuyée et contrôlée par celle des tribunaux, parce que le R. P. Dulac et les parents de ses élèves intentaient un procès aux journaux calomniateurs.

On avait parlé de petits moyens à l'usage des Jésuites, M. de Mun en donna une juste idée par la piquante anecdote suivante :

« L'année dernière, un professeur de mathématiques d'un grand collége de Paris, ayant appris par un de ses élèves qu'on connaissait le sujet de la composition, se rendit aussitôt chez M. le directeur des études de l'école polytechnique et l'en prévint loyalement. Celui-ci, après examen, reconnut en effet, que le sujet de la composition était connu de la plupart des établissements scolaires, et que celui qui avait fait cette communication n'avait pas oublié, dans son indiscrétion, le grand collége dont je parle, mais, pour celui-là, il avait eu le soin tout particulier de lui envoyer un sujet absolument faux. Le collége que je veux dire est celui de la rue des Postes. »

Donnons-nous l'innocente récréation de retourner l'argument de la *République française* que nous citions tout à l'heure. On voit quelles raisons décisives la République a, pour tenir avec tant d'opiniâtreté au monopole de l'État et à la collation des grades. Elle a de petits moyens pour amorcer la fortune et aider les jeunes citoyens à soutenir la concurrence des maisons chrétiennes. On comprend pourquoi les Romains de décadence de l'Université, inondent d'un flot d'incapables et de fruits secs les grands services, le haut enseigne-

ment et la société. — Ceci soit dit sans vouloir calomnier aucun mérite, ce n'est qu'un argument *ad hominem* pour la *République française*. On peut croire cependant que la folle équipée du parti a contribué à éclairer le Sénat sur les motifs qui ont poussé M. Waddington.

L'affaire sera poursuivie. Le R. P. Dulac a assigné en police correctionnelle les journaux la *République française*, la *Tribune*, la *Petite République française*, les *Droits de l'homme* et la *France*. De plus, cent trente pères de famille et les élèves de Sainte-Geneviève, ayant atteint l'âge de majorité ont intenté un autre procès à la *France*. La *Tribune* et la *Petite République française* ont reçu une assignation semblable de la part de cent cinquante-sept pères de famille. Les journaux accusés se débattent comme des diables dans un bénitier. *La Bastille est toujours là!* s'écrie la *Tribune*. Il est étonnant comme ces Messieurs ont peu de tendresse pour la police correctionnelle. Attendons-nous à voir prochainement une autre loi Waddington proposer sa suppression, et en suspendre provisoirement l'exercice, afin de ne pas préjuger la décision des Chambres. Il manque cet acte à la comédie qu'on joue.

L'interpellation Gambetta a suscité entre républicains et bonapartistes une curieuse dispute assurément très-inattendue. Nous n'avons pas à en donner l'analyse. Nous ne la signalons que parce qu'elle montre combien la question d'enseignement remue le fond des âmes et des consciences. La querelle était si ardente que le Président, impuissant à se faire obéir, réduit à jouer le rôle du chœur dans les tragédies grecques, dut se contenter de prononcer de graves sentences et de tirer la morale. — Nous devons noter une parole que M. Gambetta a laissé tomber par mégarde ou par effronterie. Répondant à un de ses adversaires, il lui crie : « Dispensez-vous d'interrompre. Vos interruptions n'ont pas d'écho en France; on ne les connaîtra même pas dans vos départements. » Tant ils sont sûrs que leurs journaux sont impénétrables à la vérité!

L'affaire des journaux devait être jugée le 21 juillet. Mais les avocats ont demandé un sursis, afin d'attendre le résultat de l'enquête parlementaire La Commission d'enquête a présenté son rapport qui conclut à la justification de l'école Sainte-Geneviève, et blâme énergiquement la conduite des élèves qui se sont faits les représentants de leurs camarades pour dénoncer des machinations qu'ils croyaient pouvoir démontrer, et qui n'existaient pas.

II.

Notre *Revue* doit saluer ici le noble champion que les gauches viennent de frapper d'ostracisme. M. de Mun, pendant son court passage à la Chambre a fait entendre deux fois le langagee de la foi et de la loyauté, dans des questions qui touchent à l'Enseignement. La première fois, dans les discussions sur le projet Waddington, la la seconde dans l'affaire des Jésuites. — Si la majorité conservait une ombre du vieil honneur français, elle aurait rougi d'employer la force brutale du nombre contre son chevaleresque adversaire. Quand même l'élection eût été fautive, elle aurait hésité. Mais il est difficile de ne pas croire que les discours de M. de Mun ont été pour beaucoup dans les motifs réels de son invalidation. « Ces félons de chrétiens, s'écrie un musulman dans un vieux poëme, ils se laissent tuer plutôt que de trahir! » Ils l'ont renversé malgré les droits les plus évidents et les mieux prouvés. — Pour les plats bourgeois que ce gentilhomme avait en face,

L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus.

M. de Mun n'a qu'un regret à avoir. S'il devait trouver des adversaires, il doit regretter de n'en pas trouver de plus fiers. Passe encore de tomber; mais il est pénible de tomber devant de pareils visages. Cela est humiliant, mais pour son pays plus que pour lui. — Qu'il se console en sentant de quelle hauteur il domine ceux qui l'écrasent. Nous nous consolerons avec lui, en songeant combien il nous relève. — Sa cause est désormais la nôtre. Aussi l'*Univers* a-t-il voulu que les frais de sa réélection fussent au compte des catholiques :

« Il y a un précédent pour cette revanche. dit M. L. Veuillot. Longtemps O'Cormell fut le mendiant de l'Irlande : M. de Mun sera le mendiant de la France. Cette qualité ne diminuera pas sa valeur. On fera un Comité. Nous nous inscrivons d'avance pour la somme qu'on demandera, en disant ce qu'une pauvre femme irlandaise disait à son mari, menacé par un brutal ennemi d'O'Connel : « *Souviens-toi de ton âme et de ta liberté!* »

Nous ajouterons pour les Bretons qui vont être appelés bientôt à se prononcer de nouveau : Souvenez-vous aussi de Du Guesclin.

III.

Le Sénat a rejeté le 21 juin après de chaudes discussions le projet de M. Waddington, et sauvé la loi du 12 juillet. Le jury mixte est donc conservé. Nos Universités catholiques, comme les fils des Spartiates, ont été examinées par les anciens de la cité et jugées dignes d'être nourries. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de la discussion qui est étudiée avec compétence par notre collaborateur M. l'abbé Laillier.

Une simple remarque cependant, trouvera ici sa place. Dans les débats qui ont eu lieu, soit à la Chambre des députés, soit au Sénat, nos adversaires ont pris soin de faire cesser toute espèce de malentendu sur les conditions de la loi au point de vue catholique. Au Sénat, M. Challemel-Lacour s'est chargé de mettre en relief les véritables sentiments de l'Église et leur opposition avec les défaillances des catholiques libéraux. L'orateur avait sérieusement étudié la question, et les faits qu'il a signalés sont très-exacts. C'était à se demander, s'il n'allait pas, comme un autre illustre comédien, Saint-Genest, prendre tout-à-coup le rôle au sérieux, et s'écrier :

> Le Dieu que j'ai haï m'inspire son amour....
> J'ai corrigé mon rôle, et le démon confus,
> M'en voyant plus instruit ne me suggère plus.

Au moins est-il bon que la vérité brille, même par la bouche d'un ennemi. Sa manifestation, de quelle manière qu'elle se fasse, est toujours utile à son triomphe. Elle ne périt que sous le boisseau. Donc, par les citations de l'orateur, il est établi que dans la pensée de l'Église et dans la vérité, l'Église seule a le pouvoir d'enseigner. L'école lui appartient, parce que seule elle a la doctrine. C'est là un droit naturel et divin qu'elle ne peut ni céder, ni laisser prescrire. Elle peut bien en être privée par la force, comme un propriétaire peut-être chassé de sa maison. Alors, si elle n'espère pas recouvrer son droit, elle en réclame au moins une partie. Elle sollicite une chambre dans le palais qu'on lui a ravi. Un propriétaire en pareil cas pourrait abandonner sa propriété au ravisseur et devenir locataire chez lui. L'Église ne le peut, parce que son droit est aussi un devoir, représentant un droit supérieur, celui de Jésus-Christ. — C'est pourquoi elle affirme les principes, pour réclamer contre la prescription. Et si des orateurs libé-

raux, pour être habiles, demandent absolument, comme principe, le droit commun, ils ne sont pas du tout habiles ni prudents, parce qu'ils seront démentis par l'Église, et que les adversaires leur jeteront à la face ce démenti qui les confondra. Il y a plus, quand, tout en se proclamant catholiques, ils contredisent l'Église sur un point si important, ils donnent aux adversaires l'occasion d'accuser l'Église de contradiction et de mauvaise foi. Ce n'est pas une vaine supposition.

Au reste, ajoutons que l'Église ne fait pas de révolutions. Elle prêche à la société moderne des vérités méconnues, mais elle ne demande pas de bouleversements. Elle s'adresse aux intelligences et aux volontés qui sont séparées d'elle, aux pouvoirs qui l'ont reniée et leur présente le devoir et non la coaction. Elle n'emploie la verge que contre les fils rebelles, non contre ceux qui ont déserté la famille. Elle ne ferme pas à la société moderne les voies de la réconciliation; elle les ouvre au contraire toute grandes, puisqu'elle proclame hautement les principes de la vérité qui sont le seul et unique signe de ralliement des esprits et des cœurs.

IV.

Les députés mécontents du Sénat qui sauve la liberté en dépit d'eux, pour la mauvaise tête. Le projet Waddington était rejeté le 21 juillet. Le 22, M. Barni déposait une proposition de loi tendant à établir la liberté absolue des conférences et des cours isolés. La proposition de M. Barni était la reproduction d'un amendement qu'on lui avait fait retirer l'an dernier. Un amendement rentré étant très-indigeste, l'orateur demanda l'urgence. M. Cazeaux eut beau réclamer pour la paix : « Cette demande d'urgence, dit-il, ne constitue pas autre chose qu'une réponse immédiate au Sénat, et comme un conflit qu'on désire engager. » — C'est le contraire, répond M. de Douville-Maillefeu, « nous nous trouvons d'accord avec le Sénat, puisque comme lui cette fois nous demandons la liberté. » L'urgence est déclarée. — Voilà le jeu des institutions parlementaires, jeu d'enfants.

V.

La *Semaine religieuse de Cambrai* nous apporte la septième liste de souscription pour la fondation de l'Université catholique de Lille, et annonce qu'elle en publiera prochainement une huitième Le total

des sept premières listes est de *quatre millions cent quatre vingt dix sept mille trois cent quatre vingts francs* (4,197,380). La huitième portera la souscription au chiffre de *quatre millions sept cent mille* francs.

La *Semaine* fait précéder sa liste des bonnes nouvelles que voici :

« L'année scolaire 1875-1876 marquera dans les annales de notre Université catholique. La faculté de Droit et les cours de Lettres et de Sciences ont produit d'importants résultats. Plus de quatre-vingts étudiants, parmi lesquels onze des Grands Séminaires de Cambrai et d'Arras, ont suivi les cours avec une assiduité et un goût pour le travail qui se rencontrent rarement dans les Facultés. Les élèves de l'Institut catholique de Lille ont répondu au zèle et à la science des membres du remarquable corps professoral qui a inauguré la Faculté de Droit et commencé les cours de Lettres et de Sciences. Les conférences sur la littérature, l'art et le droit, ouvertes par quelques professeurs, ont été appréciées de la population lilloise : certaines d'entre elles réunissaient ordinairement plus de deux cents personnes.

« Au mois de novembre 1876, l'Institut deviendra *Université*. Les Facultés complètes des Lettres et des Sciences seront adjointes à la Faculté de Droit, et des cours de première et de seconde année de Médecine et Pharmacie seront ouverts pour les étudiants catholiques de toute la France. Le vaste ensemble que forme une Université sera donc en grande partie organisé à Lille. Les étudiants y afflueront, comme l'annonce le nombre déjà considérable de demandes qui sont adressées. L'administration de l'Université s'occupera de tout ce qui concerne l'installation matérielle et la direction spirituelle et morale des jeunes gens non moins que des intérêts de la science.

« Le nombre des professeurs, qui est déjà maintenant de quatorze, s'élevera dès le mois de novembre prochain, au chiffre d'environ trente-cinq. Et nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'autour de M. le chanoine Hautcœur, l'éminent Recteur qui dirige l'œuvre naissante avec autant d'habileté que de science, viendront se grouper, comme doyens des Facultés de Droit, de Médecine, des Lettres et des Sciences, des professeurs émérites dont le nom, le talent et l'expérience font autorité dans l'Enseignement supérieur. Les docteurs qui se sont engagés à marcher à leur suite imiteront l'exemple qui vient de leur être donné par notre Faculté de Droit.

« Nous avons vu de près ce qui s'est fait à l'Institut catholique de Lille durant l'année scolaire 1875-1876; nous entrevoyons ce qui s'y fera en 1876-1877 : et nous n'hésitons pas à déclarer que l'avenir appartient à l'Université catholique de Lille. »

Un peu plus loin, nous lisons :

« FONDATION D'UNE CHAIRE DE DROIT-CANON. Nous avons le bonheur d'enregistrer aujourd'hui une souscription qui diffère, par son but particulier et aussi par son importance, des offrandes que nous avons publiées jusque maintenant. *M. le comte Doncquer de T'Serrolofs et Mme la vicomtesse Foullon de Doué, sa sœur, font un don de cent mille francs, pour la fondation d'une chaire de Droit Canon.* Il y a, dans ce don, une générosité, un caractère spécial, qui seront compris et qui trouveront des imitateurs. Autrefois, dans l'Université catholique, avaient lieu des fondations de colléges, de chaires, de bourses pour l'enseignement de certaines sciences, ou pour les catégories d'élèves; souvent le nom des donateurs était attaché à ces fondations. Quelques catholiques, à l'exemple des généreux souscripteurs qui viennent de fonder la chaire de Droit Canon en l'Université de Lille, voudront consacrer une partie de leur fortune à une œuvre spéciale en y attachant leur nom ou celui de leur famille. C'est surtout à l'aide d'offrandes de cette nature, qu'il sera possible de donner à la grande œuvre de l'Université catholique son complet développement. »

Le succès de l'*Institut*, qui sera bientôt l'*Université catholique* de Lille, empêche les radicaux flamands de dormir. On sait que l'année dernière l'administration de l'Université a obtenu de la ville que deux pavillons de l'hôpital de Sainte-Eugénie, pouvant contenir deux cents lits, seraient mis à la disposition de la faculté catholique de Médecine, moyennant une somme de cent quarante mille francs qui servirait à l'installation des deux pavillons, inutilisés jusqu'à présent faute de ressources. L'acte fut passé très-régulièrement, ratifié par M. le Préfet du Nord, et personne n'a pu l'attaquer au point de vue légal. Mais les radicaux voyaient de très mauvais œil cette concession cependant si avantageuse pour la ville et pour les pauvres. M. Rigaut au nom d'une commission municipale a présenté au Conseil de la ville un rapport où il se plaint de l'augmentation des frais que cet établissement va occasionner à la ville et de la concurrence que la faculté catholique fait ainsi à la faculté que l'État vient d'y établir.

Les journaux révolutionnaires *l'Écho du Nord* et le *Progrès du Nord* soutinrent les réclamations de M. Rigaut par les calomnies coutumières à leur parti. M. le chanoine Hautcœur, recteur de l'institut catholique de Lille, leur adressa une note qui réduit à néant leurs allégations. Il dit d'abord que, l'augmentation des dépenses pour un établissement de clinique n'est pas démontrée et qu'il attend des autorités avant de répondre. Quant à la concurrence, elle n'existe pas,

puisque, quand le traité fut conclu avec l'administration des hospices, le projet de fonder à Lille une école de médecine de plein exercice avait échoué une première fois devant le refus de l'assemblée nationale, et une seconde devant celui du Conseil municipal. Le champ restait donc libre aux catholiques. C'est seulement quand on apprit leur intention qu'un décret ministériel établit la faculté officielle. « Ce n'est donc pas, conclut M. Hautcœur, l'*Institut* qui fait concurrence à la faculté officielle, mais bien cette dernière qui essaie de s'établir sur un terrain déjà occupé

L'université catholique d'Angers a reçu un précieux encouragement par une lettre de félicitation que le secrétaire de la Sacrée-Congrégation des études a envoyée à Mgr l'archevêque de Rennes. — Le cours de Droit civil dans cette Université a été inauguré par M. Lucien Brun. Nous ne pouvons reproduire le discours de l'illustre orateur catholique. Nos lecteurs le connaissent d'ailleurs. Notons cette parole qui dit tout et qui marque la mission commune de nos universités catholiques : «C'est par vous que la vérité triomphera. »

La Faculté de Droit d'Angers ouvre un concours entre les aspirants au doctorat, inscrits sur ses registres. La question à traiter est celle-ci : *Des Sociétés coopératives et de leur importance au point de vue économique.* Une médaille d'or de 300 francs sera décernée au meilleur travail, s'il y a lieu.

L'Université catholique de Paris va ouvrir sa première session d'examens devant le jury mixte. M. Waddington, obligé de s'exécuter, avait d'abord désigné le 4 août pour la formation du jury. Le représentant de l'Université lui fit observer que les élèves avaient déjà longtemps attendu, et ne pouvaient raisonnablement attendre davantage. M. le ministre a *très-gracieusement* consenti à fixer les examens au lundi 31 juillet.

VI.

Le correspondant de Rome de l'*Univers* publie le document suivant, que nous reproduisons à cause de son importance, bien qu'il semble étranger à l'Enseignement.

Société italienne pour la revendication des droits appartenant au peuple chrétien et en particulier aux citoyens romains.

RÈGLES FONDAMEMTALES DE L'ASSOCIATION.

1. Qui adhère au programme devra, de sa main, signer le bulletin d'association en la présence de deux témoins, qui signeront également.

2. Les citoyens majeurs peuvent seuls faire partie de l'assocaition.

3. Tout associé prend l'obligation de s'employer pour trouver des adhésions à l'idée du programme et pour les souscriptions à la société.

4. Quand les adhésions auront atteint un nombre respectable, les souscripteurs seront invités à former un comité général et des comités dépendants.

5. En dehors de l'obligation imposée aux associés, toute autre charge pourra être librement déclinée.

PROGRAMME.

Notre œuvre est la réforme de la papauté. Le peuple et le clergé ont exercé le droit d'élire le Pape jusqu'à Alexandre III, c'est-à-dire pendant douze siècles. En attendant, notre société reconnaît le Pontife actuel comme évêque de Rome et primat de la chrétienté. Notre société, par le moyen d'une représentation officielle, travaillera aux réformes salutaires de la discipline qui serviront à rendre l'Église indépendante de la curie romaine. Le gouvernement a promis de réviser l'article 18 de la loi sur les garanties. Pour ne pas compromettre inutilement la partie saine du clergé qui adhère à notre œuvre, des laïques seuls figureront dans la formation des premiers comités.

BULLETIN.

Société catholique italienne, etc., etc.

Moi, soussigné, ..., d'âge majeur, citoyen romain, demeurant rue ...., en la présence des deux témoins souscrits, je déclare spon-

tanément adhérer aux idées du programme publié par la Société catholique italienne, pour la revendication des droits appartenant au peuple chrétien et, en particulier, aux citoyens romains, et vouloir faire partie de ladite Société.

En foi de quoi j'appose ma signature à ce bulletin.

Signature,

Les deux témoins,

« On dit, ajoute le correspondant de l'*Univers*, que M. de Bismarck est le premier auteur de ce dessein, qu'il l'a imposé au Gouvernement italien. » La révolution italienne, sur l'ordre du chancelier allemand, afficherait donc ouvertement l'intention d'opposer un antipape au légitime successeur de Pie IX. Pour faire réussir la conspiration, elle affiche hypocritement le titre de *catholique*. Mais la révolution compte sans l'hôte, c'est-à-dire sans le Saint-Esprit qui habite dans l'Église et surveille ses ennemis.

On peut rapprocher ce factum d'un prospectus publié par la loge maçonnique suisse la *Concordia*, au sujet de la fondation d'un institut auquel lle a donné son nom.

Il y est dit :

Pénétré de la pensée *qu'une éducation vraiment religieuse est seule capable de former moralement des hommes de bien* (ces mots sont soulignés dans le texte), le directeur exige que chacun de ses élèves accomplisse strictement ses *devoirs religieux* (souligné dans le texte). La journée commence et finit par la prière.

L'enseignement religieux et les cérémonies du culte sont dirigés par un prêtre catholique ou un ministre protestant, selon la confession à laquelle appartient l'élève. Tous les élèves sont tenus de communier au moins à Pâques et d'observer les dimanches et les jours de fête. Si les parents exigent davantage sous ce repport, ils sont priés d'envoyer leurs instructions au directeur, qui s'empressera de s'y conformer.

Dans l'enseignement, le directeur s'attache à développer tout d'abord les facultés intellectuelles des élèves en harmonie avec les principes d'une véritable éducation *chrétienne*... Un cours de *religion* est fait par des ecclésiastiques dans chaque classe. *Dans la classe supérieure seule, le directeur se charge lui-même de ce cours.*

D'autre part, une circulaire confidentielle adressée par la loge *Con-*

cordia aux francs-maçons suisses, révèle le but véritable de son institut, c'est de procurer aux Vén.·. F.·. les moyens de *faire élever leurs enfants dans les principes de la franc-maçonnerie et conformément à son esprit.*

La révolution énervée rampe hypocritement, ne se sentant plus les féroces énergies d'autrefois. Ceci constitue un nouveau danger, d'autant plus grave que le langage ayant perdu son ancienne franchise et précision, ne manquera pas de fournir à des esprits habiles un moyen de tromper. Défions-nous des mots, et accentuons les doctrines.

Géry Delalleau,
des Augustins de l'Assomption.

P. S. L'affaire des journaux calomniateurs des Jésuites a été jugée le vendredi 28 juillet. Justice a été faite. Tous les journaux incriminés sauf la *France,* dont la cause est remise à huitaine, sont condamnés chacun à 2,000 francs d'amende, et à l'insertion du jugement dans dix journaux de Paris et vingt journaux de province.



BIBLIOGRAPHIE.

LES VILLES MORTES DU GOLFE DE LYON, par CH. LENTHÉRIC, Ingénieur des ponts-et-chaussées. Ouvrage renfermant 15 cartes et plans, in-12, 524 pages. Paris, E. PLON, *rue Garancière*, 10. — 1876.

Le livre sur les *Villes mortes du golfe de Lyon*, réalise les deux conditions qu'on exigeait dans une œuvre de maître, aux époques du règne classique du goût. C'est un livre utile, et dont la lecture est des plus attachantes : *Miscuit utile dulci.*

L'étude détaillée que M. Lenthéric a faite du littoral de ce golfe, est appuyée sur des notions scientifiques d'une exactitude irréprochable. La géologie, l'hydrographie, la géographie, l'histoire, sont mises tour à tour à contribution. L'auteur nous fait parcourir toute la côte depuis le cap de Creux, jusqu'au cap Couronne, et, dans ce long voyage de plus de soixante lieues, à travers des sables, des marais, des lagunes de toute sorte, l'ennui ne se présente pas à nous un seul instant, parce que notre guide veut bien charmer les longueurs et les aridités de la route par des descriptions qui, sans s'écarter du sujet, lui communiquent incessamment de l'animation et de la vie.

M. Lenthéric a démontré par l'exemple que les études scientifiques n'excluent pas le charme littéraire, et qu'il est permis au lecteur de souhaiter, parmi des renseignements techniques irréprochables, mais arides, quelques rayons d'une lumière plus douce et plus variée.

C'est un assez beau sujet, il faut en convenir, que de montrer l'éclosion, le développement et la ruine de toutes ces villes littorales qui sont nées de la lagune et devaient disparaître avec elle. Quand on a vécu un peu longuement sur ces plages désertes, on ne peut se défendre d'une impression générale de tristesse que notre auteur a sans doute connue et qu'il fait partager à son lecteur.

Quelques lignes de la préface feront connaître, mieux qu'une

appréciation directe, la manière de l'auteur, en même temps qu'elles diront mieux le but qu'il s'est proposé.

« La mer qui vient mourir sur cette plage a baigné et baigne encore tous les rivages fameux, l'Orient, l'Égypte, la Grèce, l'Italie, la France, et, sans sortir de notre territoire, les noms de Narbonne, d'Aigues-Mortes, d'Arles et des Saintes-Maries, réveillent d'illustres et touchants souvenirs.

« Malgré ses alternatives de calme et de fureur, au milieu de ses tempêtes et de ses longs sommeils, cette mer éternelle est, depuis des centaines de siècles, restée toujours la même. Le littoral seul a changé. Il était hier peuplé et couvert de végétation ; aujourd'hui, à l'exception d'un seul point de la côte, qui a absorbé toute l'activité maritime de la région, il est aride et désert. J'ai cependant la confiance que la vie pourra renaître un jour sur ces rivages délaissés.

« Comme les hommes et les peuples, les villes ont leurs vicissitudes, leur apogée et leur déclin ; elles vieillissent et meurent ; on en perd souvent le souvenir, et on en retrouve quelquefois à peine les cendres. J'ai cherché à faire revivre ce passé déjà trop oublié.

« Alors que la plupart des stations d'un autre littoral sont l'objet de la sollicitude de l'État, et que la spéculation industrielle ou mondaine les a transformés en centres d'affaires ou de plaisirs, ces tristes lagunes du golfe de Lyon, témoins des plus grands événements de notre histoire nationale et chrétienne, sont dans un délaissement voisin de la misère....

« Je ne sais ce que ce pays deviendra pour les générations futures ; c'est peut-être un rivage plein d'espérances ; — pour moi, c'est une terre de souvenirs. »

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur étudie la formation des plages et des deltas. Après quelques considérations générales sur l'etat primitif de la terre, sur la période glaciaire et sur les causes hypothétiques de son réchauffement, il explique les différences d'aspect que présentent les contours des rivages, suivant la latitude et suivant le temps écoulé depuis la période glaciaire. L'égalité rigoureuse entre l'évaporation des eaux et leur précipitation, les relations harmonieuses qui existent entre ces phénomènes et la circulation de l'air dans l'atmosphère, amènent quelques pages des plus intéressantes. Le régime des fleuves est parfaitement expliqué, avec ses trois zônes *d'érosion*, de *compensation* et de *dépôt*.

Le régime des embouchures varie surtout avec l'étendue des marées. De là, les fleuves à estuaires et les fleuves à deltas.

La profondeur de la mer, dans le voisinage d'une côte, dépend, d'une manière directe, de la nature du rivage. A une côte plate correspond une mer peu profonde, et c'est le cas général du golfe de Lyon. Une côte rocheuse, au contraire, est baignée par une mer profonde; ainsi, au pied des Pyrénées d'un côté, et de l'autre, au pied de l'Estérel, on trouve des profondeurs considérables à une distance très-faible du rivage. Il faut lire, dans l'ouvrage même, comment le courant des fleuves, la direction des vents, le plus ou moins de profondeur de la mer aux environs de la côte, contribuent à la formation des étangs et au développement de tout l'appareil littoral. De nombreux exemples, tous empruntés au bassin de la Méditerranée, fortifient la théorie de l'auteur et rendent sa pensée, en quelque sorte, sensible.

Toute cette première partie ne contient que des notions préliminaires, indispensables pour l'intelligence de la seconde partie qui constitue le corps même de l'ouvrage. Après une étude générale sur le golfe de Lyon, où se placent des recherches curieuses sur l'étymologie du nom assigné à ce golfe, qui fut jadis le *golfe Gaulois* de Strabon, comprenant le *golfe de Narbonne* et le petit *golfe de Marseille*, l'auteur aborde en passant la question de la distribution des races anciennes sur la côte des Ligyens.

Le reste du livre en entier est ensuite consacré à l'historique du littoral, depuis Port-Vendres jusqu'aux Saintes-Maries.

Un grand nombre de faits sont signalés pour la première fois. Pour la première fois surtout, ils sont groupés avec intelligence et de manière à faire naître des considérations élevées, tout en amenant des clonclusions pratiques.

Le chapitre VI sur le port de Narbonne serait tout entier à citer. La décadence de cette vieille métropole remonte au second siècle de notre ère. Le grand incendie de l'an 145 en fut en quelque sorte le signal. En vain l'empereur Antonin, dit *le Pieux*, fit-il reconstruire à grands frais ses thermes et ses basiliques; l'heure de l'expiation avait sonné pour cette ville, comme pour toutes les capitales de l'ancien monde. Dès la fin du quatrième siècle, elle reçut la visite des Vandales, et, à partir de ce moment, elle ne fut plus qu'un champ de dévastations périodiques pour les Visigoths et les Sarrasins. Le port dépérissait de jour en jour; chaque crue de l'Atax (Aude) l'envasait

d'une manière sensible; la lagune se comblait peu à peu; les passes à demi atterries ne permettaient que difficilement l'accès des navires, et, dès le sixième siècle, la ruine du plus grand port de la Narbonnaise fut à peu près consommée. La riche cité dont le commerce maritime s'étendait au loin, ne fut plus qu'une grande bourgade, séparée de la mer par des marais vaseux. Quatorze siècles d'atterrissement suffirent à l'Aude pour combler sa vaste lagune.

Il se produisit, à l'embouchure de l'Aude, ce qui se produit à plusieurs reprises, dans le cours des siècles, pour tous les fleuves qui ne communiquent avec la mer que par l'intermédiaire d'une lagune. Les dépôts et les alluvions exhaussent le fond des étangs, les transforment en marais, gênent l'écoulement de la rivière et la forcent à prendre un cours sinueux et d'un long développement; et, un jour ou l'autre, à la suite d'une forte crue, les eaux du fleuve se frayent une route plus directe vers la mer. Le phénomène se produisit pour l'Aude en 1320; le grand barrage de Sallèles-sur-l'Aude fut emporté et le fleuve, quittant brusquement son ancien lit, délaissa Narbonne pour s'écouler tout entier dans la direction de Coursan et de l'étang de Vendres, qu'il n'a pas abandonnée depuis. La ville de Narbonne perdit alors presque subitement le peu d'importance commerciale qu'elle avait conservée.

Narbonne pourrait nous occuper longtemps, si nous ne nous faisions violence pour nous arracher aux charmes descriptifs, que l'auteur a semés dans les pages consacrées à cette ville morte.

Plus au sud, nous rencontrons le grau de La Nouvelle, seul port que possède aujourd'hui le pays Narbonnais. Malgré tous les efforts des ingénieurs et toutes les dépenses de l'Etat, ce port décline à vue d'œil.

« L'aspect de son entrée sur une côte plate, sans abri, sans fond, presque déserte, couverte de sable à perte de vue, produit l'impression la plus défavorable. Le rivage présente partout l'image de la désolation. Point d'arbres. L'appareil littoral est nu, coupé de flaques d'eau au milieu desquelles pourrissent des joncs, des graminées et des varechs. C'est un enchevêtrement désordonné de terres vagues et incultes, que les efflorescences salines font miroiter au soleil. L'œil ne s'arrête sur aucun plan et ne se repose nulle part; aucun abri pour le voyageur fatigué au milieu de ces marais indéfinis et plus ou moins alluvionnés. L'immense *lido* de sable ne présente, sur plusieurs kilomètres, d'autre relief que la tour de la Vieille-Nouvelle, ancienne

capitainerie du duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, aujourd'hui transformée en modeste poste de douane. Le douanier est, en effet, l'unique habitant de ces plages désertes; toujours seul, il les parcourt jour et nuit avec cette résignation triste et patiente du serviteur inconscient et fidèle; et c'est une rare bonne fortune pour lui de rencontrer à de lointains intervalles quelque voyageur égaré un moment dans ces tristes parages par l'attrait de la solitude, mais pressé de fuir des lieux qui ne réveillent dans son cœur et dans son esprit aucun souvenir du passé. »

Ou je me trompe fort, ou cette description de la plage morte de La Nouvelle révèle un peintre dans un écrivain.

Ce que la nature a refusé à La Nouvelle, elle semble l'avoir prodigué à La Franqui, et, si les hommes dépensaient à La Franqui les sommes qu'ils semblent jeter presque sans fruit à La Nouvelle, nul doute qu'on ne put y créer au moins un excellent port de refuge. Après avoir salué de ses espérances l'avenir de cette rade propice, notre auteur reprend son chemin vers le nord-est et nous le suivons jusqu'à l'embouchure de l'Orb, où nous rencontrons Béziers, hier centre opulent des plus riches vignobles de France, aujourd'hui assiégé et, ce qui ne laisse pas d'être humiliant, menacé de ruine par une armée innombrable de petits vers.

J'ai dit que l'ouvrage de M. Lenthéric offrait un caractère particulier par la réunion de trois qualités dont l'association est de plus en plus rare. C'est un livre de science, un livre bien écrit, un livre offrant des conclusions pratiques d'une incontestable utilité. On est heureux de penser qu'il y a encore des ingénieurs qui savent unir ces trois choses, nullement contraires, trop souvent étrangères l'une à l'autre, le vrai, le beau et l'utile.

Nous aimons à espérer que les administrations compétentes mettront à profit les nombreuses indications que leur fournit M. Lenthéric. L'auteur insiste avec raison sur les funestes résultats produits par les digues que l'on oppose au débordement du Rhône arrivé à la zône de dépôt. Nous partageons pleinement sur ce point son opinin à l'appui de laquelle il cite l'autorité de M. de Gasparin.

Mais j'ai hâte de considérer l'œuvre de M. Lenthéric sous un autre point de vue, plns élevé, et qui ne peut manquer de lui concilier la faveur des lecteurs catholiques de la *Revue*.

M. Lenthéric n'avait pas pour but de défendre nos dogmes et nos traditions contre les attaques d'une science incrédule, mais il ne laisse

échapper aucune occasion de leur rendre, avec une grande délicatesse de foi, un hommage d'autant plus précieux qu'il est offert par la science elle-même, sans aucune préoccupation théologique.

L'auteur ne se contente pas de nous faire entendre, à toute occasion, les mâles harmonies de la nature, qu'il n'étouffe jamais sous les aridités d'un langage technique, mat et décoloré. Les souvenirs religieux et patriotiques de l'histoire ne le laissent jamais insensible. Écoutez-le nous entretenant du Canal-Viel creusé par saint Louis, d'Aigues-Mortes à la mer. « La route est longue (douze kilomètres), quelquefois incertaine, toujours pénible; il faut traverser des marais envasés, franchir plusieurs lignes de dunes, se perdre souvent au milieu des joncs et des broussailles; mais, quelque fatigante que soit cette excursion, on éprouve une émotion d'une nature toute particulière, en foulant aux pieds le plafond de cet ancien canal atterri; c'est presque une voie sacrée que l'indifférence des populations et le colmatage naturel du sol condamnent à un oubli prochain et définitif. Nous avons eu soin d'en relever consciencieusement le tracé, et nous espérons qu'il sera désormais possible à l'archéologue et au pèlerin de retrouver les vestiges de ce glorieux passé. »

Le Canal-Viel aboutissait à une petite rade à l'abri des grosses mers du large. « C'est, ou plutôt c'était le *Grau-Louis*. Il est aujourd'hui atterri et complétement oublié; pas la moindre borne, pas le plus petit piquet ne signalent son emplacement; le pêcheur et le douanier sont depuis longtemps les seuls êtres humains qui foulent aux pieds cette grève déserte, et pourtant illustre....

« N'aurions-nous pas dû, depuis longtemps, jaloux de nos traditions nationales et chrétiennes, signaler cette pauvre plage par un modeste monument, destiné à perpétuer le souvenir des grands événements dont elle a été le théâtre?

Les souvenirs qui s'attachent aux Saintes-Maries se tiennent d'une manière plus intime encore à l'histoire de notre église; — à la fois plus enfoncés dans les profondeurs mystérieuses du passé et plus persistants néanmoins dans l'esprit des populations, parce qu'ils se mêlent plus directement au culte. « Les deux femmes qui ont donné leur nom à ce pays n'étaient rien moins que la sœur de la Vierge, mère du Christ, Marie Jacobé, mère elle-même de Jacques-le-Mineur, et Marie Salomé, mère des apôtres Jacques et Jean. La tradition leur donne pour compagne une humble servante nommée Sara, qui est restée en Camargue la patronne légendaire des Bohémiens, et reçoit

d'eux, dans la crypte de l'église de Notre-Dame-de-la-Mer, un culte et un hommage d'une originalité toute particulière. »

Avec ces trois femmes, se trouvait Maximin qui se dirigea bientôt vers la ville d'Aix, Lazare le ressuscité, qui fut le premier évêque de Marseille, Marthe sa sœur qui se rendit à Tarascon et Marie-Madeleine qui ne fit que traverser cette contrée pour aller mourir au désert de la Sainte-Baume, dans une extase de pur amour.

M. Lenthéric ne s'est pas proposé de discuter une tradition appuyée sur des témoignrges historiques d'une incontestable valeur. Il renvoie l'homme d'étude consciencieux, qui désire se faire sur ce grave sujet une opinion personnelle, aux précieux documents recueillis et publiés par M. l'abbé Faillon. Mais, placé exclusivement, tour à tour sur le terrain de l'archéologie et sur celui de la géologie, il pulvérise toutes les objections que la tradition des Saintes-Maries a rencontrées dans l'érudition et dans la science moderne.

Le plus maltraité de nos savants, dans cette discussion, se trouve être M. Ernest Desjardins. Sa *Carte comparée des Bouches-du-Rhône* fait plus d'honneur à son imagination qu'à sa science que je ne songe pas à contester. Les erreurs préjudiciables aux traditions historiques de la Provence y abondent; mais, quelle valeur attribuer à une œuvre qui « se fait surtout remarquer par une indépendance complète des notions géologiques les plus élémentaires? » Un auteur qui prend les massifs calcaires, les crêtes rocheuses de Pomègue et de Ratonneau, situées en face de Marseille, pour des dépôts vaseux et des atterrissements tout à fait récents, confondant ainsi les terrains d'alluvions et les terrains de l'époque secondaire, ne mérite aucune créance. Et nous avons le droit de nous associer aux sentiments qu'exprime si bien notre auteur lorsqu'il dit : « Pour moi, j'estime que la terre qui a recueilli de pareils hôtes est, malgré sa misère et son abandon, la plus noble et la plus digne de respect de notre territoire. »

C'est plus qu'il n'en faut pour déplaire à la libre-pensée et s'exposer aux critiques de ses adeptes. Déjà la *Revue bleue* a cru sans doute amoindrir M. Lenthéric, en le rangeant parmi les mystiques, en compagnie de Lacordaire et de Mistral. Un homme de science est bien placé entre un grand poète et un homme d'une grande foi. La science ne saurait être ni laide ni malsaine, et ce critérium suffirait à la condamnation de la science aventurière qui ne saurait être le vrai, alors qu'elle est irréconciliablement séparée du beau et du bien. N'est-

il pas d'ailleurs plus que probable que le critique de la *Revue bleue* n'a pas lu l'ouvrage dont il parle sans idées préconçues?

Pour nous, qui l'avons lu sans parti pris et analysé de notre mieux, après en avoir cordialement félicité l'auteur, nous avons le droit de lui soumettre deux petites remarques dont il jugera peut-être utile de tenir compte dans sa prochaine édition, et nous pensons qu'elle ne se fera pas attendre, s'il y a encore en France des amateurs de bons et beaux livres.

Dans un de ses plus intéressants chapitres, celui où il parle de la Crau et du bas Rhône, il cite un passage du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, où est prédit le combat que devait soutenir Hercule contre le peuple des Ligures. Ses flèches seront épuisées, mais Jupiter fera pleuvoir sur ses ennemis une grêle de pierres rondes. De là est venu le nom de *Campus lapideus sive Herculeus*, que portait la Crau dans l'antiquité. L'auteur rapproche cet épisode fabuleux du récit de la bataille de Béthoron racontée au livre de Josué. La pluie de pierres d'Eschyle rappelle en effet d'une manière frappante celle de l'Écriture; et, pour compléter l'analogie, notre auteur fait observer que le camp de Josué s'appelait *Galgal* ou *Galgala*, qui, en hébreu, signifie pierre roulée, galet; et que le P. Berruyer a découvert à Azeca, à plusieurs lieues de Bethoron, une véritable *Crau* comparable à celle de Provence et de Languedoc.

Ce rapprochement, entre un fait miraculeux, parfaitement authentique, et une fable païenne, n'est-il pas de nature à faire soupçonner que, cette fois encore, la fable n'est qu'une altération de la vérité, un souvenir vaguement conservé, mêlé de circonstances plus ou moins poétiques et cependant toujours reconnaissable. Au lieu de dire : « Les anciens ne connaissant pas le phénomène du diluvium, n'avaient d'autre ressource que de chercher dans leurs traditions religieuses une explication que l'état de la science leur refusait. » J'aurais dit : Les anciens, trouvant dans leurs traditions un récit altéré d'une pluie miraculeuse de pierres, appliquaient ce récit aux champs couverts d'une couche épaisse de pierres, en y mêlant des circonstances fabuleuses empruntées à leurs poètes. On le voit, je signale presque des nuances.

J'oserai encore dire à l'auteur, avec la même franchise que j'ai mise à louer son livre, qu'il renferme quelques répétitions; peut-être était-il impossible de les éviter. Toutes ces lagunes, tous ces marais, ces cordons littoraux, ces deltas, tous ces produits des fleuves et de la

mer, tout cela se ressemble prodigieusement. Le Tech, la Têt, l'Agly, l'Aude, l'Orb, l'Hérault, le Lez, le Vidourle, le Vistre, le Rhône, à des degrés différents, procèdent à peu près de la même manière et la nature géologique des côtes contribue seule, avec la direction des vents, à faire varier les effets. Donc ces apparentes redites sont plutôt des confirmations précieuses et nécessaires des vues théoriques de l'auteur.

Je serais injuste, si je n'ajoutais que l'exécution typographique est digne, en tous points, de la maison Plon et Cie d'où sont sortis, depuis quelques années, de véritables bijoux d'imprimerie. Quinze cartes et plans, dessinés par M. Lenthéric lui-même avec le plus grand soin, et coloriés, accompagnent ce volume et en facilitent l'intelligence. Plusieurs sont des reproductions de cartes anciennes et inédites. Nous remarquons entre autres un plan d'*Antioche au* XIII*e siècle*, d'après un manuscrit du temps qui se trouve à la Bibliothèque nationale. La grande carte du *littoral ancien du golfe de Lyon* et les deux plans de Narbonne nous ont paru particulièrement réussis.

L'ouvrage tout entier, disons-le en terminant, mérite la sympathie des catholiques et se recommande à la curiosité des connaisseurs.

L. Allemand.

LA MÉTAPHYSIQUE EN PRÉSENCE DES SCIENCES, essai sur la nécessité d'une philosophie fondamentale, par M. Domet de Vorges. (Paris, Didier, 2 fr. 50.)

Le titre de ce livre frappera certainement l'attention de tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent de philosophie. Il indique un ordre d'idées dans lequel il est nécessaire d'entrer, et plusieurs esprits remarquables l'ont déjà compris. — Concilier la métaphysique d'Aristote et des scolastiques avec les découvertes des sciences modernes peut paraître au premier abord une entreprise hasardée; M. Domet de Vorges la croit cependant raisonnable et utile, nécessaire même. Il connaît les scolastiques, il a pénétré aussi les secrets de la physique et de la chimie, il a étudié les principes et les faits, et il essaie de les combiner.

Voici comment il explique lui-même son but dans l'avant-propos :

« Appeler l'attention sur le parti qu'on peut tirer de ces principes (scolastiques), montrer aux savants que par ces principes seuls on peut arriver à des affirmations satisfaisantes sur l'origine et les raisons primitives des choses, montrer aux philosophes qu'il y a mieux à faire que de se plaindre des savants positivistes, c'est de leur enlever tout prétexte en présentant eux-mêmes une doctrine fondée sur tous les faits connus aujourd'hui et construite par les procédés dont eux seuls ont l'habitude : voilà quelle est l'idée qui a inspiré cet essai. »

Nous ajouterons quelques réflexions sur lesquelles nous nous permettons d'attirer l'attention des maîtres chrétiens. Les sciences tendent de plus en plus à se renfermer dans le domaine de l'expérience en abandonnant toute visée plus haute. Elles affichent même volontiers un superbe dédain pour les raisonnements métaphysiques. De cette tendance est sorti le positivisme, qui gagne chaque jour du terrain. Si l'on recherche l'origine du mal, on pourra la trouver, au moins en partie, dans le désarroi où Descartes a jeté la philosophie. Ce prince de la pensée moderne, en partageant en deux la nature humaine, et en faisant du corps un étranger pour l'âme, a posé les bases d'une métaphysique purement idéaliste, qui ne trouve plus de point de jonction avec les faits d'expérience. L'âme renie le corps, la métaphysique est amenée à renier les faits : les faits, pour se venger, s'émancipent de la métaphysique, trop dédaigneuse de la matière où ils se produisent.

Ainsi la vérité périt si elle ne conserve son intégrité, et l'erreur, s'éloignant du milieu où se tient le vrai, ou se perd dans les nues ou s'enfonce dans la matière.

La philosophie cartésienne, sous les mille nuances qu'elle a revêtues depuis deux siècles, et qui toutes sortent de la même racine, règne dans tous les cours de philosophie universitaire, et quoi qu'on en puisse dire, elle s'impose forcément même aux colléges catholiques. Car le baccalauréat empêche les maîtres chrétiens de réagir autant qu'il est indispensable contre une doctrine condamnée par l'Église.

Or, cette doctrine ne saurait opposer une digue suffisante contre les erreurs matérialistes en vogue ; et les élèves qui, au sortir de leur cours de philosophie, arrivent dans les facultés de l'Etat, surtout dans les facultés de Médecine, se trouvent désarmés en présence d'un immense danger. — Là, ils rencontrent des professeurs qui

exposent ou supposent avec talent les théories les plus fausses. Ils ont bientôt renversé les quelques arguments anodins par lesquels le manuel de philosophie combattait le matérialisme mal exposé. Ils édifient là-dessus un système basé sur des faits d'observation ; ils font miroiter aux yeux les belles découvertes de la chimie. Sans doute, cette science ne parvient pas encore à tout expliquer, mais elle a trouvé tant de secrets, et il en reste si peu à découvrir pour se passer du spiritualisme, qu'on peut être certain qu'elle franchira le dernier pas. — Le danger que nous signalons n'est pas imaginaire, nous avons constaté qu'il est très-réel. Heureux les jeunes gens qui ont assez de foi pour le traverser sans périr! Mais la foi même périclite la première dans un milieu qui lui est infect. Et puisque la mesure avare de liberté qu'une loi nous avait donnée, se voit sur le point d'être retranchée de nouveau, il y a là une situation qui doit nous préoccuper vivement. Sachons-le, l'Université, cette grande défaiseuse d'hommes, travaille activement à ruiner l'œuvre que nous faisons dans les âmes. La foi et la piété sont les préservatifs les plus essentiels contre son influence désastreuse ; mais la science n'est pas indifférente à ce but, car si la raison peut conduire à la foi avec la grâce de Dieu, quand elle suit la vérité qui lui est propre, elle éloigne aussi de Dieu dès qu'elle s'écarte des vrais principes philosophiques. Toutes les vérités et toutes les erreurs se tiennent.

Il est donc nécessaire de donner aux jeunes gens, en particulier sur les questions qui touchent au matérialisme et au positivisme, une science plus exacte et plus solide que celle qu'on leur enseigne ordinairement. Cette science où la trouvera-t-on ? Dans la grande philosophie scolastique qui, n'excédant en aucun sens, accorde à l'expérience ce qui lui est dû, sans diminuer le rôle de la métaphysique. Par cette sagesse qui est le caractère de la vérité, elle est éminemment propre non-seulement à réfuter l'erreur, mais encore à faire entrer au service de la vérité les recherches très-savantes et très-précieuses dont les positivistes cherchent à étayer leurs erreurs.

Nous savons combien il est difficile de faire concorder avec les études préparatoires au baccalauréat une philosophie sérieuse. Mais il faut faire tous les efforts possibles en ce sens ; car il s'agit de l'intérêt le plus grave qu'un maître chrétien puisse envisager, l'intérêt même de la foi.

Or, nous pensons que le livre de M. Domet de Vorges, sera sérieusement utile aux maîtres chrétiens pour atteindre le but dont

nous signalons l'importance. Nous n'oserions pas le recommander de même aux élèves, pour des raisons que nous indiquerons tout à l'heure.

L'ouvrage est court et substantiel, bien écrit, d'une logique serrée et qui rappelle la manière forte et loyale des bons scolastiques, et certainement un homme capable, en un siècle qui sait si peu raisonner, de raisonner de la sorte, n'est pas un homme du commun, et nous ne craignons pas de dire que son livre mérite de prendre place au premier rang de ceux qu'un esprit sérieux doit lire.

L'auteur, procédant par la méthode analytique, commence par étudier l'origine des notions fondamentales dans notre esprit. Il passe ensuite en revue le monde créé, composé de matière et de force, et réfute puissamment la doctrine de l'unité de force, point de départ des positivistes. Cependant il faut bien un principe unique qui préside aux mouvements ordonnés, ce principe pour le corps humain est l'âme, et pour l'univers tout entier, Dieu, qui est étudié dans la troisième partie. Ces principes d'unité, l'un créé, l'autre incréé, fournissent l'explication métaphysique des contradictions apparentes, des antinomies qui se remarquent dans les êtres et qui ne sauraient être conciliées par une autre voie. Tout cependant n'est pas encore expliqué par là, et l'auteur signale, en terminant, la source où l'on trouvera des raisons d'un autre ordre, l'Incarnation et les enseignements de la révélation. Mais cette science ne rentre plus dans son plan, et il se contente de nous amener par une suite très-bien liée de déductions jusqu'aux abords de la théologie.

Nous ne saurions donner dans un compte-rendu une analyse complète de l'ouvrage, elle serait presque aussi longue que le livre même, tant l'auteur exprime brièvement ses pensées et sacrifie peu à la phrase.

Mais nous regrettons dans l'ouvrage deux ou trois points sur lesquels il nous serait impossible de suivre M. Domet de Vorges. Laissant ce qui peut être regardé comme de détail, nous n'en signalerons qu'un seul qui énonce une grave et dangereuse erreur.

Étudiant la question de la vie, l'auteur affaiblit beaucoup trop l'influence du principe vital dans les corps vivants : « Les progrès de la chimie et de l'expérimentation, dit-il, ont permis depuis une cinquantaine d'années de pénétrer beaucoup plus avant dans l'étude des faits physiologiques. Qu'en est-il résulté? c'est que les faits chimiques s'accomplissent dans les corps vivants exactement comme dans les

corps inorganiques, en tenant compte seulement du milieu où ils se produisent. — Plus on avance, dit M. Marey, plus les lois vitales deviennent inutiles et plus les lois physiques et chimiques suffisent. » (page 123). — Il fait même des concessions à la théorie transformiste, et ne s'arrête que devant l'impossibilité d'expliquer par elle l'évolution du corps vivant, qui réclame un principe à part. — Appliquant ceci à l'homme, que reste-t-il donc à l'âme humaine? Une propriété directrice qui s'exercerait sur l'ensemble des phénomènes physiques, et les ramènerait à l'unité.

Or cette opinion est absolument inadmissible. Elle a contre elle d'abord l'enseignement de la foi d'après lequel l'âme est le principe moteur de toute vie, par elle-même et immédiatement. Elle est encore contraire aux principes de la chimie qu'on invoque en sa faveur. Nous emprunterons ici l'autorité d'un savant très-compétent en cette matière. M. le Docteur Frédault, dans son beau *Traité d'anthropologie physiologique et philosophique* (1) signale tout un ordre de systèmes qui s'éloignent plus ou moins de l'unité du principe animateur, et qu'il appelle *théories concessionnistes*. Le sytème proposé par M. Domet de Vorges rentre dans cette catégorie, et tombe sous la réfutation de M. Frédault. « Ce n'est en réalité, dit-il, qu'une variation des doctrines cartésiennes...... Ou l'activité vitale dépend de la matière, et elle en dépend tout entière; c'est au matérialisme qu'il faut se ranger. Ou bien cette activité dépend d'un principe actif, et alors ce qui dépend de cette activité dépend aussi de son principe. C'est ce qu'ont soutenu tous les vrais vitalistes, s'opposant constamment à toute explication physiologique par la chimie et la physique.....

« Sans doute le corps vivant est soumis à bien des influences extérieures, à la pesanteur, à l'électricité, à la chaleur, à la lumière, à l'action des corps inorganiques divers, et il peut en résulter des actes multiples et variés. Mais dans tous les cas, l'acte du corps vivant a quelque chose de distinct et de tout différent des corps inorganiques; et jamais on ne peut lui appliquer les seules lois physiques ou chimiques du monde inorganique. Ou, pour mieux rendre notre pensée, il y a une physique et une chimie des corps vivants, comme il y a

(1) Nous saisissons avec empressement l'occasion de recommander cet excellent ouvrage qui devrait être entre les mains de tous les professeurs chrétiens de philosophie. Il fournit des solutions sûres et irréprochables contre toutes les erreurs philosophiques qu'on essaie d'appuyer sur la science moderne.

une physique et une chimie des corps bruts; et les deux premières sont réunies sous le nom de physiologie......

« Si, par analogie, par des inductions éloignées, on peut entrevoir les lois de l'une par celles de l'autre, il n'en est pas moins vrai que dans l'une et dans l'autre les principes sont radicalement différents (LIV. II. CHAP. I § I). »

Telles sont sur ce point les conclusions de la vraie science chrétienne. Elles manquent au livre de M. Domet de Vorges, précieux pourtant parce qu'il donne un aperçu exact et clair des divers systèmes formulés par les savants modernes, et fait bien connaître les théories en présence desquelles on se trouve.

GÉRY DELALLEAU,
Des Augustins de l'Assomption.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE, DEPUIS JÉSUS-CHRIST JUSQU'AU TEMPS ACTUEL, A L'USAGE DES ÉCOLES ET DES FAMILLES, par M. L. JAUNAY, professeur au Petit-Séminaire de Paris. Gaume, libraire, rue de l'Abbaye. — in-12.

Un précis de l'Histoire ecclésiastique est une œuvre aussi imposante qu'elle est difficile à exécuter. L'auteur ne paraît pas au-dessous de sa tâche : il a fait un livre sérieux qui suppose des recherches consciencieuses et généralement puisées aux meilleures sources. Les faits principaux et dominants de chaque époque sont bien discernés et sont décrits avec des détails caractéristiques et intéressants, propres à les graver dans la mémoire. Les personnages de l'histoire ecclésiastique, grands papes, évêques illustres, fondateurs d'ordre, héros de la charité, de la science et de la sainteté, sont présentés avec leur physionomie réelle, de manière à être bien appréciés par le lecteur. Enfin le style est simple, clair et approprié au genre de l'ouvrage.

Au sujet de la doctrine, il paraît utile de faire deux courtes observations. Premièrement, Dieu qui dispose toutes choses en vue du bien et de l'utilité de son Église, ayant voulu que l'infaillibilité du Souverain-Pontife fût définie en ces derniers temps, par un Concile général, un auteur ecclésiastique moderne ne devrait avoir rien plus à cœur que de mettre ce dogme dans tout son jour, et de montrer

l'exercice continu de cette infaillibilité, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours. C'est ce que l'auteur a négligé de faire. Bien plus, quoiqu'il conduise son récit jusqu'en l'année 1870 et qu'il rapporte les faits mémorables du règne de Pie IX, il ne mentionne même pas le Concile du Vatican, qui est appelé à tenir une si grande place dans les annales de l'Église. Dans un autre endroit, c'est plus qu'un silence regrettable qu'il faut relever. Il s'agit d'un Concile œcuménique tenu à Jérusalem, sous la présidence même de Saint Pierre : après avoir dit avec grande raison que la décision de ce Concile fut reçue avec la même soumission que la parole de Dieu, l'auteur ajoute : « et les siècles futurs apprirent comme *toutes* questions de doctrine, qui pourraient s'élever dans l'Église, devaient être tranchées. » Ou bien il y a ici inadvertance, ou bien il y a erreur : car, il est de foi aujourd'hui que l'autorité *seule* du Pape peut suffire à trancher les questions de doctrine, et par suite, il n'est pas indispensable que *toutes* ces questions soient soumises à un Concile général.

La seconde observation que je me permettrai concerne quelques faits importants de l'histoire ecclésiastique qui sont le sujet ordinaire des attaques de l'incrédulité. L'auteur, qui discute ces faits, aurait gagné néanmoins à affirmer plus nettement les principes catholiques qui les expliquent, et aussi à se mettre en garde contre certaines appréciations courantes, dont il est temps de faire justice : c'est un principe indiscutable, par exemple, que l'Église peut réprimer par la force l'hérésie extérieure qui tend à pervertir la foi des fidèles, et ce principe justifie l'établissement de l'Inquisition, la révocation de l'édit de Nantes et les condamnations portées en différents temps contre les hérétiques, en vertu des lois civiles ou ecclésiastiques. Or, il me semble que l'auteur ne s'arrête pas assez à ce point de vue et sacrifie trop à cet égard aux idées modernes. Pourquoi plaindre les milliers d'hérétiques qui furent condamnés par l'Inquisition? Sont-ils des milliers d'abord? Puis sont-ils tous à plaindre? Doit-on plaindre ceux qui ont subi une peine légitime ordonnée par une loi juste? Il serait équitable assurément de réserver cette compassion pour les âmes qu'ils pervertissaient. — Il est temps d'abandonner aussi cette légende des protestants ruinant l'industrie de la France, par leur départ du royaume, après la révocation de l'édit de Nantes, et allant souffler le feu de leur vengeance aux peuples voisins (page 446). C'est la politique qui ligua ces peuples contre la France, et non point leur symparthie pour les protestants; quant au dépérissement de l'industrie et

à la diminution de la richesse nationale causée par cette émigration, il serait malaisé d'en apporter la moindre preuve. Je n'accepte pas davantage cette autre légende des progrès merveilleux que la renaissance aurait fait faire aux arts et aux sciences. L'auteur semble supposer que nos pères avaient attendu les grecs de Byzance pour apprendre à penser et à cultiver les arts : « Depuis longtemps, écrit-il, on remarquait l'impatience générale de sortir des ténèbres de l'ignorance. » Or, la vérité est que la renaissance à jeté la littérature hors de sa voie, en lui faisant négliger les gloires chrétiennes, pour célèbrer les héros de l'antiquité, qu'elle a inoculé à l'art un sensualisme païen, et qu'elle a fait perdre à l'architecture la grandeur imposante que lui avait imprimée la foi du moyen-âge : ce sont là des torts que ne saurait racheter la perfection plus grande de la forme et le poli du style.

Je le répète donc, il me reste cette impression générale que l'auteur est trop de son siècle et sacrifie trop aux idées de ce siècle. Ce n'est plus le moment de plaider les circonstances atténuantes en faveur de l'Église; il faut au contraire affirmer hautement toute sa doctrine et revendiquer comme un héritage glorieux toutes ses œuvres et toutes ses institutions, sans aucune réserve. En le faisant, l'auteur aurait rendu son livre beaucoup plus utile aux écoles et aux familles, auxquelles il est destiné. L'abbé VICTOR DELALLEAU.

LA PROSE LATINE, par M. l'abbé RÉNIEZ, Préfet des études au collége Saint-Bertin, 2e édition, Paris. Eug. BÉLIN.

Nous sommes heureux d'annoncer que cet ouvrage dont nous avons rendu compte aussitôt qu'il a paru, (V. le n° de Décembre 1875,) a été si bien accueilli par les diverses maisons d'éducation que l'auteur va en publier une seconde édition.

Nous n'avons pas à refaire l'éloge du livre de M. l'abbé RÉNIEZ. Notre appréciation a reçu la confirmation la plus authentique, celle de l'usage. — Signalons seulement deux additions qui rendront l'ouvrage plus utile encore aux jeunes gens : Une *Méthode* qui indique la manière d'étudier le livre, et répartit les matières entre les classes; un *Questionnaire* très développé destiné à en rendre l'enseignement plus facile.

La fortune du livre est fixée. Nous ne dirons plus à l'auteur : bonne chance; mais nous nous réjouirons avec lui de son succès.

G. D.

INDICATEUR BIBLIOGRAPHIQUE

DOUBLET (l'abbé). — *Jésus-Christ étudié en vue de la prédication dans saint Thomas d'Aquin.* 3 vol. in-12, 969 pages. Paris, Berche et Tralin.

ZIGLIARA (P. F. Th. Mar.). — *Summa philosophica in usum scholarum.* Vol. I. *Logica et ontologia.* In-8°, 436 pag. Romæ, typ. Polyglotta. 8 fr.

MAURUS (Sylv.), S. J. — *Questiones philosophicæ.* Editio nova, cum epistola a R. P. Mathæo Liberatore prefata. T. III (fin). Continens quæstiones de anima, intelligentiis et Deo. In-8°, 595 pages. Le Mans, Leguicheux-Gallienne.

MAGNARD (Fr.). — *Vie et aventures d'un positiviste.* Histoire paradoxale. In-32, 123 pag. Paris, libr. illustrée, 1 fr.

VILLON. — *Œuvres complètes* de François Villon, suivies d'un choix de poésies de ses disciples. Edition préparée par La Monnoye, mise au jour, avec notes et glossaires, par M. Pierre Jannet. In-16, xxiv-271 p. Paris, Lemerre, 2 fr. 50 c.; sur papier vélin, 5 fr.

DORAT et PONTUS DE TYARD. — *Œuvres poétiques* de Jean Dorat et de Pontus de Tyard, avec notices biographiques et notes par Ch. Marty-Laveaux. In-8°, CXVII-356 pag. Paris, Lemerre, 25 fr. (Tiré à 350 ex. : 330 sur pap. de Holl., 18 sur pap. de Chine.)

RAMBAUD. — *Russie épique.* Etude sur les Chansons héroïques de la Russie; traduites et analysées pour la première fois par Alfred Rambauld, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, In-8°. Paris, Maisonneuve, 10 fr.

LA SELVE. — *Histoire de la littérature haïtienne, depuis ses origines jusqu'à nos jours, suivie d'une anthologie*; par M. Edgar La Selve, ancien professeur de rhétorique au lycée national de Port-au-Prince. In-8°, 240 pag. Versailles, imp. Cerf, 5 fr.

GUÉPIN (Le R. P. Dom Alph.). — *Solesmes et Dom Guéranger.* Gr. in-18. Le Mans, imp. Monnoyer; à l'abbaye de Solesmes.

BAUNARD (l'abbé). — *Histoire de madame Barat, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur de Jésus.* 2 vol. in-8°, 1250 pag. Paris, Poussielgue, 10 fr.

MURY (l'abbé Pant.). — *Histoire politique et religieuse de la France.* 2e édition, corr. et augm. 4 vol. in-18 de III-416, 412, 360 et 344 pag. Paris, Bray et Retaux, 14 fr.

DEMOLINS (Edm.). — *Les Libertés populaires au moyen âge.* In-32, 128 p. Paris, lib. de la Société bibliographique, 25 c.

La Chronique du bon duc Loys de Bourbon, par A. M. Chazaud, archiviste de l'Allier. In-8°, XXIX-378 pag. Paris, Loones, 9 fr.

BOURBON-LIGNIÈRES (le comte de). — *Étude sur Jeanne d'Arc et les principaux systèmes qui contestent son inspiration surnaturelle et son orthodoxie.* In-8°; XII-334 pag. Paris, lib. de la Société bibliographique, 5 fr.

GERLACHE (le baron de). — *Etudes sur Salluste et sur quelques-uns des principaux historiens de l'antiquité,* considérés comme politiques, comme moralistes et comme écrivains, suivies de réflexions et de discours sur la manière d'étudier et d'écrire l'histoire et de quelques observations critiques sur l'histoire de Jules-César, par Napoléon III. 4e édition, revue, corr. et consid. augm. In-8°, XC-170 pag. Bruxelles, H. Goemaere, 3 fr. 50 c.

FUSTEL DE COULANGES. — *La Cité antique, Etude sur le culte, le droit, les institutions de la Grèce et de Rome.* 6e édition. In-18 j., 500 pag. Paris, Hachette, 3 fr. 50.

FOULQUES DE VILLARET (Mlle A. de). — *L'Enseignement des lettres et des sciences dans l'Orléanais depuis les premiers siècles du christianisme jusqu'à la fondation de l'université d'Orléans.* In-18, 144 pag. Orléans, Herluison. (Extrait du Tome XIV *des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléannais.)*

FAYET. — *Les Ecoles de la Bourgogne sous l'ancien régime, ou Réfutation d'un rapport officiel de* 1873. In-8°, 32 pag. Langres, Dangien.

L. FALCONI (M. l'abbé Léonard). *Le Syllabus Pontifical,* ou *réfutation des erreurs qui y sont condamnées,* par M. l'abbé L. Falconi, traduit de l'italien, par E.-J. Materne, curé de Flostoy; in-12, VI 360 pages. Paris, Palmé. — Bruxelles, G. Lebrocquy.

BIANCONI (J.-Joseph). *La Théorie Darwinienne et la Création dite indépendante.* Lettre à M. Ch. Darwin, par J.-Joseph Bianconi, ancien professeur à l'Université de Bologne. In-8°. — Bologne, Nicolas Ganichelli.

NOTA. Bien que cet *Indicateur,* comme son nom l'indique, ait pour but, non de recommander, mais seulement de faire connaître les ouvrages qui se rapportent d'une façon quelconque aux matières traitées dans la

Revue, nous devons une mention plus particulière à un choix d'opuscules des Saints Pères dont nos lecteurs apprécieront l'utilité. Ces opuscules sont accompagnés d'excellentes notes et de savantes préfaces et dissertations. Les tomes XXIV et XXVIII se terminent par une table analytique des matières. — La collection forme vingt-huit volumes. — Dépôt, à Paris, chez Lethielleux, éditeur, 4, rue Cassette.

Opuscula SS. Patrum Selecta ad usum præsertim studiosorum Theologiæ, edidit et commentariis auxit Hugo Hurter, S. J., 1868-75.

Vol. 1. De vita et passione S. Cypriani per Pontium. S. Cypriani ll. ad Demetrianum et de unitate Ecclesiæ. — Dæmon vel invitus testis divinæ originis religionis christianæ; diss. theolog. 1868.

Vol. 2. Tertulliani, S. Cypriani et S. Thomæ Aq. in orationem dominicam commentaria 1868.

Vol. 3. Libri duo de vocatione omnium gentium. Tractatus de humilitate. De arca Noe Ecclesiæ typo; diss. theolog. 1868.

Vol. 4. S. Cypriani ll. de mortalitate, de opere et eleemosyna, de patientia. Tertulliani l. de patientia; exhortatio ad martyres. Martyrum sanguis vox veritatis, diss. apolog. 1868.

Vol. 5. S. Ambrosii, S. Cypriani et Tertulliani de pœnitentia opuscula. 1869.

Vol. 6. S. Augustini ll. de utilitate credendi, de fide rerum quæ non videntur, de fide et symbolo. S. Thomæ Aq. in symbolum apost. expositio. 1869.

Vol. 7. Vita S. Ambrosii a Paulino ejus notario conscripta. S. Ambrosii, S. Cyrilli hieros. et Tertulliani opuscula ad Ecclesiæ sacramenta pertinentia. 1869.

Vol. 8. Vita S. Augustini a Possidio calamensi episc. conscripta. S. Augustini l. de catechizandis rudibus. 1869.

Vol. 9. Tertulliani liber de præscriptionibus adversus hæreticos. Vincentii Lirinencis commonitorium. 1870.

Vol. 10. Optati Afri milevitani Episcopi, de schismate Donatistarum libri septem. 1870.

Vol 11. S. Eusebii Hieronymi stridonensis presbyteri epistolæ selectæ. 1870.

Vol. 12. SS. Patrum opuscula selecta de gloriosa Dei genitrice Maria. 1870.

Vol. 13. SS. Martyrum acta selecta. 1871.

Vol. 14. S. Leonis M. sermones selecti. 1871.

Vol. 15. M. Minucii Felicis Octavius et S. Joannis Chrysostomi demonstratio quod Christus sit Deus. Accedit anonymi viri apostolici epistola ad Diognetum. 1871.

Vol. 16. S. Augustini enchiridion ad Laurentium, sive de fide, spe et

charitate liber. S. Fulgentii de fide seu de regula veræ fidei ad Petrum liber. 1871.

Vol. 17. Romanorum Pontificum epistolæ selectæ. 1872.

Vol. 18. R. Pontificum epistolæ selectæ. (contin.) 1872.

Vol. 19. Tertulliani apologeticum. 1872.

Vol. 20. Sancti Gregorii Papæ I. cognomento Magni liber regulæ pastoralis. 1872.

Vol. 21. Sancti Cæcillii Cypriani episcopi Carthaginensis et Martyris epistolæ selectæ. 1873.

Vol. 22. Lactantii l. de mortibus persecutorum et Victoris Vitensis historia de persecutione vandalica. 1873.

Vol. 23. D. Algeri de sacramento Corporis et Sanguinis Dominici ll. 3. 1873.

vol. 24. S. Prosperi Aquitani carmen de ingratis. Accedunt indices opusculorum omnium et rerum totius collectionis a t. I—XXIV. 1873.

Vol. 25. S. Leonis magni, romani pontificis, epistolæ selectæ I.—XXVIII. 1874.

Vol. 26. S. Leonis magni romani, pontificis, epistolæ selectæ XXIX—L. 1874.

Vol. 27. S. Augustini opuscula selecta de Ecclesia.

Vol. 28. S. Anselmi Cantuariensis archiepiscopi de Divinitatis essentia Monologium.



ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

RHÉTORIQUE.

Version latine.

TEXTE.

Litterarum studium et amor.

Amor litterarum ab ipso fere initio pueritiæ mihi est innatus, nec earum, ut nunc a plerisque vocantur, superstitiosa otia fastidio sunt. Et nisi intercesssisset inopia præceptorum, et longo situ collapsa priorum studia pene interissent, largiente Domino, meæ aviditati satisfacere forsitan potuissem. Siquidem vestra memoria per famosissimum imperatorem Carolum, cui litteræ eo usque deferre debent, ut æternam ei parent memoriam, cœpta revocari, aliquantum quidem extulere caput, satisque constitit veritate subnixum præclarum dictum : *Hones alit artes, et accenduntur omnes ad studia gloriæ* (1). Nunc oneri sunt qui aliquid discere affectant; et velut in edito sitos loco studiosos quosque imperiti vulgo adspectantes, si quid in eis culpæ deprehenderint, id non humano vitio, sed qualitati disciplinarum assignant. Ita dum alii dignam sapientiæ palmam non capiunt, alii famam verentur indignam, a tam præclaro opere destiterunt. Mihi satis apparet propter seipsam appetenda sapientia : cui indagandæ a sancto metropolitano Aldrico delegatus, doctorem grammaticæ sortitus sum, præceptaque ab eo artis accepi. Sic quoniam a grammatica ad rhetoricam et deinceps ordine ad cæteras liberales disciplinas transire hoc tempore fabula tantum est, quum deinde auctorum voluminibus spatiari aliquantulum cœpissem, et dictatus nostra ætate confecti displicerent, propterea quod ab illa Tulliana cæterorumque gravitate, quam insignes quoque Christianæ religionis viri æmulati sunt, oberrarent; venit in manus meas opus vestrum, quo memorati imperatoris clarissima gesta (liceat mihi absque suspicione adulationis dicere) clarissime litteris allegastis. Ibi elegantiam sensuum, ibi raritatem conjunctionum, quam in auctoribus notaveram, ibidemque non longissimis periodis impeditas et implicitas ac modicis absolutas spatiis sententias inveniens, amplexus sum.

Loup de Ferrières (*Servatus Lupus*), lettre 1re à Eginhard.

(1) Cic., *Tuscul.*, l. I.

Version latine.

TEXTE.

Le Paradis.

Non hic alterni succedit temporis unquam
Bruma, nec æstivi redeunt post frigora soles,
Excelsus calidum quum reddit circulus annum,
Vel densante gelu canescunt arva pruinis.
Hic ver assiduum cœli clementia servat;
Turbidus auster abest, semperque sub aere sudo
Nubila diffugiunt jugi cessura sereno.
Nec poscit natura loci quos non habet imbres;
Sed contenta suo dotantur germina rore.
Perpetuo viret omne solum, terræque tepentis
Blanda nitet facies : stant semper collibus herbæ,
Arboribusque comæ : quæ quum se flore frequenti
Diffundunt, celeri solidant sua germina succo.
Nam quidquid nobis toto tunc nascitur anno,
Menstrua maturo dant illic tempora fructu.
Lilia perlucent nullo flaccentia sole,
Nec tactus violat violas roseumque ruborem
Servans perpetuo suffundit gratia vultu.
Sic, quum desit hiems, nec torrida ferveat æstas,
Fructibus autumnus, ver floribus occupat annum.
Hic, quæ donari mentitur fama Sabæis,
Cinnama nascuntur, vivax quæ colligit ales,
Natali quum fine perit, nidoque perusta
Succedens sibimet quæsita morte resurgit;
Nec contenta suo tantum semel ordine nasci,
Longa veternosi renovatur corporis ætas;
Incensamque levant exordia crebra senectam.
Illic desudans fragrantia balsama ramus
Perpetuum promit pingui de stipite fluxum.
Tum, si forte levis movit spiramina ventus,
Flatibus exiguis lenique impulsa susurro
Dives silva tremit foliis et flore salubri,
Qui sparsus late suaves dispensat odores.
Hic fons perspicuo resplendens gurgite surgit :
Talis in argento non fulget gratia, tantam
Nec crystalla trahunt nitido de frigore lucem.

S. Avit, *de Origine mundi.*

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le Numéro de Juin 1876, tome XI, page 183.)

Perplexité de l'homme réduit aux seules lumières de la raison.

A dire vrai, dussions-nous passer tous les siècles à étudier, que pouvons-nous savoir par nous-mêmes, nous qui, des mains de je ne sais quelle puissance mauvaise, sommes sortis si aveugles et si orgueilleux, que, ne sachant absolument rien, nous nous abusons cependant et nous enflons le cœur par la vaine présomption de savoir quelque chose? Laissons de côté les choses divines et tous les secrets que la nature cache dans son sein; mais quel mortel pourrait nous dire ce que Socrate lui-même ne pouvait s'expliquer dans le *Phèdre?* Qu'est-ce que l'homme? D'où lui vient ce caractère hésitant, mobile, inconstant, fourbe, variable, changeant? Pourquoi a-t-il été créé? Quel génie l'a conçu? Quelle est sa destinée dans le monde? Pourquoi y subit-il l'épreuve de tant de maux? Est-ce la terre qui l'a engendré d'un peu de boue fermentée, comme les vers, comme les rats? Est-ce la main d'un ouvrier, d'un artiste, qui a dessiné ainsi les formes de son corps et les traits de son visage? Mais, que dis-je? peut-il connaître à fond ces choses mêmes qui sont du domaine de tout le monde, que chacun peut voir et sentir? Les causes du sommeil où nous sommes plongés, celles du réveil, celles qui produisent les visions et les songes? Ou plutôt, comme Platon se le demande dans le *Théétète*, veillons-nous jamais? Et ce que nous appelons veiller, n'est-ce pas une portion d'un sommeil continuel? Que se passe-t-il en nous, quand nous faisons un rêve, suivant l'expression reçue? La vue s'exerce-t-elle par la direction des rayons lumineux? Ou faut-il croire que les images des objets voltigent et viennent se reposer sur la pupille de l'œil? La saveur réside-t-elle dans les objets, ou bien naît-elle au contact du palais? Pourquoi les cheveux perdent-ils leur couleur noire? Pourquoi ne blanchissent-ils pas tous en même temps, mais seulement peu à peu, et les uns après les autres? Pourquoi toutes les autres liqueurs, en se mélangeant, forment-elles un seul corps, tandis que l'huile seule se refuse au mélange, et, réunissant ses éléments, leur conserve toujours leur inaltérable pureté? Enfin, cette âme que vous dites immortelle, que vous prétendez être divine, pourquoi souffre-t-elle dans un corps qui souffre? Pourquoi balbutie-t-elle chez les enfants, s'affaisse-t-elle dans la vieillesse, et descend-elle jusqu'à l'extravagance, au radotage, à la folie? Toutes

ces infirmités, toute cette ignorance est d'autant plus pitoyable que, lorsque par hasard nous disons la vérité, nous doutons même alors si ce que nous disons est bien la vérité. F. M.

Version latine.

TRADUCTION.

(Voir le texte dans le Numéro de Juin 1876, tome XI, page 184.)

Lérins.

Heureuse île, demeure fortunée, où, par tant de victoires spirituelles, la sainteté accroît chaque jour la gloire de notre Divin Sauveur, et inflige à la malice du démon tant de défaites et d'échecs! Oui, heureuse île! île fortunée de Lérins, qui, quoique plane et toute petite aux regards, a lancé vers le ciel, tous le savent, tant de monts aux innombrables cimes. C'est elle qui nourrit tant d'excellents moines, et qui envoie dans toutes les provinces tant d'illustres Pontifes. Elle les accueille comme fils, elle les rend devenus pères; elle les nourrit enfants, elle les renvoie hommes; elle les reçoit simples recrues, et elle en fait des rois. A tous ceux auxquels s'ouvre son heureux et fortuné asile, elle enseigne à voler vers le Christ, sur les ailes de la charité et de l'humilité, jusqu'aux sublimes hauteurs de la vertu. Œuvre merveilleuse, qui, tandis que tous les hôtes de ce lieu en éprouvaient l'heureux accomplissement, en moi seul, hélas! à cause de mes infidélités et de mes résistances, n'a pu arriver à sa consommation. Car, à moi aussi, à ma bassesse, elle ouvrit autrefois ses bras affectueux, cette sainte île, cette noble mère, cette excellente et unique nourrice de tous les gens de bien; et, pendant un temps assez considérable, elle employa ses soins à m'élever aussi, à me nourrir. Mais, tandis qu'elle faisait monter les autres jusqu'aux sommets de la vertu, la dureté de mon cœur l'empêcha d'en faire disparaître toutes les négligences. Et c'est pourquoi je vous supplie en toute humilité, je vous demande, dans toute la contrition de mon âme, de suppléer par vos prières à l'insuffisance de mes mérites. Puissent vos vœux et vos suffrages venir en aide à ce disciple qui vous fut particulièrement cher, pour que la grâce même d'avoir été nourri dans ce saint lieu ne lui devienne point matière à condamnation, mais serve plutôt à son avancement! O. des P.

SECONDE.

Version latine.

TEXTE.

Une page de Strada.

Strada (Famien), né en 1571, professa longtemps les belles-lettres à Rome. Il a écrit l'histoire de la Révolution des Pays-Bas au XVIe siècle.

Dans cette page, Strada, après avoir montré les rapports qu'offrent entre eux les événements de l'histoire de l'humanité et l'importance de la révolution qu'il raconte, *revendique pour les prêtres et les religieux le titre et la qualité d'historiens.* C'est une plume féconde, qui tourne facilement et agréablement la phrase latine.

I

Quo intensius hujusce magnitudinem operis commentor, eo pronius fortasse carpendam offero confidentiam scriptoris : quem a publicis negotiis alienum, priscæque eruditionis hominem, nec suo cum seculo viventem, profecto minorem evolvenda præsentium bellorum serie disserent aliqui; et sacris jampridem initiato indecoram videlicet armorum tractationem affirmabunt. Audirem ego facile, si annalium scriptores præliari omnes fuissent ingenio, ordines duxissent, exercitibus imperitassent : aut deessent ex omni ætatum nationumque censu perplurimi, qui, sacerdotio præditi, militaria hæc argumenta litteris tradidere. Imo, quum tanti sit veritas in historia, quumque res eam nulla infringat magis quam scriptoris affectus, undenam potius rerum fidei pertimescendum, ab eone qui, partibus implicitus, ægre odium aut amorem exuat; an ab eo qui, et in medio positus, et vitæ sanctitatem professus, ideoque omni partium studio aut intactus aut major, mentiendi occasiones procul habeat arceatve? Atque ego quidem, ut de me hoc præcipue superaddam, nec religiosæ vitæ meæ rationes dedecere suscepti operis argumentum, in quo Religionis etiam causa peragitur, nec imparem me rebus hisce gestis enarrandis causisque earum eruendis, arbitratus sum.

II

Quoniam, quæ intima consiliorum arcanorumque cognitio sperari non poterat vel, a sepositæ vitæ instituto, vel ab hominis genio secum non gravate habitantis, certe per aliena conclavia clandestinis principum colloquiis aurem non admoventis, ea mihi cognitio usque adeo abunde suppeditetur ab illorum qui hæc ipsa aut gesserunt aut gerenda man-

darunt, autographis et commentariis : quorum a copia delectuque instructior haud facile quis aliquando scripsit historiam, aut profecto aulicarum ipse bellicarumque artium utcumque rudis; atque homo, ut voles, umbraticus, plura tamen interioraque, quam hosce rerum civilium ac militarium disceptatores allaturum me non ex vano polliceri possim. Qua vero fide, quave libertate supervacaneum sit anxie præfari, quando veri amorem æque omnes præ se ferunt : ac sæpenumero nulli pactantius fidem suam obligant, quam qui maxime violant. Nam dicendi libertatem pene jam amisit ætas nostra, scriptorum plerumque vitio, qui offensionem principum obtendentes ambitioni suæ, collata in tempora ac mores culpa, blandiri et assentari sæculum appellant. Ego, conscientia subnixus mea, quam sæpe interrogo, mancipatamque nullius imperio principum, nec cujusquam gratia emptam adhuc invenio, rogatos eos velim qui meos labores sua cura dignabuntur, ut qualem a me ad scribendum jure postulant animum, partium securum mediumque, talem ipsi a factionibus liberum afferant ad legendum. Ne temere incusetur cibus, si, stomacho exceptus ægro insinceroque, coacescat.

Tu modo, pacis ac belli Deus (decet enim rerum non scriptorem minus quam auctorem a bonis precationibus initia rite capere), tu menti, tu stylo moderare; ut, mihi non in prudentia humanorum arcanorum indagatrice, sed in tuarum sedium assistrice Sapientia, omnia reponenti, digna candore vitæ quam profiteor, par operis magnitudini quod molior, non minor exspectatione qua dudum provocor, ad finem usque contingat historia.

F. Strada, *de Bello Belgico*, lib. I, init.

IMPRIMATUR :
Nemausi, die 1a julii 1876.
E. d'Alzon. *vic. gen.*

Le Gérant,
E. TROTMAN.

Bourges. imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15.